

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**

**Les monographies paroissiales (1854-1926) : micro récits sur l'art au Québec**

**Mémoire**

**Présenté au département d'histoire de l'art, Faculté des arts,  
dans le cadre du programme de maîtrise en étude des arts  
pour l'obtention du grade de maître ès arts (M.A.)**

**PAR**

**Nathalie MIGLIOLI**

**Novembre 2008**

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## Remerciements

L'idée de travailler sur un corpus composé de monographies paroissiales m'est venue à la suite de mon premier contrat d'assistantat, au mois d'avril 2004, au sein du groupe de recherche *La peinture en Nouvelle-France* dirigé par M. Laurier Lacroix. Je devais alors parcourir les monographies paroissiales à la recherche de mentions d'œuvres d'art datant du Régime français. Contrairement à mes craintes, je me suis trouvée devant des récits historiques, certes parfois ronflants, mais dont le contenu m'a tout de suite saisie : plusieurs monographies accordaient des chapitres entiers à l'architecture et au décor des églises. J'ai voulu en savoir davantage et M. Lacroix m'a fortement encouragée à poursuivre la recherche dans le cadre d'un mémoire de maîtrise.

Je voudrais adresser ma plus profonde gratitude à mon directeur M. Laurier Lacroix, ses conseils lumineux, sa confiance et son savoir ont été pour moi d'un soutien irremplaçable. J'adresse un remerciement tout particulier à Alain Pratte dont la lecture intelligente de mes premiers jets a grandement stimulé mes réflexions. Je remercie également Katrie Chagnon, Jonathan Lachance, Rita, Julio et Dominique Miglioli dont l'appui fut indéfectible.

Enfin, je remercie le Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises, le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et Bibliothèque et Archives nationales du Québec pour leur appui documentaire et financier. Leur concours fut de première importance dans la réalisation de cette recherche.

## Table des matières

Introduction.....	4
État de la question .....	6
Hypothèse, cadre d'analyse, questions et structure des chapitres .....	12
Chapitre I .....	17
La monographie de paroisse : émergence et définition d'un genre .....	17
1.1 Sur l'apparition de la monographie paroissiale.....	18
1.1.1 Formation des paroisses .....	20
1.1.2 L'auteur : le prêtre résidant .....	23
1.1.3 La conjoncture historiographique .....	26
1.2 Développement du genre : De la retranscription au récit .....	30
1.2.1 1854-1872 : premiers efforts .....	30
1.2.2 1872-1884 : une commande épiscopale ?.....	32
1.2.3 1884-1894 : genèse d'un genre.....	33
1.2.4 1895-1925 : consolidation du genre.....	35
Chapitre II.....	39
L'archive paroissiale, le discours et le micro récit.....	39
2.1 L'archive paroissiale.....	40
2.2 La monographie de paroisse : exemples et exemplum .....	45
2.3 Des discours de traverse ou les micro récits de l'histoire .....	53
Chapitre III.....	59
La monographie de paroisse : matrice de micro récits sur l'art.....	59
3.1 De la mention de l'œuvre à sa mise en récit .....	62
3.2 Appréciation des œuvres dans le micro récit .....	69
3.2.1 Registre historique .....	71
3.2.2 Registre moral.....	76
3.2.3 Registre artistique .....	81
Conclusion .....	90
Bibliographie.....	93

## Introduction

Lorsque l'on aborde l'histoire canadienne au XIX<sup>e</sup> siècle, la suite que forment les événements de 1837-1838, le Rapport Durham et, au terme, l'Union du Haut et du Bas-Canada constitue un temps fort de l'histoire des Canadiens français, souvent interprété comme la naissance et l'éveil ou encore comme le repli et l'étouffement des francophones d'Amérique. Nous ne nous attarderons pas ici sur les débats historiographiques qui déclinent – tantôt en camaïeu, tantôt en contraste – les « réponses canadiennes-françaises » à l'Acte d'Union. Retenons pour notre propos que dans la sphère de ces « réponses » nous pourrions inclure l'intensification de l'activité revuiste et éditoriale où le clergé joue un rôle prédominant. La littérature à caractère historique qui émerge alors s'exprime essentiellement dans deux espaces distincts.

Dans une première approche, l'objet focal du discours – où convergent les analyses – est la nation, entendue ici comme une entité englobante scandée par la référence à la communauté culturelle d'origine, d'une part, et à sa destinée historique, d'autre part.

Dans une autre approche, concomitante<sup>1</sup>, ce n'est pas la nation que les auteurs prennent pour objet, mais chacun de ses quartiers spécifiques : ses familles, ses territoires, ses institutions, ses fidélités ; autant de domaines plus ou moins exclusifs ouverts à une enquête historique particulière. En effet, durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les études généalogiques, les biographies et les monographies paroissiales se multiplient et peuplent, avec une intensité sans

---

<sup>1</sup> Nous traiterons de la subordination de cette perspective à celle de l'histoire nationale au chapitre II.

précédent, le pays de Clio<sup>2</sup>. Ici, point de récit de héros, mais une histoire des pionniers, des colons et de leur descendance ; point de synthèse de longue et lente cadence, mais des glanures, des notices, des bribes et des histoires syncopées. Bref, pas d'histoire *des* Canadiens français ou *du* Canada : l'histoire du peuple est celle de l'habitant et l'histoire du territoire habité est celle de sa plus simple unité – la paroisse.

La monographie paroissiale est majoritairement le fait de religieux passionnés d'histoire qui découvrent le riche potentiel des archives locales. Contrairement au discours historique national, la monographie de paroisse collige des biographies, des informations d'ordre généalogique sur les familles pionnières de la paroisse, des récits anecdotiques et des légendes. Fait particulièrement intéressant, elle alloue un espace important à la présence de l'art dans la communauté. En effet, la plupart de ces monographies accordent un chapitre à la construction et au décor des églises. Avant les publications de Gérard Morisset, avant la création de la Commission des monuments historiques en 1922, enfin, avant la constitution d'un champ des arts au Québec capable de diffuser et d'interpréter les informations sur le patrimoine artistique et historique, c'est principalement dans les monographies paroissiales que prend forme un discours concernant l'art religieux au Québec.

---

<sup>2</sup> Avec les travaux biographiques et généalogiques, l'édition des monographies paroissiales représente « quantitativement le mouvement historiographique le plus important à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle ». Maurice LEMIRE et Denis SAINT-JACQUES (dir.), *La vie littéraire au Québec - 1895-1918 : Sois fidèle à la Laurentie*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, CRILCQ, 2005, vol. V, p. 266. Entre 1854 et 1899, on publie cinquante-deux monographies de paroisse sous forme de volume. Durant la même période, nous pouvons dénombrer une vingtaine d'histoires qui portent sur des institutions religieuses (hôpitaux, collèges et monastères confondus). Pour une bibliographie des monographies paroissiales on consultera : Antoine ROY, « Bibliographie des monographies et histoires de paroisses, *Rapport de l'Archiviste de La Province de Québec (1937-1938)*, Québec, Imprimeur du Roi, 1938, p. 254-303 ; Ramsay TRAQUAIR, *The Old Architecture of Quebec : a Study of the Buildings Erected in New France from the Earliest Explorers to the Middle of the Nineteenth Century*, Toronto, Macmillan of Canada, 1947, p. 309-312. André BEAULIEU et William Félix Edmund MORLEY, *La province de Québec*, Toronto, University of Toronto Press, 1971, p. 287-387, Louis-Guy GAUTHIER, *La généalogie : une recherche bibliographique*, Montréal, Commission des bibliothécaires, Association des institutions d'enseignement secondaire, p. 91-125, et le site Internet du Centre de généalogie francophone d'Amérique à l'adresse suivante : <http://www.genealogie.org/paroisse/par.htm>.

Les monographies de paroisse réunissent donc un ensemble de discours pouvant intéresser autant les historiens de l'art que les historiens et les littéraires. Or, cette production n'a pas véritablement retenu l'attention des chercheurs comme objet d'analyse. Ainsi, dès l'amorce de notre étude, nous nous sommes butée à un vide dans l'analyse critique du matériau.

### *État de la question*

Nous trouvons dans le *Bulletin des recherches historiques* un article préalablement paru dans la *Semaine religieuse du diocèse d'Arras* qui porte sur les monographies paroissiales françaises. Le texte anonyme – il est signé de la seule initiale « C. » – daté de 1912 invite les curés provençaux à dépoussiérer les « anciens registres, à consulter les vieux papiers » pour écrire l'histoire de leur coin de pays (C, 1912: 34). L'auteur français expose les sujets à aborder (ex. l'évolution architecturale, la décoration intérieure, les dévotions, etc.) et la méthodologie à suivre. Ce texte est cité et a probablement inspiré celui que l'abbé Ivanhoë Caron fait paraître en 1926, alors qu'il est sous-archiviste de la Province de Québec<sup>3</sup>. Il ne s'agit pas d'un texte historique, mais d'un plaidoyer sur l'utilité de ce matériau. Le mouvement général du texte est le suivant : l'auteur commence par faire une distinction entre grande et petite histoire et énumère les conditions pour écrire l'une et l'autre. Ensuite, l'abbé donne aux futurs auteurs des outils méthodologiques pour entreprendre l'écriture de ce type de texte. Son récit, truffé de conseils et de mises en garde, appelle à la rigueur. L'auteur propose enfin cinq plans de rédaction, deux pour la paroisse ancienne, deux pour celle de date récente et un dernier pour la paroisse en milieu urbain.

---

<sup>3</sup> Ivanhoë CARON, *Les Monographies, leur rôle, leur caractère*, Québec, [s.n.], 1926, 23 p.

Chez les historiens, la monographie de paroisse est abordée dans le sous-champ de l'histoire du Québec occupé par les études régionales, domaine qui connaît un développement remarquable à partir des années 1970<sup>4</sup>. Comprise comme une production protohistorique, la monographie paroissiale écrite avant les années 1960, bien qu'on puisse lui reconnaître des qualités<sup>5</sup>, semble appartenir à un régime historique qui ne convient pas aux chercheurs intéressés par les études régionales, davantage préoccupés par des questions d'ordre social et économique :

À mesure que les régions s'équipaient en structures éducatives et culturelles, que l'on y voyait naître la professionnalisation du travail de recherche historique, à mesure aussi que la conscience de soi s'organisait dans des cadres plus économiques et sociaux que religieux ou paroissiaux, une nouvelle histoire régionale allait apparaître. Il s'agit là d'une évolution complexe. Elle s'enracine dans la crise vécue au sein des régions elles-mêmes quand s'éteint, à la fin des années 1940, le mouvement de colonisation qui les avait fait naître et qu'à travers la crise qui les menace, elles se cherchent et se définissent de nouvelles identités et de nouvelles vocations. Mais cette évolution s'enracine aussi dans la volonté québécoise, surtout de l'État québécois, qui se constitue pendant cette période, de s'appropriier l'ensemble du territoire par des politiques de planification, d'aménagement et de développement régional (MASSICOTTE G., 1985: 160).

Ce déplacement du cadre d'analyse, qui semble découler de l'essoufflement de l'entreprise de colonisation et des réformes liées à la Révolution tranquille, fera préférer aux

---

<sup>4</sup> Selon l'historien Fernand Harvey, au Québec, ce développement est dû à « l'intervention de l'État québécois dans l'aménagement du territoire, la création par les Archives nationales du Québec de centres d'archives régionaux, l'implantation d'un enseignement en histoire au sein du nouveau réseau de l'Université du Québec et la professionnalisation du métier d'historien en région. » Fernand HARVEY, « L'historiographie régionaliste des années 1920-1930 au Québec », *Cahiers des Dix*, n° 55 (2001), p.53. Voir aussi Normand PERRON, « Le Chantier des histoires régionales et la *Public History* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 57, n° 1 (été 2003), p. 23-32.

<sup>5</sup> « Quant à ce qu'il est convenu d'appeler la monographie paroissiale ou régionale, de facture traditionnelle, là aussi il y a de tout. Œuvres, la plupart du temps, de représentants de l'élite locale, elles reflètent assez fidèlement l'idéologie de ces groupes, leur vision de l'histoire, où l'énumération et la description des faits de sens commun tiennent lieu d'analyse. Il y a certes des exceptions mais, même dans leur facture la plus traditionnelle, ces monographies ne sont pas nécessairement ennuyeuses et inutiles. Elles offrent souvent des témoignages pertinents, illustratifs de la manière dont les événements et les phénomènes de l'histoire ont marqué une communauté particulière, et de la façon dont celle-ci a vécu ces processus, s'est façonné en quelque sorte une histoire originale. » Guy MASSICOTTE, « Les études régionales », *Recherches sociographiques*, vol. 26, n° 1-2 (1985), p. 158.



monographies paroissiales les monographies de colonisation lorsque vient le temps de penser l'historiographie de l'histoire régionale.

Pour analyser la production historiographique des années 1920 et 1930, Fernand Harvey entreprend la délimitation de son objet en excluant de son corpus les monographies paroissiales :

Bien que cette production soit associée à l'historiographie régionale dans la mesure où ces monographies locales se situent à l'intérieur d'une région spécifique, on ne peut parler ici d'histoire régionale, laquelle suppose un cadre d'analyse qui dépasse le niveau local pour se situer quelque part entre celui-ci et le niveau national (2001: 54)

Cette mise au point effectuée, l'auteur établit une classification où il partage l'ensemble de la production littéraire en matière d'études régionales en trois catégories : les monographies paroissiales locales, les monographies de colonisation et les synthèses régionales (2001: 54-57).

Ensuite, Fernand Harvey introduit brièvement les grands courants d'études régionales développés avant la Révolution tranquille. Puis, il enchaîne sur l'objet premier de son article : l'étude de six synthèses régionales publiées pour la plupart dans les années 1930<sup>6</sup>. L'historien propose une brève mise en contexte des ouvrages en les inscrivant dans le mouvement régionaliste des années 1930. Ces récits constitueraient une des formes adoptées par l'élite clérico-nationaliste pour exprimer une conscience régionale émergente (2001: 90-91). En conclusion, l'auteur inscrit ces synthèses dans la filiation des écrits historiques de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle, tant au niveau de l'interprétation providentialiste de l'histoire que de l'importance accordée au rôle joué par le clergé. En contrepartie, ces six ouvrages se

<sup>6</sup> Il s'agit des ouvrages suivants : Antoine BERNARD, *La Gaspésie au soleil*, Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 1925, 332 p., Victor TREMBLAY et Lorenzo ANGERS, *L'Histoire du Saguenay. Des origines jusqu'à 1870*, Chicoutimi, Édition du Centenaire, 1938, 331 p., Charles-Édouard MAILHOT, *Les Bois-Francs*, 4 vol, Arthabaska, vol 1, 1914, 474 p., vol 2, 1920, 445 p., vol 3, 1921, 491 p., vol 4, 1925, 352 p., Albert GRAVEL, *Les Cantons de l'Est*, Sherbrooke, 1939, 219 p., Louis TACHÉ et al., *Le Nord de l'Outaouais*, Hull, 1938, 396 p. et Augustin CHÉNIER, *Notes historiques sur le Témiscamingue*, 1980, 133 p.

distinguent de cette production par la place qu'ils accordent « au peuple et à la vie quotidienne des pionniers, même s'ils n'arrivent pas à bien intégrer l'histoire économique à leur analyse » (2001: 95).

En inventoriant l'historiographie régionaliste d'avant 1960, Fernand Harvey procède à une fragmentation de la production historiographique où les monographies de colonisation (dont la publication est contemporaine de celle des monographies paroissiales) seraient en quelque sorte les devancières de la production de synthèses régionales<sup>7</sup>. L'historiographe accorde aux monographies de colonisation un rôle annonciateur exerçant une influence sur les synthèses régionales – notamment en ce qui a trait à leur insertion commune dans une idéologie d'appropriation territoriale. Le passage qui se fait entre les deux genres en vue de la constitution d'une « véritable » histoire régionale réside dans la place accordée au récit historique. À cet égard, Harvey explique que « les histoires régionales se distinguent des monographies de colonisation dans la mesure où elles font référence au passé et à la mémoire des temps pionniers plutôt qu'à l'inventaire d'un potentiel de développement projeté dans l'avenir » (2001: 56). Nous croyons qu'une telle affirmation n'est possible, en effet, que si l'historien écarte de son étude les monographies paroissiales – dont l'objectif même est de rappeler les origines et les faits marquants de la communauté – pour y substituer les monographies de colonisation.

Ainsi, dans le champ de l'histoire, la monographie paroissiale ne semble pas avoir trouvé d'analystes. Ce qui est tout de même curieux lorsqu'on constate que la pratique est une fois et demie centenaire et qu'elle semble avoir trouvé un champ spécifique de réalisation dans ce que

---

<sup>7</sup> « Le plus ancien courant d'études régionales au Québec regroupe les monographies de colonisation publiées à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle [...] Au-delà de l'idéologie de retour à la terre qu'elles véhiculent et qui a surtout retenu l'attention des chercheurs contemporains, ces monographies ont pour objectif de développer une véritable géographie de l'action axée sur l'appropriation territoriale et le développement économique » HARVEY, 2001: 55.

Marc Riopel, directeur de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, appelle « l'application de l'histoire »<sup>8</sup>.

Chez les littéraires on trouve cependant une brève description de la monographie paroissiale et de rares mentions sur son inscription dans différents courants littéraires. Bien que cette description soit sommaire, elle offre néanmoins une première voie d'accès pouvant mener à des analyses plus poussées. Dans le travail de synthèse colossal concrétisé dans la publication en sept volumes de *La vie littéraire au Québec*, la monographie paroissiale trouve une petite place dans le cinquième volume intitulé « Sois fidèle à ta Laurentie » et qui présente la production littéraire parue entre 1895 et 1918. La monographie de paroisse est abordée dans le chapitre consacré à l'histoire, plus particulièrement aux sections intitulées l'« Historiographie du terroir » et « Vers un renouvellement du discours historique » (LEMIRE/SAINT-JACQUES (dir.), 2005: 266-270). Les auteurs de *La vie littéraire...* établissent les fondements de la monographie paroissiale d'une part, dans le travail effectué par l'abbé Henri-Raymond Casgrain (1831-1904) sur l'histoire des figures fondatrices de la Nouvelle-France et dans la monographie qui porte sur la Rivière-Ouelle (1895) et d'autre part, dans les travaux de Joseph-Edmond Roy (1858-1913) qui font figure de modèle et donneraient un nouvel envol aux productions monographiques. En effet, les auteurs procèdent à une description de la structure interne que la monographie de paroisse prend à la suite de la publication, à partir de 1897, de l'*Histoire de la seigneurie de Lauzon*. Selon *La vie littéraire...*, les monographies paroissiales auraient pavé « la voie »<sup>9</sup> du renouvellement que le discours historique connaît à partir des années 1920.

---

<sup>8</sup> Marc RIOPEL, « Réflexions sur l'application de l'histoire », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 57, n° 1 (2003), p. 5-21

<sup>9</sup> LEMIRE et SAINT-JACQUES (dir.), 2005: 269. Voir aussi p. 454-455, pour d'autres témoignages sur le renouveau du discours historique, notamment dans la presse écrite.

La monographie paroissiale ne fait pas partie du corpus historiographique de l'histoire de l'art au Québec. À notre connaissance, seul Laurier Lacroix a évoqué la place occupée par les monographies de paroisse dans notre histoire de l'art. Il s'intéresse à ces récits dans sa thèse portant sur la nature et l'influence du fonds de tableaux Desjardins. Au chapitre dédié à l'état de la question, l'auteur explique que « [...] des érudits, férus d'histoire locale, font paraître des ouvrages essentiels à la connaissance de l'évolution des paroisses et fournissent une information utile sur l'acquisition de tableaux du fonds Desjardins »<sup>10</sup>.

Bien qu'elles n'aient pas fait l'objet d'une analyse critique comme matériau historiographique, les monographies de paroisse ne sont pas pour autant tombées dans l'oubli. Entre 1930 et 1960, Gérard Morisset (1898-1970) s'y réfère, à l'occasion, pour la constitution de l'*Inventaire des œuvres d'art*. La forte teneur documentaire de ces monographies permet de documenter l'histoire des œuvres issues du régime français. Les historiens de l'art intéressés à l'art ancien du Québec y ont recours.

Les monographies de paroisses ont donc assuré – et assurent toujours – une médiation entre le chercheur et des sources peu accessibles ou carrément disparues. Les divers documents d'archives transcrits dans ces ouvrages permettent à l'historien de l'art d'extraire, par exemple, des informations sur l'architecture ou le décor peint et sculpté des églises; dans certains cas, l'année et le mode d'acquisition des œuvres ; parfois le nom de l'artiste, le prix payé, les retouches et la date de la disparition de l'œuvre. Ainsi, la place qu'occupent actuellement les monographies de paroisse dans notre histoire de l'art se situe au bas de la page, comme référence et sous la forme d'un matériau documentaire.

---

<sup>10</sup> Laurier LACROIX, *Le fonds de tableaux Desjardins nature et influence*, Thèse, Université Laval, 1998, vol. I, p. 57.

*Hypothèse, cadre d'analyse, questions et structure des chapitres*

Une lecture plus attentive des monographies de paroisse permet cependant d'entrevoir qu'il est possible de les considérer autrement, soit comme un lieu d'écriture générateur de discours sur l'art. Notre mémoire explore la monographie paroissiale dans cette perspective. Il s'inscrit dans la foulée de recherches récentes<sup>11</sup> qui font la mise au jour de nouveaux corpus littéraires afin de reconsidérer le cadre à l'intérieur duquel l'historiographie de l'histoire de l'art au Québec a été pensée<sup>12</sup>. Notre corpus comprend soixante-dix monographies de paroisse parues sous forme de volume entre 1854 et 1926, près de la moitié des monographies paroissiales parues durant cette période. Nous avons choisi des monographies où l'on trouve des mentions concernant l'architecture et le décor peint et sculpté des églises<sup>13</sup>.

La monographie de paroisse n'ayant pas fait l'objet d'analyse critique antérieure, nous avançons en terrain vierge. Des pages lumineuses dans *L'archéologie du savoir* de Michel Foucault (1926-1984) nous ont inspiré la méthodologie des deux premiers chapitres. En effet, c'est autour du concept de « formation discursive » que nous avons travaillé pour définir la monographie paroissiale :

---

<sup>11</sup> Nous faisons notamment référence au colloque sur l'historiographie de l'histoire de l'art au Québec qui a eu lieu à l'UQAM le 4 novembre 2005. La rencontre a réuni plusieurs historiens de l'art autour de problématiques liées à l'écriture des « premières pages de l'histoire de l'art au Québec (avant 1925) ». Ce colloque a permis de faire le point sur l'état des recherches et de jeter un nouveau regard sur des corpus littéraires traitant d'art (articles de revues, monographies paroissiales, histoires institutionnelles, concours littéraires, allocutions) qui ne trouvent guère leur place dans l'historiographie traditionnelle de l'histoire de l'art au Québec.

<sup>12</sup> L'historiographie de l'histoire de l'art au Québec semble traditionnellement faire naître la discipline après la Grande Guerre. John R. Porter, constatant le caractère récent de l'histoire de l'art québécois, écrivait en 1986 que « les premières contributions appréciables ne remontent qu'au début des années 1920 », John R. PORTER, *Étude de la construction de la mémoire collective des Québécois au XX<sup>e</sup> siècle: approches multidisciplinaires*, dans Jacques MATHIEU et CÉLAT (dir.), *Étude de la construction de la mémoire collective des Québécois au XX<sup>e</sup> siècle : approches multidisciplinaires*, Québec, CELAT, 1986, p. 31.

<sup>13</sup> La monographie de l'abbé Jean-Baptiste Ferland, la première monographie publiée, déroge à cette règle.

[La formation discursive] est assurée par un ensemble de relations établies entre des instances d'émergence, de délimitation et de spécification. On dira donc qu'une formation discursive se définit (au moins quant à ses objets) si on peut établir un pareil ensemble; si on peut montrer comment n'importe quel objet du discours en question y trouve son lieu et sa loi d'apparition; si on peut montrer qu'il peut donner naissance simultanément ou successivement à des objets qui s'excluent, sans qu'il ait lui-même à se modifier (FOUCAULT, 1969: 60-61)

Il nous est donc apparu important, dans un premier temps, de cerner et de comprendre l'apparition de ce type d'écriture d'une part, et de décrire son développement dans le temps, d'autre part. Notre premier chapitre est ainsi entièrement consacré à l'émergence et au développement de la monographie de paroisse. À l'intérieur de ce chapitre, nous justifions les bornes chronologiques de notre étude : 1854 – avec la parution des *Notes sur les regîtres* [sic] de *Notre-Dame* de l'abbé Jean-Baptiste-Antoine Ferland – marque l'année d'apparition de la monographie paroissiale et 1926, suite au texte intitulé *Les monographies, leur rôle, leur caractère* publié par l'abbé Ivanohë Caron, sa constitution comme genre. Dans la première partie de ce chapitre, nous répondons essentiellement à une question inspirée par Michel Foucault : nous nous interrogeons sur les conditions de possibilité qui permettent l'émergence de la monographie paroissiale au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans la seconde partie, nous décrivons les différentes formes que la monographie de paroisse prend en marquant les événements qui articulent son évolution.

Le deuxième chapitre aborde la pratique historique particulière que représente l'écriture de la monographie paroissiale. Nous empruntons encore à la pensée de Michel Foucault en définissant l'archive paroissiale, c'est-à-dire, l'ensemble des éléments et leurs combinatoires qui constituent le récit monographique. Quels sont les matériaux de cette histoire ? Quel rapport les auteurs entretiennent-ils avec les sources ? Quel est leur rapport au temps ? Guidée par ces

questions, nous exposons la manière dont l'archive paroissiale permet l'atteinte des différents objectifs poursuivis par les auteurs : participer à un projet historique plus large, édifier le lecteur et transmettre, par la représentation écrite, un legs historique, spirituel et matériel.

Enfin, le troisième chapitre traite spécifiquement du discours sur l'art ; nous y décrivons les différentes voies que les auteurs empruntent pour mettre les œuvres en récit. Afin de procéder à l'analyse du discours, nous nous sommes inspirés des travaux de deux auteurs : Nathalie Heinich<sup>14</sup> et Laurence Bardin<sup>15</sup> où nous avons puisé l'approche et la méthode.

Inspirée par une démarche « émique » héritée de l'ethnographie<sup>16</sup>, Nathalie Heinich propose dans l'ouvrage *Ce que l'art fait à la sociologie*, de prendre pour objet « l'art tel qu'il est vécu par les acteurs » (1998: 8) La thèse de Heinich repose sur différentes postures sociologiques dont le cumul permet à l'analyste d'explicitier et de comprendre l'expérience des différents acteurs face à l'art. Trois des six postures exposées par l'auteur ont particulièrement inspiré notre approche. Il s'agit, dans un premier temps, de la posture descriptive qui conduit à décrire « la façon dont les acteurs, selon les situations, investissent tel ou tel de ces moments pour assurer leur rapport au monde [...] c'est au [sociologue] de se laisser guider par les déplacements des acteurs dans le monde tels qu'ils l'habitent » (1998: 40). La posture pluraliste, ensuite, appelle à « restituer la pluralité des expériences » (1998: 54). Enfin, avec la posture relativiste, l'auteur propose de « repérer des constantes ou, du moins, des phénomènes de moindre variation,

---

<sup>14</sup> Nathalie HEINICH, *Ce que l'art fait à la sociologie*, Paris, Éditions de Minuit, 1998, 90 p.

<sup>15</sup> Laurence BARDIN, *L'analyse de contenu*, Paris, Presses Universitaires de France, 2003 (1977), 296 p.

<sup>16</sup> « L'approche 'émique' est celle qui recourt à la classification des idées des individus qui participent à une société et à une culture données. Cette approche s'oppose à l'approche 'étiqque' qui fonde ses catégories ou classifications conceptuelles sur les théories des sciences sociales. » Patrick J. Brunet, *Les enjeux éthiques d'Internet en Afrique de l'Ouest : vers un modèle éthique d'intégration*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, Paris, L'Harmattan, Ottawa, Centre de recherches pour le développement international, 2002, xii, 170 p. (coll. « Éthique et philosophie de la communication »).

susceptibles de conférer une relative stabilité aux références partagées par les acteurs lorsqu'ils s'interrogent sur l'authenticité, le sens, l'art [...] ». (1998: 62). Ainsi, devant notre échantillon de textes, nous nous sommes interrogée sur la manière dont les auteurs des monographies paroissiales construisent la valeur des œuvres dont ils discutent dans leurs ouvrages. Au sein de quels registres de valeurs ces auteurs exercent-ils leurs jugements sur les œuvres ? Quel rôle accordent-ils au discours sur l'art dans le récit historique ? Comment sert-il les intérêts déjà énoncés des auteurs ? Comment participe-t-il à l'atteinte des buts que la monographie poursuit ? Comment approchent-ils les œuvres ?

Afin de recueillir les données permettant de répondre à ces interrogations, nous nous sommes appuyée sur le travail de Laurence Bardin qui expose, dans *L'analyse de contenu*, différentes techniques servant à l'analyse de discours de tous ordres. Celles qui nous intéressent particulièrement – entre autres parce qu'elles enrichissent l'approche suggérée par Heinich d'une méthodologie opératoire – comprennent la production du discours comme une activité créatrice d'événements : « L'analyse de l'énonciation, explique Bardin, repose sur une conception du discours comme parole en acte [...] Dans toute communication, [...] un 'triangle' ordonne la production : le locuteur, son objet de discours [...] et un tiers sont les trois pôles » (2003: 224). Bien que cette méthode inspirée par la science de la communication convienne principalement à l'analyse d'entretiens, en accommodant quelques concepts, nous avons cru pouvoir en faire bon usage pour organiser et comprendre notre corpus. Ainsi, « Locuteur », « Objet de discours » et « un Tiers », deviennent respectivement dans notre analyse : l'auteur, la monographie paroissiale (plus précisément le discours sur l'art) et, enfin, le public, lecteur de l'ouvrage. Nous avons procédé à une analyse thématique qui, comme l'explique Bardin, « est transversale, c'est-à-dire qu'elle découpe l'ensemble [des discours] par une grille de catégories projetée sur les contenus »



(2003: 229) mais, ajouterons-nous, cette « grille » émane du corpus même, comme nous le verrons dans ce troisième chapitre.

## Chapitre I

### **La monographie de paroisse : émergence et définition d'un genre**

*[D]es mémoires dont le but est de recueillir tout ce qui s'est passé dans une paroisse depuis son établissement, de conserver le souvenir d'événements [...] qu'on ne [...] connaît déjà plus que sur les rapports d'un petit nombre d'anciens, avec lesquels leur mémoire sera bientôt ensevelie ; [...] de semblables mémoires, disons-nous, peuvent avoir pour plusieurs, et dans différentes circonstances, un intérêt assez particulier et d'une certaine conséquence*

Félix Gatién

Dans une conjoncture où les Canadiens français luttent sur plusieurs fronts pour conserver, défendre et faire fleurir leurs valeurs culturelles, il n'est pas étonnant que la littérature à caractère historique connaisse au XIX<sup>e</sup> siècle une augmentation de titres publiés et une diversification de ses objets. La prolifération des études historiques est perçue comme un signe de vitalité sociale, comme la démonstration à la fois de la connaissance profonde et de la substance d'un soi-même collectif :

Aussi un grand journal catholique [*The Catholic Review*], publié dans la métropole de la grande république [New York], citait-il, il y a quelques mois à peine, notre foi catholique, nos traditions et notre histoire, comme des preuves irrécusables de notre vigueur sociale, et de notre existence religieuse et nationale. En fait d'histoire générale du Canada, nous disait un érudit de notre passé, nous n'avons plus rien à apprendre. Ce qui nous manque encore, ce sont les histoires particulières des familles, des paroisses ou des villes [...] (MOREAU, 1889: 3).

Dans cette perspective, l'histoire de la paroisse est appelée à jouer un rôle de premier plan, car s'enchevêtrent dans son récit, l'affirmation de valeurs culturelles constitutives (la Foi, la famille et la langue), la description d'un territoire avec une historicité propre (l'arrivée des colons, la délimitation des frontières de la paroisse), l'historique de l'établissement des institutions (la première chapelle et les églises subséquentes, le couvent, le collège) et l'inventaire de biens communs (les avoirs de la fabrique). Nous reviendrons plus loin sur ces aspects caractéristiques du récit de la monographie paroissiale.

### *1.1 Sur l'apparition de la monographie paroissiale*

À notre connaissance, la première monographie de paroisse publiée sous forme de volume est celle que Jean-Baptiste-Antoine Ferland écrit sur Notre-Dame de Québec en 1854<sup>17</sup>. Six ans plus tard, Jean Langevin (1821-1892) fait paraître le premier volume de ses *Notes sur les archives de Notre-Dame de Beauport*<sup>18</sup>. Cependant, l'émergence des monographies paroissiales précède, d'une certaine manière, ces parutions. En effet, la première mention que nous trouvons sur l'importance d'écrire l'histoire de chacune des paroisses figure dans la monographie posthume de l'abbé Félix Gatien (1776-1844) intitulée *Histoire de la paroisse du Cap-Santé*<sup>19</sup>. Après avoir paraphrasé Monseigneur Octave Plessis (1763-1825), Gatien explique que ce sont ses échanges avec l'évêque qui l'auraient motivé à faire des recherches sur la paroisse dont il a été le curé de 1817 à 1844 :

---

<sup>17</sup> Jean-Baptiste-Antoine FERLAND, *Notes sur les registres [sic] de Notre-Dame de Québec*, Québec, Imprimerie d'Aug. Côté et cie., 1854, 75 p.

<sup>18</sup> Québec, St. Michel et Darveau, xxxvi, 138 p. Le second volume sera publié chez C. Darveau en 1863.

<sup>19</sup> Cette monographie (que l'auteur avait alors intitulée *Mémoires sur la paroisse du Cap-Santé par M. F. Gatien*) a été écrite en 1830 – vingt-quatre ans avant l'entreprise de Ferland – mais n'a été publiée par Henri-Raymond Casgrain (1831-1904) qu'en 1884.

Nous lui [monseigneur Octave Plessis] avons entendu dire plusieurs fois, qu'il voudrait qu'il y eût de semblables mémoires ou recueils dans toutes les paroisses : et nous avouons que ce sont en grande partie ses réflexions sur ce sujet et ses conseils particuliers qui nous ont déterminé à écrire les présents mémoires sur la paroisse du Cap-Santé. Son opinion, son jugement, son approbation enfin, seront notre réponse à toute critique sur le mérite du présent recueil (GATIEN, 1884: 46-47).

Il nous semble étonnant que tant d'années séparent le manuscrit de Félix Gatien (1830) et les publications des abbés Jean-Baptiste-Antoine Ferland (1854) et Jean Langevin (1860). Y eut-il d'autres cas semblables, d'autres tentatives ? Nous l'ignorons, mais le soupçonnons. Dans l'introduction de *Chronique de Rimouski*, l'abbé Charles Guay (1845-1922) affirme se servir des notes que Cyprien Tanguay (1819-1902) prend, alors qu'il dessert la paroisse Saint-Germain de Rimouski, entre 1850 et 1859<sup>20</sup>. L'abbé Trudelle indique dans ses *Trois Souvenirs* qu'il a commencé à écrire l'histoire des Bois-Francs en 1852 (TRUDELLE, 1878: 5). D'autres recherches pourraient également explorer la voie d'une possible publication préalable dans les journaux<sup>21</sup>.

Faute d'exemples plus nombreux et mieux documentés, nous prenons l'année 1854 comme date d'émergence des monographies paroissiales. Nous restons cependant prudente devant l'équation qui pourrait faire de cette éruption, une réponse directe au Rapport Durham. Faisons dans l'uchronie : si Lord Durham avait vanté la richesse de la littérature, de l'histoire et de la culture des Canadiens-français, si l'Union n'avait pas eu lieu, les monographies paroissiales

---

<sup>20</sup> « M l'abbé Cyprien Tanguay avait eu l'intention de publier un travail sur la paroisse de Rimouski; mais ayant été appelé à la composition de son Dictionnaire Généalogique, surnommé en France 'Le Livre d'Or du Canada', il ne put mettre la dernière main à son œuvre. Ayant été curé neuf ans de cette paroisse, il recueillit des notes intéressantes qui nous ont été d'un grand secours » Charles GUAY, *Chronique de Rimouski*, Québec, P.-G. Delisle, 1873-1874, 2 vol., vol I, p. 10.

<sup>21</sup> C'est le cas de la monographie de J.-B.-A. Ferland antérieurement parue dans le *Journal de Québec* et dans *La Minerve*. D'autres monographies, comme celle que Thomas-Napoléon Le Moyne (1847-1910) publie dans *L'Opinion publique* en 1882, ne connut de publication reliée qu'en 1995. Voir Thomas-Napoléon LE MOYNE, *L'Île Perrot et ses environs : essai historique (de 1672 à 1872)*, Saint-Timothée, Publications généalogiques, 1995 (*L'Opinion publique*, 15 juin au 21 septembre 1882), 71 p.

auraient-elles vu le jour ? Rien ne laisse supposer le contraire. Mais alors, pourquoi cette forme d'histoire émerge-t-elle à ce moment-là et pas à un autre ? En nous inspirant de la pensée de Michel Foucault, nous sommes portée à nous interroger sur l'épistémè des origines<sup>22</sup>, plus précisément sur les règles de formation de ce discours : quelles conditions de possibilité étaient donc réunies au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle pour que ce type de production se développe ?

Comme il a été mentionné plus haut, le récit de la monographie de paroisse est constitué d'une série de discours portant sur les valeurs culturelles, le territoire, les institutions et les biens d'une communauté particulière dont un auteur rapporte l'histoire dans un volume. De manière succincte, nous dirions que pour que la monographie de paroisse puisse s'écrire il faut, *primo*, que chacun de ces éléments aient pris place dans l'épaisseur historique de la formation d'une paroisse ; *secundo*, un auteur qui puisse en tisser la trame ; *tertio* une conjoncture historiographique favorable à leur réunion.

### *1.1.1 Formation des paroisses*

Durant le Régime français, l'implantation des paroisses se fait au compte-gouttes. En fait, avant l'arrivée de François de Laval (1623-1708) comme vicaire apostolique en 1659, on ne compte que trois cadres paroissiaux – qui correspondent aux trois gouvernements (Montréal, Trois-Rivières et Québec) –, où les fidèles sont desservis par voie de mission (LABERGE, 2001: 14). Devenu évêque en 1674, Laval procède, quelques années plus tard, à un premier découpage de districts paroissiaux dans la vallée du Saint-Laurent. Les grands problèmes que l'évêque rencontre dans cette opération qu'il mène en 1678 concernent la dispersion de petits foyers de peuplement sur de vastes territoires et la perception de la dîme.

---

<sup>22</sup> Michel FOUCAULT, *L'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969, p. 105-255.

Lorsque Jean-Baptiste de La Croix de Chevrières de Saint-Vallier (1653-1727) revêt les habits épiscopaux en 1688, quinze paroisses ont été érigées canoniquement sur les trente-neuf qui ont ouvert leurs registres (BÉLANGER/LANDRY/JETTÉ, 1990: 349 ; LABERGE, 2001: 16). Deux raisons expliquent cet écart. Mgr Laval évalue d'une part à 500 livres le montant nécessaire pour l'entretien d'un curé, et seuls les districts qui garantissent des dîmes qui atteignent les 400 livres (le reste est donné par le roi) sont autorisés à demander l'érection d'une paroisse et la nomination d'un curé résidant. Étant donné l'éparpillement de la population, pour arriver à amasser cette somme, l'évêque est contraint à la création de districts très (trop) étendus (LABERGE, 2001: 15-16). D'autre part, Laval (tout comme ses successeurs jusqu'à la Conquête) manifeste de vives réticences à l'égard de la création de cures inamovibles. Lorsque Mgr de Laval fonde le Séminaire de Québec, il y envisage la résidence des prêtres qui desserviront les paroisses en séjours variables :

Dans les premières années de sa desserte M. LeBoullenger demeurait souvent au Séminaire dont il était prêtre et allait de là faire des missions en différentes places du diocèse, et on voit par les registres qu'il était alors temporairement remplacé à Charlesbourg par d'autres prêtres. Mais cet état de choses ne dura que jusqu'au 8 novembre 1716 où il fut nommé à la cure de Charlesbourg et dont il prit solennellement possession le 15 du même mois (TRUDELLE, 1887: 64-65).

Tout en gardant un contrôle serré sur ses effectifs, le Séminaire pourrait percevoir les dîmes et assurer une redistribution équitable entre les paroisses. Par ailleurs, Laberge, dans l'important ouvrage intitulé *La paroisse*, cite une lettre de Mgr Pontbriand (1708-1760) où il manifeste ses craintes concernant la perte du contrôle épiscopal sur le clergé dans l'éventualité d'une fixation des cures (voir LABERGE, 2001: 15, 23 ; DEMERS, 1906: 78 ; FERRETTI, 1996: 22 ; ROY J.-E., 1897-1904: I, 269).

De la Conquête aux années 1850, la pénurie de clercs empêche également l'épiscopat de fixer les cures<sup>23</sup>. En parcourant les monographies paroissiales on comprend comment l'ampleur du district paroissial et la desserte irrégulière des cures deviennent un problème de taille pour les habitants et le bas clergé.

Comme en témoigne le récit de l'abbé Benjamin Demers – et tant d'autres encore<sup>24</sup>, l'établissement du lieu de construction de l'église est l'objet d'une lutte acharnée entre noyaux de paroissiens dispersés sur un domaine étendu :

[En 1781] la paroisse se divisa en trois partis. Le parti *du bas* qui voulait la restauration [de l'église construite en 1675 et agrandie une première fois en 1721]; le parti *du centre* qui demandait de placer l'église vers le milieu de la paroisse; enfin le parti *du haut*, [...] qui voulait une nouvelle paroisse, *entre les deux rivières* [...]. 'L'église, [disent les opposants au projet de restauration], avait été placée, à l'origine, à l'extrémité de la seigneurie, parce qu'alors c'était le centre de la population, mais depuis cent ans, tout a bien changé. Le temple ne répond plus aux besoins de notre époque. Ne vaudrait-il pas mieux le démolir et en construire un nouveau à proximité des établissements qui ont été formés depuis ?' [C'est l'auteur qui souligne] (DEMERS, 1906: 157-159).

Le cas rapporté ici est celui, particulier<sup>25</sup>, de Saint-Joseph de Lévy, paroisse dont l'érection canonique remonte à 1694 ; mais c'est le cas, général, des vieilles paroisses aux vastes territoires qui, tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, se peuplent et se démembrent.

<sup>23</sup> « L'Église canadienne compte 196 prêtres réguliers et séculaires en 1759. Les départs et les décès ramènent ce nombre à 163 en 1760. Trente ans plus tard, ils ne sont plus que 103 pour desservir 133 paroisses » Donald FYSON, « La paroisse et l'administration étatique sous le Régime britannique (1764-1840) », in Serge COURVILLE et Normand SÉGUIN, *La paroisse*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2001.

<sup>24</sup> Voir, entre autres, François-Venant CHAREST, *Notes sur la paroisse de St Janvier de Weedon*, Sherbrooke, Imprimerie du Séminaire St Charles-Borromée, 1891, p. 21-22. ; Joseph-Napoléon Théodule SIROIS, *Monographie de St-Ignace, du cap St-Ignace : Depuis 1672 à 1903*, Lévis, La Revue du notariat, 1903, p. 9-12 ; p. 41-62.

<sup>25</sup> Le problème de la restauration ou de la construction d'une nouvelle église traîne durant dix ans, jusqu'à ce que lors d'un orage d'été, la foudre éclate et détruit une partie du temple : « Ainsi se termina par le feu du ciel une querelle qui avait duré près de dix années. Les dommages furent réparés sans que personne ne trouva [sic] à redire » Benjamin DEMERS, *La paroisse de St-Romuald d'Etchemin, avant et depuis son érection*, Québec, J.-A. K.-Lafamme, imprimeur, 1906, p. 161.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les démarches administratives, les différends entre paroissiens concernant la délimitation des frontières de la paroisse<sup>26</sup> et la détermination du lieu d'érection de l'église paroissiale ont été soigneusement décrits par Christine Hudon (1996: 66-79). Nous ne reprendrons pas ici cette description. Pour notre propos, retenons cependant qu'entre l'arrivée des premiers colons et celle d'un curé résident, des dizaines d'années peuvent s'écouler. Ponctué de requêtes à l'adresse de l'évêque et des réponses sans lendemain, la formation d'une paroisse résulte de la négociation constante d'habitants déterminés à se constituer en une communauté distincte, au territoire clairement défini et dont un clocher fixera la marque dans le paysage.

### 1.1.2 *L'auteur : le prêtre résident*<sup>27</sup>

La fixation de la cure marque le point d'arrêt de cette longue marche vers la finitude de la paroisse. D'autres horizons se profilent. Pour les paroissiens, l'accueil d'un prêtre résident marque donc une étape décisive associée à un processus arrivé (enfin) à maturité :

[...] M. Chefdeville [...] quitta la Rivière-du-loup, et Yamachiche eut pour la première fois depuis sa fondation [en 1703], un desservant *résident*, un prêtre *pour elle seule*. Après 40 ans d'existence, il était bien juste que cette paroisse quittât enfin ses langes et entrât dans l'âge de puberté [c'est l'auteur qui souligne] (CARON N., 1892: 38) .

Sous la plume des auteurs, qui projettent sur l'histoire leurs perspectives contemporaines (nous y reviendrons), la communauté semble capable d'envisager un avenir commun, elle se considère désormais entière et féconde :

---

<sup>26</sup> À la suite d'un démembrement de la paroisse mère ou de l'annexion d'une partie de son territoire à une paroisse voisine, par exemple.

<sup>27</sup> L'écriture des monographies paroissiales est un domaine exclusif aux prêtres jusqu'à la publication de *L'Histoire de la paroisse de Saint-Augustin (Portneuf)* du journaliste Auguste Bécharde en 1885.



[Monsieur Bourget] fut nommé [en 1827] aux Trois-Pistoles, et lors de l'érection canonique de la paroisse [un an plus tard], il devint *ipso facto* premier curé résident des Trois-Pistoles. Maintenant, Trois-Pistoles pouvait espérer beaucoup de l'avenir. L'œuvre des commencements portait ses fruits ; la période de formation avait cessé et la prospérité et l'aisance, qui ont fait de Trois-Pistoles une paroisse enviable, allaient venir semer à pleines mains ses dons magnifiques (GAUVREAU, 1891: 159-160).

Si nous pouvons relever ça et là la complétion de la formation de paroisses, l'essor avéré commence au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Certes, la desserte des paroisses connaît une stabilité durant le mandat de Mgr Joseph-Octave Plessis (évêque en 1806, archevêque en 1819) : « Pendant son épiscopat, de 65 à 80 % des prêtres, selon la période, rest[ent] dans la même paroisse durant plus de 10 ans et de 45 à 53 % durant plus de 20 ans »<sup>28</sup>. Mais en vue d'accroître le recrutement du clergé, Mgr Plessis fonde des collèges un peu partout et plusieurs des nouveaux prêtres sont, dès leur sortie du séminaire, assignés à l'enseignement, privant ainsi les paroisses de curés<sup>29</sup>.

À partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, un ensemble de facteurs sont à l'origine de la reprise de l'érection de paroisses – et de l'inamovibilité des cures. L'accroissement de la population d'abord<sup>30</sup>, puis un clergé plus nombreux et mieux formé pour son encadrement, ensuite<sup>31</sup>. L'entreprise de colonisation du territoire dont l'Église est le moteur durant cette

<sup>28</sup> James H. LAMBERT, « Plessis, Joseph-Octave », Dictionnaire biographique du Canada en ligne, vol VI (1821-1835), 2000, site Internet, <http://www.biographi.ca/fr/ShowBio.asp?BioId=37198&query=plessis>, consulté le 18 janvier 2007.

<sup>29</sup> « Vers 1817, Plessis commença [...] à aider [les] collèges classiques à s'établir dans les régions rurales. Cette année-là, il rédigea le règlement du collège de Saint-Hyacinthe, créé par Antoine Girouard, et, par la suite, obtint des lettres patentes et trouva du personnel pour cet établissement. Il encouragea aussi Pierre-Marie Mignault à Chambly et Charles-Joseph Ducharme à Sainte-Thérèse-de-Blainville (Sainte-Thérèse). Il tenta de recruter des candidats du milieu ouvrier à Québec en fondant un collège dans le faubourg Saint-Roch en 1818. [...] L'affectation de jeunes ecclésiastiques dans les nouveaux collèges suscitait cependant des critiques de la part des curés, qui étaient ainsi privés d'assistants [...] Plessis exerçait une influence considérable sur la formation de ses recrues en supervisant leurs études et en donnant des conférences à Québec et à Nicolet. [...] » LAMBERT, 2000.

<sup>30</sup> En 1754, la Nouvelle-France compte 55 009 habitants. En 1851, le Canada-Est en compte 1 780 522. STATISTIQUE Canada, 1851-1852 – *Recensement du Bas-Canada (Général), Tableau V – Population par âges*, [http://estat2.statcan.ca/cgi-win/cnsmcgi.exe?Lang=F&ESTATFile=EStat\Francais\SC\\_RR-fra.htm](http://estat2.statcan.ca/cgi-win/cnsmcgi.exe?Lang=F&ESTATFile=EStat\Francais\SC_RR-fra.htm)

<sup>31</sup> « Le rapport prêtre/ fidèle passe de 1 pour 1185, en 1840, à 1 pour 658, en 1870 » Lucia FERRETTI, *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*, [Montréal], Boréal, 1999, p. 65.

période, appelle la création de nouvelles paroisses<sup>32</sup> et de structures diocésaines<sup>33</sup> qui à leur tour implantent de nouvelles structures (couvents, collèges) où essaient des communautés religieuses. En défricheur ou hôte attendu, le clergé prend possession du territoire et s'installe dans le cadre paroissial.

Il nous semble capital de souligner l'importance de l'insertion définitive des clercs dans le quotidien de la paroisse, car il s'agit, à notre avis, d'une clé majeure pour comprendre l'écriture de la monographie paroissiale. En effet, tant et aussi longtemps que le prêtre ne vit pas parmi les paroissiens, la monographie paroissiale telle qu'elle s'est développée positivement dans l'histoire ne peut émerger.

Le récit de la monographie de paroisse a un caractère endogène indéniable. Le discours trouve son point d'impulsion dans la victoire de la communauté sur la nature sauvage, et son ancrage dans le récit du quotidien paroissial. Si des chapitres entiers sont consacrés aux temps des pionniers, d'autres abordent, souvent pêle-mêle, les activités qui occupent les paroissiens : la construction et décoration de l'église, les catastrophes, les visites pastorales, l'arrivée de communautés religieuses, le passage d'un personnage excentrique, les dévotions qui naissent, les légendes, l'organisation d'une soirée musicale, et autres encore. Entre l'histoire et l'éphéméride, le discours se gradue en échelles variables. La position de l'auteur dans la paroisse, son rôle de leader des paroissiens, qu'il a le devoir de diriger, est essentielle au développement de ce discours qui prend forme à partir de l'espace de naissance et de mort d'une communauté dont l'auteur fait partie :

---

<sup>32</sup> On dénombre 600 paroisses en 1870 (FERRETTI, 1999: 65) et 736 en 1898 (Jean HAMELIN et Nicole GAGNON, *Histoire du catholicisme québécois : le XX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Boréal, 1984, vol. III, t. 1, p. 259).

<sup>33</sup> Ottawa (1847), Saint-Hyacinthe (1852), Trois-Rivières (1852), Rimouski (1892), Joliette (1904) et Mont-Laurier (1913).

Nous présentons en toute confiance aux enfants d'Yamachiche ce volume écrit de plusieurs mains. Le lien d'unité y est facile à saisir : c'est la vieille paroisse où l'on a été baptisé, où l'on a passé les belles années de l'enfance, où l'aïeul a coulé ses paisibles jours et où il dort son dernier sommeil. Quelle que soit la main qui trace l'histoire de ce coin de terre sacré, elle écrit pour notre coeur et notre cœur tressaille à ses récits (CARON N., 1892: 4).

Ainsi, ce lien intime entre l'auteur et son objet d'étude nous apparaît comme une condition fondamentale à l'existence de la monographie paroissiale<sup>34</sup>.

### 1.1.3 La conjoncture historiographique

Comme nous l'avons vu, contrairement aux paroisses fondées à partir de 1760, celles qui sont issues du Régime français ont bénéficié assez tôt d'un curé résidant, élément fondamental de l'écriture de la monographie paroissiale. Cependant, celle-ci émerge durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et pas avant. Nous croyons que l'engouement pour l'étude à caractère historique secondé par le développement du secteur de l'imprimé à cette époque expliquent également son apparition.

Aux côtés des grandes synthèses historiques comme celle de François-Xavier Garneau (1809-1866)<sup>35</sup>, de la publication de mémoires par la *Société littéraire et historique de Québec*<sup>36</sup>,

---

<sup>34</sup> Quelques prêtres ont rédigé l'histoire de plus d'une paroisse. Nous nous demandions alors si notre hypothèse sur la nécessité de ce lien intime entre l'auteur et la paroisse sur laquelle il écrit tenait toujours. Notre analyse semble avérée. L'abbé Moreau a écrit trois monographies paroissiales : une première sur sa paroisse natale (Saint-Luc), une deuxième sur celle dont sa famille est originaire (L'Acadie, paroisse mère de Saint-Luc) et celle où il a été vicaire (Ste-Geneviève de Berthier). L'abbé Couillard-Desprès écrit sur Saint-Ours et sur Notre-Dame de Sorel où il a été respectivement vicaire (durant quatorze ans) et curé (durant 9 ans).

<sup>35</sup> François-Xavier GARNEAU, *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, [Québec], Imprimerie de N. Aubin, 1845-1852, 4 vol.

<sup>36</sup> SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE DE QUÉBEC, *Collection de mémoires et de relations sur l'histoire ancienne du Canada: d'après des manuscrits récemment obtenus des archives et bureaux publics en France*, Québec, Imprimerie de William Cowan et fils, 1840, ii, 155 p.

des travaux de l'abbé Jean-Baptiste-Arthur Ferland (1805-1865)<sup>37</sup> et de Bibaud jeune (1823-1887)<sup>38</sup>, des récits des explorateurs de la Nouvelle-France annotés par des religieux commencent à être édités<sup>39</sup>. Le clergé procède également à la biographie des fondateurs de la colonie, citons en exemple les écrits du sulpicien Étienne-Michel Faillon (1799-1870) sur Mère d'Youville (1852), Marguerite Bourgeois (1853), Jeanne Mance (1854) et Jeanne LeBer (1860). Les protagonistes des tout premiers moments de la Nouvelle-France comme Cartier<sup>40</sup>, Champlain<sup>41</sup> et Maisonneuve<sup>42</sup>, trouvent leur biographe et les principales structures de la société canadienne-française – l'éducation, la politique, le droit, l'Église – leur historien<sup>43</sup>. Selon Serge Gagnon, l'ensemble de cette production avait pour objectif de mettre en évidence les normes et les valeurs que la société devait perpétuer dans une « volonté de survie de la collectivité » (GAGNON, 1978: 123). Le terrain est donc favorable à l'accueil de travaux historiques de tout genre. Et la

---

<sup>37</sup> Nous faisons référence aux *Observations sur un ouvrage intitulé Histoire du Canada, etc.*, par M. l'abbé Brasseur de Bourbourg, vicaire-général de Boston, ancien professeur d'histoire ecclésiastique au Séminaire de Québec, membre de plusieurs sociétés savantes d'Europe et d'Amérique, etc., etc., Québec, imprimé par Augustin Côté et cie, 1853, 79 p. et à ses *Cours d'histoire du Canada, Québec*, Augustin Côté, 1861, 2 vol.

<sup>38</sup> François-Maximilien BIBAUD, *Les institutions de l'histoire du Canada ou Annales canadiennes jusqu'à l'an MDCCCXIX, suivies d'un précis jusqu'à nos jours, d'un tableau historique des progrès, et biographique des hommes illustres du Canada, et accompagnées de synchronismes de l'histoire générale de l'Amérique*, Montréal, imprimé par Senécal et Daniel, 1855, 9 vol.

<sup>39</sup> La publication par l'abbé Charles-Honoré Laverdière (1826-1873) des *Œuvres de Champlain* en 1870 est à inscrire dans cette foulée. Rappelons ici que chez les religieux, il y a une tradition d'écriture au quotidien à caractère historique qui remonte aux tout débuts de la Nouvelle-France (*Relations des Jésuites*). Pensons également au travail des religieuses annalistes ou épistoliers (par exemple, sœur Marie Morin, première annaliste de l'Hôtel-Dieu de Montréal (1659-1725), ou Marie de l'Incarnation (1599-1672) dont les lettres constituent une narration annuelle des principaux événements qui se sont déroulés dans la colonie).

<sup>40</sup> Narcisse-Eutrope DIONNE, *Jacques Cartier*, Québec, Imprimerie Léger Brousseau, 1889, xii-332 p.

<sup>41</sup> Narcisse-Eutrope DIONNE, *Samuel Champlain, fondateur de Québec et père de la Nouvelle-France : histoire de sa vie et de ses voyages*, Québec, A. Côté et cie, imprimeurs-éditeurs, 1891, 2 vol. et Henri-Raymond CASGRAIN, *Champlain : sa vie et son caractère*, Québec, Imprimerie de L.-J. Demers & frère, 1898, 60 p.

<sup>42</sup> Pierre ROUSSEAU, *Histoire de la vie de M. Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, fondateur et premier gouverneur de Villemarie, 1640-1676*, Montréal, Librairie Saint-Joseph, Cadieux & Derome, 1886, 290 p.

<sup>43</sup> Au sujet des biographies de héros et des synthèses spécialisées, on peut consulter GAGNON S. 1978: 124-205 et 207-286. Sur la constitution des portraits de ces héros et l'invention des « figures » historiques, voir Denis MARTIN, *Portraits des héros de la Nouvelle-France : images d'un culte historique*, Ville de LaSalle, Hurtubise HMH, 1988, 176 p.

monographie de paroisse joue un rôle particulier dans le paysage historiographique, comme nous le verrons au chapitre suivant.

L'histoire de l'imprimé au Canada commence en 1751-1752 à Halifax. À Québec, le premier numéro de la *Gazette de Québec/Quebec Gazette* paraît le 21 juin 1764 et à Montréal, Fleury Mesplet ouvre une première imprimerie en 1776 (FLEMING, 2004: 68). Les débuts sont difficiles, la dispersion de la population (de surcroît illettrée), les frais postaux élevés et l'état pré-industriel de la colonie ne favorisent pas le déploiement des entreprises liées à l'imprimé. À partir de 1820 cependant, le patronage de l'État et les commandes de l'Église (recueils et catéchismes) garantissent des revenus stables et les ateliers d'imprimerie, de gravure et de reliure se multiplient (HARE/WALLOT, 2004: 75-77). En 1851, au Canada-Est, on compte 245 imprimeurs, relieurs, graveurs et lithographes ; dix ans plus tard, ils sont 664 (LEROUX, 2004: 78).

Alors que, durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les revenus principaux des imprimeurs proviennent de la production de journaux<sup>44</sup>, leurs activités se diversifient à partir de 1850. Les avancées techniques réduisent le coût de production et offrent des nouvelles possibilités à l'illustration imprimée<sup>45</sup>. Les efforts de l'Église et de l'État pour alphabétiser et instruire la population – dont Mgr Ignace Bourget (1799-1885) et Pierre-Joseph-Olivier Chauveau (1820-1890) sont les principaux instigateurs à cette époque – ont aussi une répercussion directe sur la production de l'imprimé : le besoin criant de manuels scolaires et d'une multitude de publications visant à encadrer la lecture, autant d'une population en voie

---

<sup>44</sup> « Pratiquement chaque atelier possède son journal, ce qui représente une source de revenu importante et un véhicule publicitaire efficace pour l'imprimeur et son entreprise » (LEROUX, 2004 : 80)

<sup>45</sup> On trouvera une description détaillée de l'évolution des techniques liées à l'imprimé dans Bryan DEWALT, « Les techniques de l'imprimé », in Yvan LAMONDE, Patricia FLEMING et Fiona A. BLACK, *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada de 1840 à 1918*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2004

d'alphabétisation que des milieux bourgeois, dynamise le secteur de l'édition (LAJEUNESSE, 1996: 6).

Ainsi, les monographies de paroisse émergent sur un triple fond d'alphabétisation, d'encadrement et d'enthousiasme pour l'étude historique où le livre est appelé à jouer, faut-il le rappeler, un rôle fondamental.

Il est difficile de décrire, même sans précision, le réseau dans lequel ces monographies circulent. Des recherches approfondies dans les catalogues – lorsqu'ils existent – de bibliothèques paroissiales, de communautés religieuses et privées restent encore à entreprendre. Néanmoins, les dédicaces, préfaces et avant-propos pointent l'évêque (l'obtention du *Nihil obstat* oblige) et le paroissien comme premiers lecteurs. Il nous semble tout à fait justifié de penser que ce sont les bibliothèques paroissiales qui agissent comme diffuseur. Les diocèses en font usage aussi, comme en témoigne une lettre-préface de Mgr Paul Larocque : « Depuis la fondation du diocèse, l'annuaire du Séminaire a recueilli l'histoire de nos plus anciennes paroisses [...]; on recourt fréquemment à ces pages, sûr de trouver là les renseignements les plus dignes d'attention » (GRAVEL, 1921: v-vii).

Véhicule de la pensée, de la connaissance et des représentations, le récit – s'il est couché sur papier – se partage, se transmet et demeure. Nous avons déjà mentionné que Ferland fait paraître ses *Notes sur les registres de Notre-Dame* dans deux journaux<sup>46</sup> avant de publier son volume. En lisant d'autres préfaces, nous pouvons faire le même constat : certains auteurs ont préalablement fait paraître dans un journal des sections ou l'entièreté de leur monographie. Cela

---

<sup>46</sup> *Le Journal de Québec* et *La Minerve*.

nous semble un indice sur l'importance que les auteurs accordent au statut que le livre donne à leur récit<sup>47</sup>. Mis sous la forme de volume, le propos, dans sa forme et son fond, devient référence.

Ainsi établies les conditions qui rendent possible la monographie paroissiale, nous traiterons dans la prochaine section du développement du genre.

### 1.2 Développement du genre : De la retranscription au récit

Le corpus de monographies paroissiales parues entre 1854 et 1926 n'est guère un tout homogène. Nous décelons un premier indice de la transformation du discours dans les intitulés de monographies parues au cours des années qui nous semblent charnières dans le développement du genre. Entre les *Notes sur les registres de Notre-Dame de Québec* (FERLAND, 1854), la *Chronique de Rimouski* (GUAY, 1873-1874), la *Paroisse de Charlesbourg* (TRUDELLE, 1887) et l'*Histoire de la paroisse N.-D.-des-Sept-Douleurs de Verdun de Montréal, depuis sa fondation par Monseigneur J.-A. Richard jusqu'à ses noces d'argent, 1899-1924* (AUCLAIR, 1925), le discours emprunte plusieurs voies. Avec le temps, le genre s'enrichit sur le plan documentaire, se précise dans ses objets et trouve une récurrence dans sa forme.

#### 1.2.1 1854-1872 : premiers efforts

Les deux premiers ouvrages de notre corpus – les *Notes sur les registres de Notre-Dame de Québec* de Jean-Baptiste-Antoine Ferland et les *Notes sur les archives de Notre-Dame de*

---

<sup>47</sup> À titre d'exemple nous pouvons consulter l'ouvrage de Alexis MAILLOUX, *Histoire de l'Île-aux-Coudres*, Montréal, La Compagnie de lithographie Burland-Desbarats, 1879, 1892: 3 et Édouard-Pierre CHOUINARD, *Histoire de la paroisse de Saint-Joseph de Carleton (Baie des Chaleurs) : 1755-1906*, Rimouski, l'Imprimerie Générale, 1906, p. I.

*Beauport* de Jean Langevin – diffusent principalement des informations provenant des registres paroissiaux datant du régime français<sup>48</sup>. Il nous semble que ce premier effort d'édition des archives paroissiales soit motivé, d'une part, par le constat de la disparition de plusieurs fonds d'archives et, d'autre part, par un souci de mémoire. En effet, si on ne peut prévenir la perte matérielle de ces documents, disent ces auteurs, il faut cependant prévenir leur perte mémorielle. À cet effet, la préface de l'ouvrage de Ferland est révélatrice :

Depuis plusieurs années, des accidents déplorables, se succédant avec rapidité, ont détruit beaucoup de documents très précieux pour l'histoire du Canada. Encore quelques pertes semblables, et les sources aujourd'hui ouvertes à l'historien auront complètement disparu. Pour prévenir un tel malheur, il serait important de multiplier les copies des manuscrits historiques qui ont été préservés [...]. Dans l'espérance que le bon exemple ne sera pas donné en vain, je me suis déterminé à publier des notes, que j'ai recueillies en parcourant les registres de Notre-Dame de Québec. Sans être d'un intérêt général, elles peuvent avoir quelque prix pour des Canadiens ; car elles renferment un résumé de ce que les plus anciens de ces registres offrent de remarquable, touchant les familles établies en ce pays, dans les commencements de la colonie (FERLAND, 1854: 3-4).

La documentation qui occupe l'abbé Ferland s'étend de 1621 à 1651. Il s'agit de registres paroissiaux, des documents précieux sur les débuts du Régime français. À la lumière de la préface, nous pouvons situer le discours de l'auteur dans un travail de conservation, sous la forme d'une écriture historique fondée sur la retranscription et l'annotation du document d'archive. L'appel de Ferland semble, pour un moment, connaître une mince réponse. En effet, suite à la publication des *Notes* de Jean Langevin<sup>49</sup> en 1860 et 1863, il faut attendre jusqu'en 1869 avant

---

<sup>48</sup> L'ouvrage de J.-B.-A. Ferland connaît une réédition en 1863. Le deuxième volume de la monographie de Jean Langevin paraît également en 1863.

<sup>49</sup> Jean Langevin procède de la même manière que Ferland, le discours suit une ligne chronologique précise, à l'année près, dans laquelle l'archive est insérée. La période abordée ici commence en 1634 et se termine en 1709. Langevin ajoute cependant quelques annexes où nous trouvons la retranscription d'inventaires, une liste des curés et desservants, une liste des seigneurs et une liste des anciennes familles de Beaupré.



qu'un nouvel écrit sur une paroisse ne soit publiée<sup>50</sup>. D'autres voix s'élèvent alors pour que la monographie paroissiale connaisse une réelle impulsion.

### 1.2.2 1872-1884 : une commande épiscopale ?

En 1872, Monseigneur Jean Langevin, alors évêque de Rimouski, publie une circulaire dans laquelle il demande « à son clergé de consigner dans un cahier spécial tous les événements importants de leur paroisse respective, car 'plus le temps s'écoule [...] plus le souvenir menace de s'en effacer' » (GUAY, 1873-1874: 9). À partir de ce moment, la publication de textes sur l'histoire des paroisses se fait sur une base plus régulière. Henri-Raymond Casgrain répond à la demande épiscopale par la publication annotée de deux ouvrages posthumes. D'abord, en 1878, celui de l'abbé Alexis Mailloux (1801-1871) intitulée *Histoire de l'Île-aux-Coudres*, et celui de Félix Gatien ensuite, où il déclare dans la préface, qu'un « grand nombre d'hommes éclairés », dont les évêques, soutiennent ce type de production historique<sup>51</sup>.

Ces monographies ne constituent pas un ensemble harmonieux inspiré d'un prototype que leurs devancières auraient pu leur inspirer. Contrairement aux écrits des abbés Ferland et Langevin, qui se concentrent dans l'annotation presque exclusive du document d'archive, et ce, dans un cadre chronologique dicté par elle, les ouvrages cités plus haut sont conçus sous forme de chronique, de mémoires<sup>52</sup> ou de compilation d'articles autonomes. Il en résulte deux conséquences : d'une part, la structure du récit a plus à voir avec la dispersion qu'avec la

<sup>50</sup> Il s'agit de l'ouvrage d'Odilon Paradis, *Notes historiques sur la paroisse et les curés de St-Anne de la Pocatière, depuis les premiers établissements*, Ste-Anne de la Pocatière, s.n., 1869, 30 p.

<sup>51</sup> « L'encouragement qu'un grand nombre d'hommes éclairés, et particulièrement Nos Seigneurs les Évêques de la Province de Québec ont accordé à la publication des Études Historiques de M. le Grand-Vicaire Mailloux, [...] nous a engagé à faire paraître un autre travail [...]. Félix GATIEN, *Histoire de la paroisse du Cap-Santé*, Québec, Imprimerie Léger Brousseau, 1884, p. 5.

<sup>52</sup> Rappelons ici que l'abbé Gatien avait intitulé son manuscrit *Mémoires sur la paroisse de Cap-Santé*.

diachronie<sup>53</sup> et, d'autre part, cette même structure, qui joue du temps présent comme du passé, autorise le souvenir.

De la position d'intégration et d'autorité qu'il acquiert avec la fixation des cures, le prêtre se fait observateur, témoin, puis annaliste. Sa position vis-à-vis des sources de l'histoire qu'il écrit s'enrichit d'un rapport de contemporanéité. Au champ documentaire formé par les registres et inventaires paroissiaux s'ajoute, à partir de 1872, celui de la mémoire et de l'histoire morale : ce que l'auteur voit, les gens qu'il connaît et qu'il nomme, ce qu'on lui raconte, les événements auxquels il assiste font désormais partie du récit.

### 1.2.3 1884-1894 : genèse d'un genre

La nouvelle découpe que nous proposons à l'intérieur de l'étude du développement du genre de la monographie de paroisse trouve son point d'articulation dans la diversification des auteurs et dans la préfiguration des schémas qui structurent le récit.

À partir de 1884, ce ne sont plus exclusivement des prêtres qui écrivent l'histoire des paroisses. Des journalistes<sup>54</sup>, des notaires<sup>55</sup>, des avocats<sup>56</sup> et des archivistes<sup>57</sup> entreprennent avec

---

<sup>53</sup> Les douze chapitres de l'ouvrage de Mailloux illustrent bien cet aspect : I. Idée générale de l'Île-aux-Coudres; II. Premiers habitants de l'Île-aux-Coudres; III. Renfermant plusieurs sujets détachés; IV. Souvenir du passage des Français sur l'Île-aux-Coudres; V. Événements remarquables qui se sont passés sur l'Île-aux-Coudres; VI. Les grèves de l'Île-aux-Coudres; VII. Des pêches aux Marsouins en général; VIII. Manière de tendre les pêches aux marsouins – Manière de tuer le marsouin dans la pêche; IX. Les cloches de la chapelle et de l'église de l'Île-aux-Coudres; X. La terre de la fabrique de l'Île-aux-Coudres; XI. Des missionnaires qui ont desservi l'Île-aux-Coudres avant 1748; XIII. Perte de vie d'un certain nombre des habitants [sic] de l'Île-aux-Coudres par suite de la navigation, etc., etc. (le chapitre XII n'est pas numéroté). Ce n'est pas sans rappeler vaguement « une certaine encyclopédie chinoise »...

<sup>54</sup> Auguste Béchard (1828-1893) et Benjamin Sulte (1841-1923).

<sup>55</sup> Charles-Arthur Gauvreau (1860-1924) et Joseph-Edmond Roy (1858-1913).

<sup>56</sup> Alexandre Jodoin (?-1915).

<sup>57</sup> Edouard-Zotique Massicotte (1867-1947).

enthousiasme – leur plume en témoigne – le dépouillement d’archives qui ne se limitent plus aux seuls registres paroissiaux :

Le désir de connaître les origines et l’ensemble de l’histoire de nos paroisses, commence à se répandre. On fouille les anciens registres, les greffes des notaires, la correspondance des gouverneurs et intendants, les papiers de famille, les recensements, enfin toutes les sources qui peuvent nous révéler le passé. Bientôt nous posséderons une bibliothèque qui représentera, par une longue suite de volumes, toute la province de Québec. Voyez ce que nous avons déjà amassé : St-Eustache, l’île Dupas, Rivière-du-Loup, Yamachiche, St-Maurice, Cap-Santé, Beauport, Charlesbourg, l’île d’Orléans, l’île-aux-Coudres, le lac Saint-Jean, Rivière-Ouelle, Lévis, Levrard, Gentilly, Saint-François-du-Lac, Boucherville, et Longueuil que je vous présente aujourd’hui. En préparation, il y a des travaux sur Ottawa, Terrebonne, Joliette, Maskinongé, Trois-Rivières, Champlain, Bécancour, Sorel et Chambly. C’est bien là un mouvement national, qui s’accomplit dans le silence de l’étude et auquel nous sommes tous invités à contribuer d’une manière ou d’une autre (JODOIN, 1889: vii).

Notre échantillon de douze monographies pour cette période révèle que la structure choisie par les auteurs pour organiser leur récit se partage presque également entre l’axe chronologique (5) et l’approche thématique (6).

Lorsque le récit est construit dans une logique chronologique, les grandes scansion du récit correspondent généralement soit à la succession de prêtres desservants, soit aux événements qui ont une répercussion sur le développement de la paroisse : un premier chapitre sur les temps primitifs traite du défrichement et de l’arrivée des premiers colons; la desserte de la paroisse et la construction des premiers lieux de culte constituent l’essentiel du deuxième chapitre; le troisième chapitre s’ouvre sur l’arrivée du curé résident ou sur l’érection canonique de la paroisse; parfois, un dernier chapitre est dédié à « l’avenir » (Voir PROVOST, 1888: 115). Lorsque l’approche

thématique prévaut, l'ouvrage donne souvent l'impression d'avoir été rédigé en pièces détachées, chaque chapitre constituant un récit autonome<sup>58</sup>.

Seule une monographie, celle que l'abbé Stanislas-Albert Moreau (1854-1913) publie sur Sainte-Geneviève de Berthier, comporte trois sections intitulées « La seigneurie », « La paroisse » et « Le comté ». Subdivision qui semble refléter la posture adoptée par l'abbé historien, à savoir la détermination territoriale comme cadre structurant pour le récit. En effet, l'abbé Moreau ancre l'histoire de la paroisse dans l'évolution du territoire afin de regrouper, à l'intérieur d'unités géographiques cohérentes, l'ensemble des sources à diffuser<sup>59</sup>.

#### 1.2.4 1895-1925 : consolidation du genre

L'arrivée d'une nouvelle catégorie d'auteurs issus de professions libérales renouvelle les méthodes et les documents de la production monographique. À partir de 1895, la publication des monographies paroissiales s'intensifie considérablement. Entre 1895 et 1925, paraissent plus de soixante monographies paroissiales. À ce nombre s'ajoutent les trente-quatre que Pierre-Georges Roy (1870-1953) publie dans le *Bulletin des recherches historiques* entre 1895 à 1902. Avec la professionnalisation du métier d'archiviste, des fonds connus sont inventoriés, classés et s'ouvrent à la recherche. Les travaux du notaire Joseph-Edmond Roy (1858-1913) font figure de modèle et donnent un nouvel essor aux productions monographiques. Pour le notaire, la production littéraire à caractère historique basée sur les documents d'archives locales constitue

---

<sup>58</sup> Un exemple : I- Fondation II- Desserte et paroisse III- Village et ville IV- La cité V- Prêtre et citoyen VI- L'église VII- Charité VIII- Nos maisons d'éducation IX- Patriotisme et bienfaisance X- Théâtre et amusements XI- Postface. Édouard-Zotique MASSICOTTE, *La cité de Sainte-Cunégonde de Montréal : notes et souvenirs*, Montréal, J. Stanley Houle, éditeur, 1893, p. 200.

<sup>59</sup> Stanislas-Albert MOREAU, *Précis de l'histoire de la seigneurie, de la paroisse et du comté de Berthier, P.Q., (Canada) : dédié à la grande et belle paroisse de Ste. Geneviève de Berthier*, Berthier, Cie d'imp. de Berthier, 1889, 118 p.

une « nouvelle école » (1897-1904: I, ii) et « c'est le plus sûr moyen d'avoir une littérature du terroir »<sup>60</sup>. Dans cet esprit, les monographies paroissiales représentent les mailles d'une chaîne historique « que la science reconstituera » (1897-1904: I, iv).

*L'Histoire de la seigneurie de Lauzon*, marque le genre de la monographie paroissiale. C'est un ouvrage où l'on puise autant pour la forme que pour le fond. Plusieurs monographies suivent son modèle et débutent par une description topographique du territoire couvert (ils citent aussi des sources historiques comme les actes de concession, aveux et dénombrements), pour ensuite aborder sa colonisation en identifiant les familles pionnières, les missionnaires, puis les curés résidents (ligne à ligne, le récit suit les registres paroissiaux). L'histoire de l'établissement des institutions (première cure, chapelle, églises) précède celle de l'établissement des industries et du développement économique. Plusieurs monographies sont illustrées de gravures représentant les églises<sup>61</sup> et des portraits de curés, de notables et de descendants des familles fondatrices. Lorsque la période à l'étude concerne le Régime français, la construction du récit est entièrement dépendante des sources disponibles, le document se substitue souvent à la plume de l'auteur et procède ainsi à la légitimation des propos avancés. Il s'agit, selon les auteurs de *La vie littéraire au Québec*, d'un signe distinctif et symptomatique d'un renouvellement du discours historique dont les monographies de paroisses auraient « pavé la voie » (LEMIRE/SAINT-JACQUES (dir.), 2005: 269, 454-455)

Émergeant d'une épaisseur historique circonscrite dans un cadre territorial déterminé, l'auteur, par l'acte d'écriture, se fait gardien et vecteur du legs des ancêtres : legs spirituel,

---

<sup>60</sup> Joseph-Edmond ROY, *Histoire du notariat au Canada depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*, Lévis, Imprimé à la revue du notariat, 1899-1902, vol. I, p. 240-241

<sup>61</sup> Il serait intéressant d'étudier ces représentations, ces vues, des différentes églises qui se sont succédées dans une perspective de restitution historique des lieux et œuvres disparus.

mémoriel et matériel. L'écriture de la monographie paroissiale permet la réunion de cet héritage par la manipulation du document et du souvenir.

L'auteur pratique dès lors, une parole historienne endogène qui rend possible des discours proches du témoignage et de l'anecdote. Ce qu'il est convenu d'appeler la « petite histoire<sup>62</sup> » semble apparaître ici et permettre l'abord de champs que l'histoire nationale de l'époque tend à délaisser au profit de la cohérence diachronique. Ainsi les mœurs et les légendes. Ainsi, l'art. Nous aborderons l'ensemble de ces aspects dans les prochains chapitres.

Après des débuts chancelants, les auteurs compulsent avec intensité documents et témoignages. Pour ces auteurs, c'est « l'ensemble de tout ce qui s'y est passé et de tout ce qui existe » dans la paroisse qui doit être rapporté (GATIEN, 1884: 44). La structure éclatée de leurs monographies en témoigne, c'est comme s'il s'agissait de faire du souvenir, l'inventaire.

Avec la constitution de nouveaux fonds d'archives et l'arrivée d'auteurs rigoureux, l'écriture de la monographie se resserre et son canevas reflète différentes méthodes de préhension de l'histoire. Les objets restent les mêmes, mais il s'agit désormais de faire du souvenir, l'histoire.

En 1926, l'abbé Ivanhoë Caron, alors sous-archiviste de la province de Québec, publie un petit ouvrage de vingt-trois pages intitulé *Les Monographies, leur rôle, leur caractère*<sup>63</sup>, où il

---

<sup>62</sup> « L'étude des vieux parchemins nous révèle les difficultés de tous genres qu'ils ont rencontrées, les sacrifices qu'ils se sont imposés pour rester fidèles à leur noble tâche. Tel est le but de la petite histoire ! » Azarie COUILLARD-DESPRES, *Histoire de Sorel de ses origines à nos jours*, Montréal, Imprimerie des Sourds-Muets, 1926, p. 17

<sup>63</sup> Ivanoë CARON, *Les Monographies, leur rôle, leur caractère*, Québec, [s.n.], 23 p.

présente différents plans d'écriture de la monographie de paroisse<sup>64</sup>. Cet ouvrage ne propose pas une méthode nouvelle à laquelle les auteurs de tels écrits devraient désormais se conformer. Il s'agit plutôt d'une synthèse des possibilités discursives que les auteurs des monographies de paroisse ont explorées durant près de soixante-quinze ans. Caron fait ainsi le constat d'un genre constitué.

---

<sup>64</sup> Caron propose cinq plans distincts : pour la paroisse ancienne, deux plans correspondent respectivement à une structuration du récit par périodes ou par cures. Les trois autres plans concernent la paroisse démembrée et fondée vers 1840, la paroisse récente et la paroisse de ville.

## Chapitre II

### **L'archive paroissiale, le discours et le micro récit**

*Puis, vous savez l'adage – de source évangélique :  
Colligite fragmenta ne pereant – « ramassez les  
miettes de crainte qu'elles ne soient perdues. »*

H.-A. Scott

Depuis son apparition jusqu'à sa constitution comme genre historique, la monographie paroissiale assume une place précise dans le champ historique : concomitante à l'histoire nationale, elle se place à son service. Il ne s'agit pas là d'une interprétation de notre part, mais d'un constat qui s'impose à la lecture des liminaires :

De même qu'une société, pour atteindre son but, doit compter sur le concours de tous ses membres, ainsi l'histoire générale d'une nation, d'un pays, a besoin pour être complète de l'histoire particulière, de la monographie qui s'occupe des faits et des détails, des individus et des groupes moins importants (KIROUAC, 1909: 11).

Pour sa part, Étienne Théodore Pâquet termine l'avant-propos des *Fragments de l'histoire religieuse et civile de la paroisse de Saint-Nicolas*, en souhaitant que: « Dieu fasse qu'en offrant aujourd'hui au public les prémices de notre humble travail, nous puissions nous flatter d'être de quelque utilité à nos concitoyens et d'apporter une pierre, si modeste soit-elle, à l'édifice de notre histoire nationale » (PAQUET, 1894: xv). La métaphore de l'édifice à construire sera (encore) reprise trente ans plus tard : « Les histoires locales sont, à vrai dire, les pierres fondamentales du monument que les ouvriers de la grande histoire érigeront un jour » (COUILLARD-DESPRES, 1926: 19).



Ainsi, les monographies paroissiales doivent pourvoir la grande histoire<sup>65</sup>. Dans *Les monographies, leur rôle, leur caractère*, l'abbé Caron souligne leur « magnifique contribution à la grande histoire, à laquelle elles fournissent des matériaux indispensables » (1926: 3). Quels sont ces matériaux ? En quoi sont-ils indispensables ? Et de quel ordre est la contribution de la monographie de paroisse ? Ce sont là des questions qui permettront de mieux définir le « caractère » de la monographie de paroisse. Quant à la détermination de son rôle, nous verrons quelles sont ses zones de distinction et de partage avec la production à caractère historique qui l'avoisine : la biographie et l'étude généalogique.

### 2.1 *L'archive paroissiale*

Nous l'avons déjà noté, la position d'autorité et d'intégration de l'auteur au sein de la communauté et son rôle de vecteur et de gardien du legs des ancêtres favorisent, dans son écriture de l'histoire, la manipulation du document du souvenir. Le document, le souvenir et l'anecdote sont les matériaux qui constituent les trois fils de l'histoire que l'on tresse.

Essentiel à la légitimité de tout récit historique, le document d'archive est ici surtout local. Et il est rare, puis peu bavard. Les registres de baptêmes, de mariages et de sépultures, les procès-verbaux de réunions entre les marguilliers, les inventaires de biens et les livres de comptes de la fabrique, proposent des miettes à l'historien : « parler de miettes, c'est évoquer l'idée de pièces

---

<sup>65</sup> L'abbé Ivanoë Caron suggère aussi que la monographie sera de « grande utilité au futur historien de l'Église canadienne. L'histoire religieuse et l'histoire profane se confondent à nos origines, et on ne peut écrire l'une sans écrire l'autre » (1926: 7).

éparses » dira l'abbé Scott (1919: xiii). Car il s'agit bien là de documents incomplets<sup>66</sup> et dispersés<sup>67</sup>. Parler « d'archives » pour désigner cet ensemble de documents que les auteurs consultent pour écrire, est peut-être une commodité. Ainsi, à l'heure de le mettre en récit, le document paraît n'offrir à l'histoire de la paroisse qu'une trame dépouillée et discontinue.

Pour développer et emplir cette trame, les auteurs diversifient leurs sources et puisent aux articles de journaux locaux, aux documents familiaux, mais, par-dessus tout, ils ont recours aux témoignages qui leur sont propres<sup>68</sup>, ou à ceux que les anciens de la paroisse enrichissent d'anecdotes.

Bien que l'anecdote soit un souvenir, nous les distinguons. Le premier est le souvenir historié d'un fait précis qui met en intrigue des personnages. Le second est une remémoration qui permet aux auteurs de réécrire une légende, de décrire l'atmosphère d'un temps révolu ou, par exemple, de supposer le premier emplacement de l'église<sup>69</sup>.

L'histoire orale, les menus faits, anodins dans l'absolu mais marquants pour la paroisse, parlent quand les archives se taisent. Dans les liminaires, les auteurs remercient ceux qui ont insufflé leurs souvenirs comme autant d'incises permettant au récit de s'enrichir et de se poursuivre.

---

<sup>66</sup> Rappelons ici que la monographie paroissiale semble naître d'une préoccupation autour de la disparition de fonds d'archives. Voir la citation que nous faisons de l'ouvrage de Ferland au chapitre I p. 31

<sup>67</sup> Nous constatons bien cette dispersion lorsque les auteurs signalent qu'avant la fixation des cures, un même registre de baptêmes servait pour plusieurs paroisses.

<sup>68</sup> « Nous pardonnera-t-on de rappeler ici un souvenir personnel, sur lequel se greffe une anecdote qui ne manque pas de saveur ? » (AUCLAIR, 1924: 49).

<sup>69</sup> « Il est probable que l'église de Saint-François fut reconstruite en 1699. M. le docteur Lemaître, qui représente la tradition locale, dit qu'elle occupa l'emplacement de la première église ou chapelle, c'est-à-dire près des demeures des Crevier et des Blazon » Benjamin SULTE, *Histoire de Saint-François-du-Lac*, Montréal, L'Étendard, 1886, p. 66.

L'aimable et dévoué pasteur de St-Georges, M. Boulay, a droit également à ma reconnaissance, pour tant de notes et renseignements, tirés des archives paroissiales. Ses souvenirs personnels ont grandement contribué à les éclairer et même à combler certaines lacunes (BROSSEAU, 1913: 5).

Plusieurs fois préfacier et auteur de monographies paroissiales, l'abbé Élie-Joseph Auclair (1866-1946) souligne aussi l'importance que revêt la collation de cette histoire orale : « Vous avez interrogé les anciens, ces témoins irrécusables du passé dont les récits, parfois naïfs, mais si véridiques, rappellent les faits bien dignes de mémoire » (GRAVEL, 1921: vi). Les anecdotes rapportées, peuvent aussi provenir de documents que parfois l'auteur n'a pas eu en main, mais dont la source semble autoriser la retranscription. Les auteurs, surtout à partir du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, ont le souci d'appuyer leurs avancées au moyen des sources « sûres » : des documents d'archives ou « les traditions conservées par des personnes dignes de foi » (MOREAU, 1908: 9). Remarquons dans le passage suivant comment Jodoïn insiste sur la double référence : un historien de renom rapporte une source que le fils d'un autre historien de renom lui communique : « Mr. Sulte nous communique l'anecdote suivante concernant Mr. De Longueuil : 'Mon ami Alfred Garneau, fils de l'historien, me signale un passage d'une lettre de la duchesse d'Orléans à la comtesse Palatine Louise, sa soeur, datée de Versailles, le 2 mars 1709' » (JODOÏN, 1889: 183).

Sur le plan documentaire, la monographie paroissiale partage plusieurs sources avec les études généalogiques : les registres paroissiaux et les cahiers de délibération, parfois les aveux et dénombrements, des articles de journaux locaux et des actes notariés (actes de concession, testaments). Lorsqu'ils existent, les papiers de famille (lettres, mémoires et documents iconographiques) font aussi partie des matériaux en commun. Sur le plan de la forme, on trouve également quelques parentés.

Prenons en exemple la monographie intitulée *Autrefois et aujourd'hui à Sainte-Anne de la Pérade : jubilé sacerdotal de Mgr des Trois-Rivières*, écrite en 1885 par soeur Marguerite-Marie, o.s.u. (Eugénie Lasalle, 1854-1933)<sup>70</sup> et l'étude généalogique de François Sévère Lesieur Desaulniers (1850-1913) de 1909, *La Généalogie des familles Richer de La Flèche et Hamelin : avec notes historiques sur Sainte-Anne-de-la-Pérade, les Grondines, etc.*. L'ouvrage de soeur Marguerite-Marie est publié à l'occasion du cinquantième anniversaire sacerdotal de Mgr Laflèche, originaire de la paroisse<sup>71</sup>. Il débute ainsi : « La pensée d'écrire l'histoire de la paroisse de Sainte-Anne de la Pérade a germé au pied de l'arbre généalogique de la famille Richer-Laflèche » (1895: 5). À la lecture de la dédicace et de l'avant-propos, nous présumons que l'histoire racontée en sera une de famille exclusivement. Or, comme dans la plupart des monographies, nous trouvons un rapport entre l'histoire de la paroisse et les données généalogiques favorable à la première. L'auteur intercale dans le récit historique principal de courts chapitres, les uns composés de dates de naissance, de mariage et de sépulture, les autres dédiés aux brèves anecdotes ou récits épiques<sup>72</sup> sur les seigneurs et familles pionnières.

Desaulniers fait exactement le contraire : de longues, très longues nomenclatures de noms et de dates, des anecdotes sur les membres de la famille<sup>73</sup> (ou leurs biographies) et la citation *in extenso* de contrats de mariage et d'actes de concession sont allégées par de courts récits

---

<sup>70</sup> Les auteurs de *La vie littéraire au Québec* attribuent à Amanda Plourde la première monographie paroissiale écrite par une femme : « Comme l'histoire, la monographie est un genre exclusivement masculin: il faut attendre 1916 pour trouver une signature féminine, celle d'Amanda Plourde, avec *Notes historiques sur la paroisse Saint-Léon le Grand*. » LEMIRE et SAINT-JACQUES (dir.), 2005: 267. Nous pensons qu'il s'agit plutôt de soeur Marguerite Marie.

<sup>71</sup> La plupart des monographies sont publiées à l'occasion d'anniversaires, soit de la fondation de la paroisse ou des noces d'argent ou d'or du prêtre en poste ou originaire de la paroisse. La deuxième partie de cet ouvrage est totalement dédiée aux souvenirs des fêtes jubilaires.

<sup>72</sup> Ainsi, les aventures de Madeleine de Verchères, épouse héroïque de Thomas-Pierre de Lanaudière, par exemple. p. 25.

<sup>73</sup> « Anecdote sur Modeste Richer » p. 18 ; « Anecdote sur Marguerite Richer, grand-mère de sir Lomer Gouin », p. 26.

d'événements survenus dans la paroisse – le vol du coffre-fort de la fabrique, par exemple (1909: 192) – et d'éphémérides puisées à des articles parus dans *La Presse*, *Le Trifluvien*, *La Patrie* et *Le Journal des Trois-Rivières* (161-177). Pour cet auteur, ces récits sont une « oasis », car « la lecture d'une œuvre généalogique, dit-il, faite même avec le plus grand soin et la plus rigoureuse exactitude, [...] forme un tout bien aride et plus ou moins désagréable à lire attentivement » (XIV). Ainsi, sans être les mêmes, les objets de la monographie de paroisse et ceux de l'étude généalogique sont proches. Souvent, ce que celle-ci énumère, celle-là le développe.

La monographie paroissiale emprunte aussi à l'étude généalogique son utilisation particulière de la biographie. Le lien qui unit les membres d'une même famille à l'histoire locale, régionale ou nationale se tisse sur l'intrigue de biographies succinctes et présentées en continu. Au chapitre précédent, nous avons souligné que les auteurs des monographies de paroisse choisissent fréquemment la voie chronologique pour organiser leur récit<sup>74</sup>. Cette chronologie est marquée dans la plupart des cas par la suite de biographies de prêtres ayant desservi la paroisse. Le prêtre historien, à l'image du généalogiste, présente sa lignée ; mais à la parenté naturelle, il substitue une parenté presbytérale. Et c'est à travers la relation de cette succession de cures que l'histoire de la paroisse est racontée.

Lignée, parenté, généalogie : ces mots appartiennent à un même champ sémantique, celui de la famille. Il n'est pas étonnant que la monographie de paroisse cherche dans l'étude des filiations une forme énonciative qui puisse rendre compte de cette valeur culturelle constitutive : « L'esprit est curieux, il aime naturellement à connaître, et les premières notions qu'il demande, après les principes religieux, sont celles de la famille, de la paroisse, qui est une expansion de la famille » (SIROIS, 1903: 5).

---

<sup>74</sup> Voir chapitre I, p.34.

La réunion et l'enchevêtrement de ces trois matériaux indispensables, le document, le souvenir et l'anecdote, donnent une couleur et un contour particuliers à l'histoire racontée. Ils caractérisent cette histoire, ils la fondent et la constituent. À la suite de Michel Foucault, nous dirions que ces trois indispensables et, surtout, les opérations qu'ils permettent à l'auteur d'effectuer, constituent l'archive paroissiale. Dans *L'archéologie du savoir* Foucault insiste sur le caractère opératoire de l'archive, comprise comme un système qui régit l'énonciation et donne à ce qui peut être dit « ses modes d'apparition, ses formes d'existence et de coexistence, son système de cumul, d'historicité et de disparition » (1969: 170-171).

Ainsi, l'archive paroissiale organise ces matériaux en différentes combinaisons d'où résulte le discours de la monographie. Pris à la pièce, chaque monographie semble très différente de sa voisine, mais analysées en corpus, nous pouvons distinguer ses modalités discursives (description, prescription, commémoration), ses frontières (la généalogie, la biographie) et ses types structurels (thématique, chronologique) caractéristiques. L'archive paroissiale distingue la monographie de paroisse des productions qui lui sont contemporaines mais avec lesquelles, à l'image d'un diagramme de Venn, elle partage des éléments.

## *2.2 La monographie de paroisse : exemples et exemplum*

Quand les généalogistes entreprennent d'écrire l'histoire de leur famille, leur objectif est double. D'une part, ils visent à « la découverte et l'identification de leurs racines » et d'autre part, ils cherchent à « donner une histoire à ceux qui en descendent » (CARON C.-I., 2007: 2). Pour atteindre ces buts, le récit remonte dans le passé le plus lointain possible, trouve sa source –

l'union d'un homme et d'une femme – et dévale ensuite sa course vers le présent en un ou plusieurs zigzags continus. Bien que la monographie embrasse des objectifs similaires, son mouvement discursif diffère. Certes, le récit remonte aux origines de la paroisse, mais dans sa marche vers le présent – nous l'avons déjà noté – il est constamment croisé, dévié ou interrompu par d'autres récits. Pourquoi ? Nous croyons que c'est la multiplicité des rôles de la monographie paroissiale qui suggère à l'auteur une écriture à plusieurs perspectives, à plusieurs directions. Comme pourvoyeuse de la grande histoire, tournée vers le passé, elle a comme horizon la création d'exemples. Comme « petite histoire » pour le paroissien, elle suggère au présent, elle a pour horizon la création de l'*exemplum*<sup>75</sup>.

Les abbés Charles Beaubien (1843-1914) Henri-Raymond Casgrain, et Joseph-Napoléon Théodule Sirois (1835- ?), de même que le notaire Joseph-Edmond Roy, citent un même passage de Rameau de Saint-Père :

La vieille histoire solennelle, académique, philosophique, et parfois un peu déclamatoire, a certainement son utilité et son mérite, mais elle est insuffisante, surtout lorsqu'elle est basée exclusivement sur l'étude des grands personnages et des intrigues qui s'agitent autour d'eux. C'est en pénétrant dans le fond même de la population, en analysant les familles populaires, leurs progrès et leurs défaillances, que l'on saisit complètement la physionomie réelle et les mystères de l'histoire du passé. (MAILLOUX, 1879: 4 ; BEAUBIEN/, 1898: xiii ; SIROIS, 1903: 5)

À la suite de Hippolyte Taine (1828-1893), Rameau, dans cet extrait, et Ivanhoë Caron, dans son ouvrage déjà cité, parlent explicitement de la monographie comme d'un

---

<sup>75</sup> « Outre le sens habituel d'« exemple », le mot latin *exemplum* désigne une ressource de la rhétorique utile à qui veut susciter la persuasion. [...] La culture chrétienne ne peut ignorer cette ressource de la rhétorique, elle qui est fondée sur la tradition écrite : Tertullien fait souvent référence à des exemples qui sont chez lui des hommes et en particulier le Christ, exemple des exemples pour le chrétien. Grégoire le Grand recourt volontiers, dans ses Dialogues, à une historiette pour prouver un point de doctrine obscur [...] : cette histoire est souvent un fait qui lui est arrivé personnellement, ou qu'une personne digne de foi lui a rapporté [...]. » Jean-Pierre BORDIER, « exemplum », *Encyclopédie Universalis*, en ligne, <http://www.universalis.fr/corpus2-encyclopedie/117/0/T230708/encyclopedie/EXEMPLUM.htm>, consulté le 26 juin 2008.

échantillonnage : « Ainsi la monographie est le meilleur instrument de l'historien ; il la plonge dans le passé comme une sonde et la retire chargée de spécimens authentiques et complets. On reconnaît une époque après vingt ou trente de ces sondages : il n'y a qu'à les bien faire et à les bien interpréter » (1926: 10). D'autres auteurs comprennent aussi la monographie dans ce rôle<sup>76</sup> : « [...] dans une étude des éléments de la vie intime d'une paroisse, on ne saurait, sans être incomplet, passer sous silence ces moindres faits dont la multiplicité, prise dans son ensemble, sert à former la physionomie de tout un peuple » (PAQUET, 1894: xv).

En décrivant la vie paroissiale – passée et contemporaine – afin de pourvoir en exemples une histoire « à écrire », les auteurs semblent avoir conscience que leur regard, même sur le présent, est tourné vers le passé : comme l'échantillon, l'exemple représente, démontre et préexiste; les exemples sont toujours antérieurs à ce que l'on veut prouver ou illustrer. Leur multiplication et leur ressemblance sont perçues comme un atout :

[...] parce que son histoire ressemble à celle de beaucoup d'autres, cette jeune paroisse offre le sujet d'une monographie type. Ce que l'on verra dans le récit de son origine et de ses développements, c'est ce qui s'est réalisé, avec quelques variantes de détails, dans vingt, dans cent paroisses de la Nouvelle-Angleterre et des Etats-Unis. Il en résulte donc un intérêt d'autant plus grand qu'il est plus général (D'AMOURS, 1917: 9).

Pourvoir la grande histoire d'une multitude d'exemples sur le caractère de différents membres de la société canadienne-française, c'est peut-être participer, nous nous aventurons, à l'idée et au projet d'une histoire intégrale. Ce projet est dans « l'air du temps » : Michelet (1798-1864), Taine et Fustel de Coulanges (1830-1889) ont travaillé à une méthode qui, tout en voulant

---

<sup>76</sup> « Depuis la formation du diocèse, l'annuaire du Séminaire a recueilli l'histoire de nos plus anciennes paroisses qui furent les premières missions de l'Est ; on recourt fréquemment à ces pages, sûrs de trouver là des renseignements les plus dignes d'attention. Si l'on savait noter avec méthode les événements saillants qui ont trait au développement de nos beaux Cantons, quelle mine nous pourrions fournir à l'exploitation des statisticiens contemporains, aussi bien qu'à ceux qui devront un jour rédiger l'histoire générale de la Province » (GRAVEL, 1921: v-vi).



faire de l'histoire une science, a « cherché le poids des foules dans l'histoire » (CAIRE-JABINET, 2002: 72-74). Cela rappelle cette phrase de Joseph-Edmond Roy : « Les grands traits étaient dessinés [par Charlevoix, Garneau, Ferland et Bibaud]. Il restait à reconstituer la vie de ces masses, de cette collectivité de colons dont on ne parle nulle part » (1897-1904: I, 11).

Ce nouveau regard posé sur l'écriture de l'histoire peut également être mis en rapport avec « la montée des régionalistes » : courant qui se caractérise par un renouveau nationaliste soucieux d'une part, de redéfinir le positionnement du Canada français dans le vaste monde de la francophonie, et d'autre part, de mettre en évidence ses particularités littéraires (LEMIRE/SAINT-JACQUES (dir.), 2005: 421). La figure majeure évoquée ici est Monseigneur Camille Roy (1870-1943), qui propose la littérature du terroir comme signe distinctif des écrivains canadiens-français. Ce dernier écrit que la littérature canadienne-française « est caractérisée surtout par la triple inspiration dont elle est née, et dont elle vit encore : elle est d'inspiration française [...], elle est d'inspiration nationale [...], elle est d'inspiration catholique [...] » (1930: 18-19).

Un commentateur plus proche de notre époque écrivait que « [l]a monographie paroissiale traditionnelle appliquait en réalité à des collectivités locales des schèmes de représentation historique analogues à ceux que les « historiens nationaux » utilisaient pour raconter l'histoire du Québec et du Canada » (MASSICOTTE G., 1985: 160). Pourtant, l'histoire nationale, comme nous l'avons déjà souligné au chapitre précédent, se développe autour de personnages centraux, des icônes. Benjamin Sulte est probablement le premier historien à s'intéresser à l'histoire du peuple canadien français :

C'est ainsi que, au lieu d'écrire *l'Histoire du Canada*, nous écrivons *l'Histoire des Canadiens-français*. Le point de vue est de suite saisi : nous

allons feuilleter les annales particulières des Français du Canada, aujourd'hui répandus de l'Atlantique au Pacifique, du golfe Saint-Laurent au golfe du Mexique; parler de tout ce qui leur est propre; composer un album de famille; faire ressortir les gloires, les malheurs, les défauts et les qualités de la race (1882: I, 5)

À sa suite, Joseph-Edmond Roy cherche à reconstituer l'histoire des masses et fait appel à l'écriture de l'histoire locale pour donner un visage à la foule anonyme dont il retrace la conquête du sol, les mœurs, les faits et gestes particuliers.

Inspirés par le positivisme, par les courants littéraires locaux et par des historiens étrangers<sup>77</sup> qui prennent pour modèle les sciences naturelles, les auteurs de monographies paroissiales ont le souci de répondre aux critères que la discipline historique impose : la vérité appuyée par des sources, l'objectivité dans l'observation et l'interprétation juste. Conscients d'être en train de participer à un projet plus large par la constitution de sources pour une histoire qui reste à écrire, cette préoccupation d'ordre méthodologique préside à leur récit. De là, croyons-nous, leurs descriptions à la limite d'une minutie obsessive, la retranscription de l'archive, l'enregistrement des souvenirs et de leurs propres observations sur leur époque : les auteurs souhaitent laisser aux historiens de demain<sup>78</sup> des exemples qui passeront l'épreuve de la méthodologie et de l'analyse historiques.

Si, par l'écriture de monographies de paroisse, les auteurs cherchent à participer d'une histoire générale, ils cherchent aussi à participer d'un projet de société :

---

<sup>77</sup> « Les anciens historiens connaissent, mieux qu'on ne le pense généralement, leurs homologues étrangers. Dans l'ensemble de la production analysée, il serait aisé de retracer des centaines de références à des auteurs français, britanniques et américains » GAGNON, 1978: 39.

<sup>78</sup> « Un jour, un historien nouveau apparaîtra. Il groupera tous ces détails échappés aux premiers chercheurs et il fera un bon et beau livre – notre épopée nationale – la véritable apothéose de *ces Achilles d'une Illiade que Homère n'inventerait pas* » ROY, 1897-1904: I, iii.

Ainsi cette histoire, toute locale qu'elle paraisse et qu'elle puisse être réellement, est un catéchisme d'agriculture et de colonisation qui ne sera pas, j'ose l'espérer, sans quelque intérêt pour le peuple. [...] le but pratique de cet ouvrage est de faire connaître les forces que nous avons en mains pour nous grandir et nous conserver (PROVOST, 1888: 4)

La monographie paroissiale fournit des modèles à son lectorat, en premier lieu à l'habitant et à l'agriculteur. Dans cette perspective, elle se rapproche des buts visés par les biographies des fondateurs et des fondatrices de la Nouvelle-France. Serge Gagnon commente ainsi la biographie de Narcisse-Eutrope Dionne (1848-1917) intitulée *Samuel Champlain, fondateur de Québec et père de la Nouvelle-France : histoire de sa vie et de ses voyages* :

Suivant les vœux du missionnaire colonisateur du XIX<sup>e</sup> siècle, les colons que Dionne admet en Nouvelle-France sont de vertueux catholiques. Ils préfèrent ou doivent préférer l'agriculture au commerce de la fourrure. Dans cette lecture idéalisée du passé, il y a tout un projet de société qui vise à promouvoir la préservation et l'extension de l'économie agricole. L'agriculture, écrit Dionne, c'est 'le sacre de la prospérité'. Voilà la vocation nationale proposée aux Canadiens français. Là se trouve la clef de la survivance de la foi et de la nationalité (1978: 171).

Cependant, il faut que la monographie soit en mesure de fournir un modèle atteignable, les biographies signées par les hagiographes (Faillon en tête) présentant des héros qui appartiennent à un passé mythique. Saintes et bienheureuses, ces figures inspirent l'admiration, mais sont surtout l'objet de prières et de dévotion. Les protagonistes des monographies de paroisse – des familles pionnières, des agriculteurs, des notables – ont des traits dans lesquels le lecteur peut se reconnaître et se projeter ; ce ne sont pas des personnages mythifiés : « La gloire qu[e le pionnier] attache à son nom n'est pas incomparable, mais elle est préférable à celle du guerrier. Le fait est moins brillant, mais l'éclat en est plus durable » (LÉVÊQUE, 1908: 3-4).

En rapprochant du lecteur les protagonistes de la monographie, l'auteur se fait persuasif et démontre que les efforts et les sacrifices qui accompagnent l'entreprise de colonisation et le travail du sol ne sont pas vains, et que là réside le progrès :

Tous ces humbles commencements sont souvent pleins d'un héroïsme d'autant plus réel qu'il ne vise nullement à la célébrité, et les faire connaître, c'est [...] nous indiquer à nous, et spécialement à la jeune génération, la vie sûre du vrai progrès, de celui qui convient à notre meilleure expansion et qui répond aux meilleures aspirations de la race dont nous nous glorifions dans nos ancêtres (CHOUINARD, 1906: 10).

Cet extrait, tiré de la monographie de Chouinard, nous paraît exemplaire de la manière dont les auteurs jouent du passé et du présent pour construire l'*exemplum*. Après avoir qualifié le passé – les humbles commencements pleins d'héroïsme réel et anonyme – l'action (au présent) de les faire connaître permet d'identifier ce qu'est le progrès, et plus précisément le progrès qui convient à la collectivité à laquelle appartient le lecteur. L'auteur termine sa phrase par un retour au passé en faisant référence aux ancêtres que les lecteurs doivent honorer (célébrer, respecter), mais dont l'emploi du verbe pronominal suggère aussi qu'ils doivent s'en enorgueillir et se reconnaître en eux. Les multiples ponts que les auteurs érigent entre le passé et le présent favorisent l'identification du lecteur à l'histoire de sa communauté.

Encadré de références au passé, l'exemple de progrès – terme cher à cette époque de découvertes et de spécialisation des savoirs – repose sur le savoir légué et enrichi dans le temps. Comme il est souligné dans la préface de l'ouvrage de Wilfrid Roy, l'histoire de la paroisse, depuis la défriche jusqu'à l'arrivée de l'industrie, témoigne de leçons tirées de cette expérience :

« Des moindres faits divers, des plus petits événements vous avez tiré des leçons pratiques dont tous vos lecteurs tireront grand profit ». Et cette histoire appelle à ce progrès<sup>79</sup>.

L'auteur conçoit l'histoire de la paroisse comme l'axiome de la vie en communauté. Sur la trame historique du progrès de la paroisse – trame entrecoupée de souvenirs, d'observations, de descriptions et de prescriptions – doit être élaboré l'être en société :

En faisant le récit des faits et gestes de 'Notre-Dame-des-Sept-Douleurs', nous nous sommes efforcé, pour l'édification du lecteur, de mettre en relief les leçons que ces faits et gestes renferment. Et, comme nous avons traité la question de la paroisse au point de vue des principes qui la gouvernent, notre histoire, de ce fait, devient un guide, dont tout paroissien, de quelque paroisse qu'il soit, peut profiter, et dans lequel, il trouve une règle de conduite parfaitement sûre et une mentalité franchement paroissiale (HAMELIN H., 1916: 6).

L'ouvrage historique est ainsi *exemplum*<sup>80</sup>. La monographie exalte le sentiment d'appartenance à la communauté, renseigne sur les origines et l'essor de la collectivité et lui indique le chemin à suivre, même au-delà des frontières paroissiales :

On se demande parfois en Europe, et même dans les vieilles paroisses canadiennes, et l'on va le demander avec plus d'intérêt encore pour hâter les restaurations qui devront réparer les dévastations de la grande guerre barbare, comment font les curés et les paroissiens américains, des curés qui n'ont rien personnellement et des paroissiens qui n'ont que leur travail et leurs nombreuses familles, pour trouver les ressources nécessaires afin de bâtir église, école, couvent, presbytère, pour assurer des dettes considérables et les payer, dans un pays où l'État ne donne pas un sou pour les frais du culte, pas un sou pour l'école paroissiale. On trouvera la

<sup>79</sup> « [...] si l'histoire complète de tous les coins et recoins de notre belle Province était connue [...] ; alors quels ne seraient pas le zèle et le dévouement d'autres compatriotes pour travailler avec l'énergie d'une ambition légitime au progrès général, en même temps et aussi bien qu'à l'assurance de leur propre bien-être » PROVOST, 1888: 3.

<sup>80</sup> « Inspirer à nos compatriotes l'amour du sol, l'esprit de famille et de famille qui les feront travailler en harmonie à l'œuvre commune d'un légitime avancement, tout en leur faisant chérir le coin de terre où la divine Providence les aura placés pour y vivre, s'y développer et réussir, tel est le but que nous allons chercher à atteindre dans cette seconde partie principalement. Nous croyons que l'on nous saura gré de rappeler ici et de consigner des faits qui démontreront que ces choses se sont réalisées dans St-Jean de Matha » PROVOST, 1888: 83.

réponse à cette demande dans les pages qui vont suivre (D'AMOURS, 1917: 9-10).

### 2.3 *Des discours de traverse ou les micro récits de l'histoire*

La monographie de paroisse cherche à reconstruire le passé d'une communauté établie en un lieu spécifique à partir de l'archive paroissiale, perçue comme les manipulations opérées sur le champ documentaire et mémoriel qui lui est propre et les formes discursives qui en résultent. Comme il est souvent rédigé à l'occasion d'un anniversaire, le récit de la monographie atteint la contemporanéité de son auteur<sup>81</sup>. Les récits anecdotiques, la description des lieux et des personnes, les observations personnelles de l'auteur, les légendes et les souvenirs rapportés représentent un ensemble de discours qui traversent un récit historique en quête de sa diachronie. Ces discours, nous les concevons comme des micro récits.

Chez les littéraires, une première définition du micro récit renvoie au sous-récit, à l'interruption de la diégèse par une « intrigue épisodique<sup>82</sup> ». Il s'agit donc d'une entité discursive autonome insérée dans une intrigue unifiante. À propos du micro récit, Guillaume Pinson propose une définition dont nous retiendrons trois caractéristiques.

La première concerne le caractère ambigu du statut du micro récit, lequel se situe « [...] entre référence et invention, [ce] qui permet à tous les jeux de l'imaginaire de se déployer » (2006: 85). En deuxième lieu, Pinson explique que le micro récit exploite des « indices de

---

<sup>81</sup> Certains s'aventurent à écrire sur l'avenir probable : « Jetons pour cela un coup d'oeil sur l'ensemble de la paroisse dans son état actuel afin de présenter un point sérieux de comparaison avec le passé et de baser quelques données, sinon tout à fait certaines, au moins très probables pour l'avenir » PROVOST, 1888: 115

<sup>82</sup> Daniel MARGUERAY et Yvan BOURQUIN, *Pour lire les récits bibliques. Initiation à l'analyse narrative*, Genève, Cerf, 2002, p. 189.

fiction : dialogues [...], commentaires d'un narrateur extradiégétique, coup de théâtre [...], mélange d'économie textuelle et d'outrance des caractères » (2006: 90). Enfin, le micro récit porte des marques associées à l'anecdote tels que « le procédé de l'encadrement, qui permet une insertion des commentaires de l'auteur [...], [l']indice de temporalité rapprochée [qui vient] soutenir l'authenticité du texte [...] [et le] recours à l'autoréférence » (2006: 91). Quelques extraits nous permettront de reconnaître ces caractéristiques du micro récit.

Son statut ambigu d'abord. La légende est probablement le genre qui représente le mieux le caractère équivoque (entre la référence et l'invention) du micro récit. Lorsqu'elle porte sur des personnes qui ont réellement vécu et surtout quand il s'agit de clercs, la légende prend tout son sens : la piété populaire auréole leur vécu de surnaturel. Au chapitre intitulé « L'Isle-Verte et les missionnaires », l'auteur raconte, en suivant les signatures du registre, l'itinéraire des desservants. L'auteur arrête sa narration et insère le micro récit qui suit :

C'est à partir de cette époque que le nom du père de LaBrosse est acquis à l'histoire religieuse et nationale de notre pays. À l'Isle-Verte, il n'est pas un habitant qui ne sache pas ce qu'a été le Père de LaBrosse, combien il était chéri et aimé et la grande réputation de sainteté qu'il avait. Aux lieux où il a le plus vécu, [...] vous verrez les vieillards comme les enfants d'école vous dire : Le Père LaBrosse ? ..... Oh ! c'était un grand saint à l'égal de St François Xavier ! puis ils se surprendront à vous compter les légendes des cloches sonnantes sa mort et des rochers gardant l'empreinte de ses pieds ou de sa raquette au départ d'une mission ; légendes bénies qu'on se raconte, les soirs d'automne, au coin du feu ; légendes heureuses qui ont bercé notre jeune âge et frappé notre imagination aux jours de l'enfance. (GAUVREAU, 1889: 89)

Le récit reprend ensuite son cours, l'auteur signale qu'il perd la trace du père LaBrosse entre 1766 et 1770, période durant laquelle il se consacre à l'écriture d'un dictionnaire de la langue montagnaise<sup>83</sup>.

L'extrait suivant, tiré de l'*Histoire de la paroisse d'Yamachiche*, et que nous nous permettons de citer presque *in extenso*, nous semble bien conjuguer les deux dernières caractéristiques du micro récit, soit les indices de fiction et les caractères de l'anecdote.

L'abbé Caron commence son chapitre sur la décoration intérieure de l'église de Yamachiche en introduisant le lecteur dans l'église et en lui suggérant les impressions qu'il ressentirait s'il en était le visiteur :

Mais quels sont ces objets que j'aperçois à travers un demi-jour ? se dira le visiteur, encore engagé sous les galeries [...].

Quels sont ces personnages qu'il aperçoit dans le lointain, qu'il croit voir à travers la voûte même de l'Église, comme si elle n'existait pas par endroits ? Ne lui semble-t-il pas qu'il ait cessé, pour le moment, d'occuper un point de la terre ? Qu'il ait été transporté, instantanément, dans un endroit enchanté ? Qu'il y soit arrivé au moment même où devait se dérouler sous ses regards des scènes qui n'appartiennent pas à ce monde, mais qui sont plutôt une image de ce qui ne se voit que dans la Jérusalem Céleste ?

Ah ! C'est qu'il a aperçu les peintures qui décorent les pendentifs, qu'il a devant lui le grand sujet que Signor Cappello a traité, de main de maître, au haut de la grande coupole.

Mais, soyons plus positif et rendons au lecteur un compte détaillé de ce qui fait la beauté de l'église d'Yamachiche (1892: 90).

---

<sup>83</sup> La légende autour du Père La Brosse est racontée aussi par MAILLOUX, p. 60-61 et par Joseph-Edmond ROY, *Au Royaume du Saguenay. Voyage au pays de Tadoussac*, Québec Imprimerie générale A. Coté et cie, 1889, p. 159-188. Nous trouvons d'autres légendes dans Charles-Philippe BEAUBIEN, *Le Sault-au-Récollet, ses rapports avec les premiers temps de la colonie*, Montréal, Beauchemin, 1898, p. 304-306; ROY J.-E., 1889: 11-12, 192-209 ; Auguste BÉCHARD, *Histoire de l'Île-aux-Grues et des îles voisines*, Arthaskaville, Imprimerie de « La Bataille », 1902, p. 78-80.



Après cette introduction, l'abbé Caron procède effectivement à une description de l'intérieur de l'église. Une description formelle détaillée précède l'interprétation iconographique où l'intervention divine est saluée dans le geste de l'artiste. Ainsi, sur la représentation de la Création dans la grande peinture du dôme, l'abbé Caron écrit :

N'avons-nous pas, dans tout cet ensemble, une image fidèle à la Création?

Vienne après cela nous ne savons quel esprit détraqué nous dire : Toute cette histoire de la création n'est qu'une pure fiction. Tous les phénomènes de la nature ne sont dus qu'au déplacement des atomes. Mais comment ! Le déplacement des atomes aurait inspiré l'idée de ce tableau ? Le mouvement indélébile des atomes aurait guidé la main de l'artiste dans le tracé de ces lignes, dans le choix de l'application des couleurs, qui me font voir ces nobles figures où respirent, soit la Majesté Divine, ou l'humilité de la Vierge Incomparable [...], ou la sévérité de l'Archange Michel, ou la frayeur et le désespoir de Lucifer ? [...] Ô Athée ! Ô Matérialiste ! Nous ne comprenons rien à votre langage [...]. Reconnaissons ici l'Intelligence Suprême [...]. Et voyons comment ce tableau qu'a tracé la main de l'homme nous redit, dans un langage éloquent, et la Toute-Puissance et la Sagesse Infinie du Créateur du monde, de l'homme et de l'Ange (1892: 90-91).

Dans cet extrait, l'auteur situe un visiteur imaginé et projette sur lui sa propre expérience de l'œuvre peinte. Le récit prend aussitôt une tournure anecdotique, « l'anecdote est bien souvent, explique Pinson, un texte imprimé qui cherche à produire l'illusion d'une parole vive » (2006: 91). La temporalité utilisée par l'auteur est aussi parlante (« il a devant lui », « reconnaissons », « voyons »), l'emploi du présent de l'indicatif et de l'impératif cherche à conférer au récit une authenticité, et une actualité, malgré le caractère fictionnel de la narration.

Nous pouvons également repérer le procédé de l'encadrement dans les assertions qu'insère l'abbé à propos du « matérialisme ». C'est l'occasion pour l'auteur d'émettre ses opinions, et celles de l'Église, sur une idéologie qui prend du terrain à l'époque. L'utilisation du

dialogue – un soliloque – où *le* « détraqué » affronte un locuteur qui parle au *nous*, permet à l’auteur de s’épancher dans un discours emphatique.

Plonger dans la monographie de paroisse pour tenter de définir ses frontières et ses contenus, c’est entrer dans un matériau plurivoque. Comme elle appartient au même mouvement historiographique que les biographies et les études généalogiques, elle partage avec ces productions certaines formes et certains sources qui la distinguent et la rapprochent.

Le rôle qu’elle prend dans le désir de son auteur de transmettre la représentation écrite d’un legs historique, mémoriel et matériel en fait un ouvrage complexe où histoires et mentalités se jouxtent. Dégager le fil de l’histoire paroissiale c’est constater qu’il est plein de nœuds, où d’autres histoires prennent le relais ou ne font que traverser. Ces histoires qui pénètrent de toute leur épaisseur l’histoire de paroisse, nous les comprenons comme des micro récits.

Un seul type de micro récit retiendra notre attention dans le chapitre qui suit. Il s’agit de discours qui concernent les œuvres qui ornent l’église paroissiale. Si, à la lumière de notre analyse, nous pouvons considérer que les monographies paroissiales assument un rôle auxiliaire pour la discipline historique en formation, nous pouvons peut-être ajouter, *a posteriori*, qu’avec les guides touristiques<sup>84</sup>, les histoires de collèges<sup>85</sup> et de congrégations<sup>86</sup>, les articles de

---

<sup>84</sup> Voir notamment George BOURNE, *The Picture of Quebec*, Quebec, published by D. and J. Smillie, 1829, 139 p. ; Alfred HAWKINS et John Charlton FISHER, *Hawkins’s Picture of Quebec : with Historical Recollections*, Quebec, printed for the proprietor by Neilson & Cowan, 1834, 447 p. et James McPherson LeMoine, *L’album du touriste : archéologie, histoire, littérature, sport*, Québec, imprimé par Augustin Côté et cie, 1872 Seconde éd., 385 p. Laurier Lacroix donne un bref aperçu du contenu de ces guides relatif au fonds Desjardins dans sa thèse de doctorat. Voir LACROIX, 1998: 48-56.

<sup>85</sup> Voir Arthur DANSEREAU, *Annales historiques du Collège de l’Assomption depuis sa fondation*, Montréal, Typographie Eusèbe Senécal, 1864, 44 p. ; Louis RICHARD, *Histoire du Collège des Trois-Rivières, première période, de 1860 à 1874*, Les Trois-Rivières, P.V. Ayotte et cie : Typographie du Journal des Trois-Rivières, 1885, 521 p. ; Joseph-Antoine-Irénée DOUVILLE, *Histoire du collège-séminaire de Nicolet, 1803-1903 : avec les listes complètes des directeurs, professeurs et élèves de l’institution*, Montréal, Librairie Beauchemin (à responsabilité limitée), 1903, 2 vol. ; Charles Philippe CHOQUETTE, *1811-- Un siècle-- 1911 : histoire du séminaire de Saint-Hyacinthe depuis sa fondation jusqu’à nos jours*, Montréal Impr. de l’Inst. des Sourds-Muets, 1911, 2 vol.

journaux<sup>87</sup> et les notices biographiques<sup>88</sup>, elles sont un des premiers lieux d'écriture sur l'art au Québec.

---

<sup>86</sup> Pour une étude sur la mise en récit de l'œuvre dans les écrits de moniales, voir Guillaume SAVARD, *Du monastère au musée : statuts et fonctions de l'oeuvre peinte à l'Hôpital-Général de Québec (1693-1960)*, mémoire, Université Laval, 2005, 278 p.

<sup>87</sup> Quelques exemples : Florent BOURGÉAULT, « Étude sur Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Île », *L'Écho du cabinet de lecture paroissiale de Montréal*, (mars 1866) ; VOYAGEUR, « Les galeries de tableaux à Québec », *Le Journal de Québec*, n° 14 (16 mai 1871) ; A. BELLAY, « L'église de Saint-François d'Assise de la Longue Pointe », *Revue canadienne*, n° 29 (Juillet 1893) ; PÈRES RÉDEMPTORISTES, « La première église 1661-1667 », *Annales de la Bonne Sainte-Anne de Beaupré*, vol. 33, n° 5 (août 1905) ; Paul-Victor CHARLAND, « La chapelle Sainte-Anne », *La Nouvelle-France*, vol. 3, n° 7 (juillet 1914) ; Paul-Victor CHARLAND, « Les ruines de Notre-Dame. L'ancien intérieur », *Le Terroir*, vol. 5, n° 5 (septembre 1924).

<sup>88</sup> Voir, entre autres, Pierre-Georges ROY, « Biographies canadiennes : Jean-Antoine Aide-Créquy », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 20, n° 9 (septembre 1914) ; Pierre-Georges ROY, « Biographies canadiennes : François Baillairgé », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 20, n° 1 (janvier 1914) ; Ovide Michel LAPALICE, « Pierre Le Ber, peintre », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 36, n° 12 (décembre 1930).

### Chapitre III

#### **La monographie de paroisse : matrice de micro récits sur l'art**

*Et il faut en convenir, ces témoins pieux du passé ont leur éloquence et leur poésie.*

J-E-A Froment

Les deux principaux rôles que la monographie paroissiale assume, soit le rôle d'auxiliaire pour l'histoire nationale et celui d'*exemplum* pour le lecteur, participent d'un même but que les auteurs se proposent : transmettre, par le biais de l'écriture, un legs spirituel, historique et matériel. Ces trois éléments sont indissociables, ils forment un patrimoine distinctif qui réunit les membres de la communauté autour d'une identité ; ils sont également la force du mouvement historique qui mène la collectivité à sa destinée et qui garantit d'une certaine manière sa continuité.

Cette force, ce mouvement, n'est pas sans direction. Nous l'avons noté, les auteurs identifient ce qu'est le « vrai progrès » pour les Canadiens français : la persévérance dans le travail du sol et l'abandon dans le mystère, deux dispositions qui leur procureront abondance et joie<sup>89</sup>. L'écriture est empreinte de la pensée agriculturiste<sup>90</sup> et veut témoigner du dessein

---

<sup>89</sup> « Le Canadien est ainsi fait : outre la loi naturelle qui le pousse à s'unir pour être plus fort, à fonder une famille, ou établir une simple bourgade, il a en lui l'irrésistible besoin de posséder un temple, une église, un autel, où viennent se confondre ses espérances et ses prières, où viennent se mêler ses larmes et ses joies, où viennent mourir ses supplications et ses soupirs. C'est une vérité connue : assemblez des canadiens dans les lieux les plus reculés et les plus sauvages, au sein de la forêt vierge comme sur les cimes les plus abruptes; élevez-leur un temple, le plus humble possible, donnez-leur un missionnaire ; ils y resteront tant que les difficultés, si communes aux temps de défrichement, ne les empêcheront pas d'y demeurer et d'y bâtir leur demeure pour toujours ». Charles-Arthur GAUVREAU, *L'Isle-Verte (St Jean Baptiste)*, Lévis, Mercier & cie, libraires, imprimeurs et relieurs, 1889, p. 113-114.

<sup>90</sup> Quelques auteurs proposent d'autres voies que celle de l'agriculturisme. Selon l'abbé Théophile-Stanislas Provost, l'entreprise de colonisation fut plus ou moins bien menée et a occasionné des dépenses inutiles. Devant l'importance

providentiel. La Providence, dans le cours de l'histoire, est décrite comme épreuve et dénouement<sup>91</sup> :

Aussi la disette était dans leur cabane avant que la récolte fût dans la grange. [...] quand arrivait le printemps, la misère faisait aussi son apparition avec lui [...]. Cependant ce peuple affligé était résigné à la Providence, qu'il bénissait toujours, malgré les cruelles épreuves auxquelles il était soumis. Aucune plainte, aucun murmure ne se faisait entendre. Il avait foi dans un meilleur avenir ; la richesse du sol qu'il arrosait de ses sueurs le lui garantissait [...]. Ces vœux furent exaucés : des défrichements plus considérables permettant de plus grandes semences, l'aisance commença à régner [...] (TRUDELLE, 1878: 24-25, 35, 38).

L'écriture de la monographie paroissiale a ainsi une double nature : elle est d'ordre historique et elle est d'ordre spirituel ; elle cherche à raconter le vrai, elle cherche à montrer le bien. En faisant le récit de l'histoire de la paroisse, les auteurs travaillent non seulement à pourvoir la grande histoire, mais honorent également des préceptes bibliques ; certains, par exemple, citent ou font allusion au trente-deuxième chapitre du Deutéronome, au septième verset précisément qui appelle à la mémoire<sup>92</sup> :

Tous les dévouements, tous les sacrifices, tous les actes de générosité se retrouvent dans les archives de nos paroisses et sont comme une voix

---

de l'émigration canadienne-française vers les États-Unis, cet auteur propose la voie capitaliste pour arrêter la saignée : « Ce sont les manufactures des États-Unis qui nous arrachent tous nos bras ; élevons-en par ici, et nous sommes sauvés, notre population dans ce cas demeure sur ses terres. Il faut des capitalistes, dira-t-on. Sans doute. Mais si nos gouvernements s'étaient faits capitalistes, au moins d'une manière indirecte en accordant à des compagnies ou à des particuliers certains privilèges, certains encouragements même pécuniaires, auraient-ils perdu leur argent depuis vingt ans ? Le gouvernement du jour ne compterait-il pas ici une masse de consommateurs qui sont allés demander du pain à l'étranger ? On dira bien que ces derniers sont des gens qui n'ont pas l'idée patriotique, qu'ils manquent de courage, qu'ils sont éblouis par les apparences, qu'ils ne comprennent pas leurs vrais intérêts. Tout cela peut être vrai, mais l'argument de l'estomac privé de pain l'emporte sur toutes raisons » Théophile-Stanislas PROVOST, *Histoire d'un établissement paroissial de colonisation : St-Jean de Matha, Joliette*, Imprimerie de "L'Étudiant" et du "Couvent", 1888, 1888: 143-144.

<sup>91</sup> « Ce serait une erreur de croire que l'approche providentialiste fut privilégiée par les seuls hagiographes. Chez les historiens-clercs du XIX<sup>e</sup> siècle, elle convenait tout aussi bien au récit profane. Tous y ont eu recours » Serge GAGNON, *Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920 : la Nouvelle-France de Garneau à Groulx*, Presses de l'Université Laval, 1978, p. 59.

<sup>92</sup> « Souviens-toi des anciens jours, pense à chacune des générations; interroge ton père, et il te les racontera ; interroge tes anciens, et ils te les diront. *Deut. XXXII, 7* », cité dans Jean-Baptiste-Arthur ALLAIRE, *Histoire de la paroisse de Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Hyacinthe*, Imprimerie du "Courrier de Saint-Hyacinthe", 1905, p. v.

puissante qui rappelle sans cesse la noble mission que la divine Providence nous a confiée. Elle dit au peuple canadien : Étudiez les oeuvres de vos pères et racontez-les à vos enfants, comme autrefois le peuple hébreu perpétuait chez lui, de génération en génération, le souvenir des immenses bienfaits dont le Seigneur l'avait comblé (DUGAS, 1900: v).

La représentation par l'écriture du legs matériel ressort aussi de cette double nature. Les biens de la paroisse sont abordés par le biais de champs sémantiques, comme nous le verrons, qui appartiennent à l'histoire et aux valeurs morales. Le legs matériel est composé de terres, de bâtiments, d'œuvres d'art, d'objets servant au culte et d'ornements que la fabrique possède et dont la communauté paroissiale jouit. Notre analyse portera exclusivement sur les micro récits qui touchent l'architecture de l'église, son décor peint et son décor sculpté. Cette fraction du legs matériel se justifie par la teneur hautement symbolique des objets qui la composent. À partir de la description de l'architecture ou des œuvres peintes et sculptées, certains auteurs avancent une interprétation. Et lorsqu'ils donnent leur appréciation, ils témoignent de leur sensibilité esthétique. Nous interroger sur leurs descriptions permettra de saisir leur rapport au document et au souvenir. Porter notre attention sur la nature de leur sensibilité permettra de comprendre ce qu'ils souhaitent transmettre. Dans la première partie de ce chapitre, nous nous attarderons à la manière dont le discours sur les œuvres évolue à l'intérieur du récit de la monographie, récit qui, comme nous l'avons décrit au premier chapitre, se transforme dans le temps. Dans la seconde partie, nous analyserons ces discours sur l'art en pointant plus spécifiquement la manière dont les auteurs apprécient et donnent valeur aux œuvres.

### 3.1 De la mention de l'œuvre à sa mise en récit

La manière dont les auteurs abordent les œuvres dépend beaucoup de leur rapport aux sources et de leur investissement dans la construction du récit historique. Selon que les auteurs structurent leur récit en une suite de biographies ou en chapitres thématiques, le micro récit sur l'art prend différemment place dans l'histoire de la paroisse. La construction et la décoration de l'église est, dans le premier cas, un récit qui serpente la droite lignée des vies des prêtres desservants. Lorsque ce sont des thèmes qui articulent l'histoire, le micro récit se trouve concentré et occupe une place qui peut s'étendre à l'entièreté d'un chapitre.

Morcelés ou rassemblés, ces micro récits sont de trois ordres : documentaire, mémoriel et synchronique. À travers eux, les auteurs mentionnent, décrivent, interprètent puis apprécient les œuvres. Comme nous l'avons souligné dans le chapitre précédent, les auteurs construisent l'histoire paroissiale en créant de multiples rapports entre leur récit, le passé et le présent. Les micro récits sur l'art suivent ces mêmes liens que l'écriture entretient avec le temps.

Les premières monographies paroissiales se caractérisent par un report constant à la source. Cette retranscription des sources peu ou pas commentée est la première modalité d'écriture de l'histoire paroissiale. Le discours sur les œuvres, collé au document, est un discours d'inventaire. Comme il s'agit de biens, certaines informations les concernant ont été consignées dans les *inventaires de biens* et les *livres de comptes*. Ces documents, cités par les auteurs, établissent dans certains cas l'année et le mode d'acquisition des œuvres ; on y mentionne parfois le nom de l'artiste, le prix payé, les retouches et la date de la disparition de l'œuvre.

Afin d'illustrer notre propos, citons les *Notes sur les archives de Notre-Dame de Beauport* de l'abbé Jean Langevin<sup>93</sup> :

NOTES : sur un cahier petit in 4°, couvert en parchemin et intitulé : 'Registre pour l'Église de Notre Dame de Miséricorde de Beauport [...]'  
 TABLEAUX. 1. Un grand tableau de la Présentation de Notre Dame au Grand Autel. 2. Un tableau de St Etienne à la chapelle de ce saint. 3. Un tableau du martyre de St. Jean Evangéliste à l'autre chapelle de son nom. Le tout donné par Le dit Sr. Prestre. Plus un Tableau avec cadre doré pour la Ste Famille. Plus un autre du St Rosaire avec cadre de noier. Plus un petit de la Ste Vierge et un de St Pierre. Plus un autre regard de deux petits d'un Ecce homo avec La Ste. Mère des Douleurs. Plus un grand Tableau de La naissance de Notre Seigneur. Plus un du St Ange Gardien a cadre doré.  
 REMARQUES. - Tout cet inventaire est de la main de Mr Etienne Boullard [curé de la paroisse de 1684 à 1719], mais n'est pas signé. Le susdit Sieur Prestre desservant était sans doute lui-même. Cet Inventaire se trouve sur une feuille séparée. [...] Ces trois tableaux [numérotés 1.2.3. dans l'inventaire] existent encore [...]. Quelques-uns des petits tableaux existent aussi (1860: 86-91, 137).

Cet extrait est à l'image de l'ensemble de l'ouvrage : l'auteur transcrit en ordre chronologique les informations des registres qu'il consulte, puis ajoute un bref commentaire pour mettre la source en contexte ou expliquer un détail obscur. Jean Langevin, tout comme l'avait fait Jean-Baptiste-Antoine Ferland quelques années plus tôt, répond en premier lieu à des inquiétudes d'ordre documentaire, il cherche davantage à rendre compte du contenu des sources qui se trouvent à Notre-Dame de Beauport qu'à écrire l'histoire de la paroisse. Son investissement dans l'écriture est, par conséquent, plutôt ténu.

Ce premier niveau de discours, que nous qualifions de documentaire, correspond à la simple mention de l'œuvre (son achat, sa restauration, sa disparition) selon son apparition dans le document d'archive : le livre de compte ou l'inventaire notamment. Ici, les auteurs, surtout

---

<sup>93</sup> Nous retranscrivons les textes comme les auteurs les ont écrits. Nous abandonnons l'emploi du [sic] afin de ne pas alourdir la lecture.



lorsque leur récit est structuré de manière chronologique plutôt que thématique, ne font pas véritablement l'histoire des œuvres : il incombe donc au lecteur, peut-être à l'historien de l'art d'aujourd'hui, de mettre bout à bout les informations transcrites çà et là par les auteurs et d'en construire l'historicité.

Après la publication de la circulaire épiscopale de 1872 dont nous avons parlé au premier chapitre, le récit se fait moins télégraphique. L'abbé Charles Guay, par exemple, transcrit les actes de donation qui ont permis l'achat du tableau de saint Germain, patron de la paroisse (1873-1874: 103-104). Quelques pages plus loin, il raconte comment ce tableau fut sauvé lors de l'invasion anglaise, puis restauré trente ans plus tard ; l'auteur mentionne en note l'emplacement qu'il a pris ensuite et termine en rectifiant la compréhension de l'iconographie du tableau<sup>94</sup>.

Ainsi, même si le lecteur peut toujours percevoir le document d'archive un peu plaqué sur le récit, comme en témoigne aussi l'extrait suivant, l'auteur ne se contente plus de publier les sources à l'état brut :

C'est M. Lefrançois qui procura à l'église de l'Île-aux-Coudres les deux statues que l'on voit dans le fond du chœur. Elles furent faites par M. François Baillargé, de Québec. La façon coûta à la fabrique la somme de £ 25.0.0, et la dorure et le transport de Québec à l'Île-aux-Coudres, £ 39.4.3. Le prix total de ces deux statues, dont l'une représente saint Louis, patron de l'Île, et l'autre, saint Flavien, est de £ 64.4.3. Autant que j'en puis juger, elles sont passablement faites, pour un sculpteur canadien de l'époque. Elles sont infiniment supérieures à celles du célèbre Charron, sculpteur de Saint-Jean-Port-Joli, dont monseigneur Plessis ordonnait dans

<sup>94</sup> « Lorsqu'en 1759, la flotte anglaise remontait le fleuve, les habitants de Rimouski furent saisis d'une telle frayeur: qu'ils abandonnèrent leurs maisons et séjournèrent longtemps dans la forêt. Comme ils emportèrent avec eux ce qu'ils avaient de plus précieux, le tableau de St. Germain ne fut pas oublié (1). Soigneusement enveloppé et roulé dans des écorces de bouleau, il fut caché sous un cèdre; mais l'humidité lui occasionna quelques dommages qui furent réparés, en 1790 par M Baillargé, artiste de Québec. La figure de St. Germain et celle de Ste. Geneviève sont du pinceau d'un premier maître (2). [Note 1] Ce tableau se voit aujourd'hui dans la chapelle St. Germain. [Note 2] Pendant longtemps, on a cru par ce tableau que la paroisse de St. Germain de Rimouski était érigée sous le vocable de St. Germain d'Auxerre. Mais c'est une erreur; le tableau représente à la vérité St.-Germain d'Auxerre, donnant à Ste. Geneviève une médaille, lors de son passage à Nanterre, mais il n'est pas pour cela le titulaire de l'Église. C'est St. Germain de Paris, dont la fête est célébrée le 28 mai, qui en est le patron. » GUAY, 1873-1874: 107.

une visite pastorale, à Sainte-Anne de la Grande-Anse, de chasser hors de l'église les quatre chefs-d'œuvre. Ces bûches *équarries*, par lesquelles on avait prétendu représenter les quatre évangélistes, sortaient de la hache ou du ciseau de M. Charron (MAILLOUX, 1879: 65).

Cet extrait est le seul passage où l'abbé Alexis Mailloux fait mention d'œuvres d'art. Il nous semble clair que l'apparition de cette mention dans le récit de l'histoire de la paroisse soit justifiée en premier lieu par une entrée à ce sujet dans un livre de comptes. Notons également l'insertion d'un commentaire d'ordre anecdotique où l'auteur compare les sculptures de Baillairgé, jugées « passablement faites, pour un sculpteur canadien de l'époque [début du XIX<sup>e</sup> siècle] » mais supérieures à celles d'un autre artiste canadien. Ainsi, les auteurs quittent une modalité d'écriture où l'on ne fait que la transcription exacte des sources, pour investir leur récit d'appréciations personnelles, d'anecdotes et d'informations sur l'histoire des œuvres.

En effet, dans ce second niveau du discours, le micro récit sur les œuvres s'enrichit de brèves mises en contexte qui construisent l'histoire des œuvres. Parfois, les auteurs procèdent même à la reconstitution du décor d'églises disparues ou modifiées<sup>95</sup>. Il s'agit là d'un type d'histoire qui tout en s'appuyant sur le dépouillement des documents d'archives de la paroisse fait souvent appel aux souvenirs de l'auteur et à ceux des anciens de la paroisse :

C'est M. LeBoullenger qui a fait terminer l'extérieur et l'intérieur de l'église que venait de bâtir M. Doucet, la deuxième de la paroisse en ne tenant pas compte de la chapelle de Bourg-Royal. Cette église, dans laquelle un bon nombre de paroissiens encore vivants ont entendu la messe et ont assisté aux autres offices religieux avant le 29 juin 1830 [...], est demeurée comme un de nos meilleurs souvenirs [...]. L'intérieur comme l'extérieur de cette vieille église, ainsi que la manière dont s'y faisaient les cérémonies, tout est resté gravé dans notre mémoire [...].

---

<sup>95</sup> On trouve une description détaillée des différentes modifications apportées à l'église paroissiale du Sault-au-Récollet dans BEAUBIEN et 307-316 et 467-473. L'auteur insère aussi, à la page 310, une figure représentant l'église en 1759.

Cette église, dont les murs, à l'intérieur comme à l'extérieur, étaient entièrement crépis selon l'usage presque général d'alors, avait 80 pieds de longueur sur 30 de largeur intérieurement; elle était en croix latine, c'est-à-dire, qu'elle avait deux chapelles latérales et se terminait en rond Point [...].

A l'intérieur les murs blanchis à la chaux dans la nef, voûte peinte et sans autres ornements que des noeuds. Un petit navire et quatre lustres de bois étaient suspendus aussi près que possible de cette voûte ; un jubé, 4 rangées de banc dans la nef..... Petit sanctuaire mais richement boisé en noyer, sculpté et *peinturé*. Trois autels dont le grand, ou maître-autel, était orné de miroirs de forme pyramidale. Chaque côté de cet autel deux colonnes cannelées avec guirlandes de fleurs sculptées et soutenant un riche entablement avec têtes d'anges, pots de fleurs. Au-dessus du tabernacle était le tableau de Saint Charles et au-dessus des portes conduisant à la sacristie, les deux statues de saint Pierre et de saint Paul. Une chaire et un banc d'oeuvre riches aussi en architecture. Le clocher fut levé en 1702 et fut fait par Jacques Bedard. La voûte fut faite en 1710 et aussi en même temps un retable commun qui fut remplacé, en 1741 et 1742, par le retable dont on vient de parler. Ce fut alors aussi qu'on fit le tabernacle du maître-autel (1) qu'on a vu longtemps dans l'église actuelle et le cadre du tableau de saint Charles qu'on a eu le bon esprit de conserver. Ces travaux furent faits par l'architecte Charles Vézina. Les deux statues de Saint Pierre et de Saint Paul, qui sont au-dessus des portes de la sacristie dans le chœur de l'église actuelle, furent faites dans ce même temps par le sculpteur Vasseur (TRUDELLE, 1887: 67-70).

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, moment où le genre de la monographie paroissiale se consolide, le discours sur l'architecture mais surtout celui sur les œuvres ornant l'église s'approfondit<sup>96</sup>. Les auteurs procèdent à une description formelle plus détaillée et ils interprètent l'iconographie : « Un chapitre sur notre église ne serait pas complet, écrit Édouard-Zotique Massicotte (1867-1947), sans une description et une explication de chacun de ses tableaux » (1893: 69). En

<sup>96</sup> La description de l'architecture se limite souvent aux informations qui se trouvent dans les devis ou contrats passés entre la fabrique et l'entrepreneur (plan, matériaux, fenestrage). Certains auteurs rendront compte du style architectural choisi, mais peu en font véritablement le commentaire.

véritables guides, certains auteurs créent un parcours pour le lecteur et décrivent avec minutie l'intérieur de l'église qu'ils ont sous les yeux<sup>97</sup>.

Les auteurs s'attardent aussi au mode d'acquisition des oeuvres, et ils insistent sur l'importance des dons d'ornements (tableaux, sculptures, statuettes) faits par les paroissiens. La monographie sur le Cap Saint-Ignace est, à cet effet, exemplaire. Dans cet ouvrage, l'abbé Joseph-Napoléon Théodule Sirois (1835 - ?) accorde une place majeure à la participation des paroissiens à la décoration de l'église. Son texte est parsemé d'anecdotes relatant le lien privilégié que les paroissiens ont entretenu et entretiennent avec le lieu de culte. En plus des indications à ce sujet dans le chapitre dédié aux églises qui se sont succédées à la suite d'incendies, l'auteur prend soin de consacrer un chapitre complet à l'implication des paroissiens dans le choix des peintures et des sculptures qui ornent l'église ; il énumère le nom de tous les donateurs associés aux objets offerts<sup>98</sup>. L'auteur note, par exemple, que l'argent nécessaire à l'achat d'une statue du Sacré-Cœur fut amassé par « les dames [...] [lors] d'une soirée musicale et dramatique ». L'auteur voit par ailleurs un lien entre la donation d'œuvres et les dévotions qui

---

<sup>97</sup> La tâche semble plus facile lorsqu'ils discutent d'un ensemble iconographique cohérent, et fait d'une même main. Voir particulièrement Narcisse-Eutrope DIONNE, *Historique de l'église de Notre-Dame des Victoires, basse-ville de Québec : deuxième centenaire, 1688-1888*, Québec, Typographie de Léger Brousseau, 1888, p. 48-53 ; p. 89-97 ; MASSICOTTE, *La cité de Sainte-Cunégonde de Montréal : notes et souvenirs*, p. 69-80 et DEMERS, p. 251-255.

<sup>98</sup> Voir aussi Benjamin DEMERS, *Notes sur la paroisse Saint-François de la Beauce*, Québec, Imprimerie C. Darveau, 1891, p. 143-147.

naissent<sup>99</sup>. Les œuvres paraissent devenir, dans le récit, un objet de cohésion sociale pour lesquelles on se mobilise depuis toujours et qu'on investit d'une charge affective<sup>100</sup>.

En présentant le donateur comme un protagoniste indispensable à l'ornementation de l'église, les auteurs soulignent que l'implication des paroissiens dans l'embellissement du temple témoigne du progrès de la paroisse. La construction d'une nouvelle église est presque toujours motivée par l'accroissement et la prospérité de la communauté<sup>101</sup>. Une architecture fouillée et une riche ornementation attestent des avoirs de la caisse de la fabrique et de la générosité des paroissiens<sup>102</sup>. Aussi, les auteurs mettent en évidence l'attachement des paroissiens à leur église, attachement qui semble passer par le don individuel d'œuvres ou par l'effort commun pour les acquérir. L'investissement des paroissiens dans la décoration de leur église fait de l'œuvre d'art un bien commun, un objet qu'on chérit parce qu'il appartient à la communauté. Comme l'histoire et la religion des ancêtres, les œuvres font partie de la sphère identitaire.

Ainsi, après le niveau documentaire, puis celui où le souvenir s'installe dans le récit, un troisième niveau de discours<sup>103</sup> vient fermement établir un lien de contemporanéité, de

<sup>99</sup> Ainsi, « lors de la décoration de l'église, dit-il, on avait eu soin de préparer les piédestaux pour deux statues que la dévotion devait faire surgir, comme par enchantement » SIROIS, p.100. Nous pouvons également lire dans *L'Histoire de la paroisse de Saint-Joseph de Carleton* qu'« en 1882, l'église de Carleton s'enrichit d'un magnifique tableau, représentant la mort de saint Joseph, don généreux d'un enfant de la paroisse, Monsieur le docteur Landry, lequel avait déjà fait cadeau à l'église de sa paroisse natale d'un beau Chemin de la Croix » CHOUINARD, p. 90. L'abbé Demers, dans sa monographie intitulée *Notes sur la paroisse de Saint-François de la Beauce*, consacre un appendice complet aux *Dons principaux faits à l'église de St François*. Voir DEMERS, *Notes sur la paroisse Saint-François de la Beauce*, p. 146-147.

<sup>100</sup> Concernant l'attachement des paroissiens à leur église, l'abbé Théodule Sirois écrit que lors de la démolition (1880) « la génération d'alors s'empressait de se procurer quelques reliques de leur vieille église. Les sculptures dorées qui tombaient sous la hache des démolisseurs, ne suffisaient pas pour orner l'intérieur des maisons de ceux qui conservent la mémoire du cœur. » SIROIS, 1903: 18.

<sup>101</sup> L'autre motivation, forcée bien entendu, est l'incendie.

<sup>102</sup> « En 1909, [le curé Proulx] installe sur les autels de saint Joseph et de la sainte Vierge, deux nouvelles statues, plus grandes et mieux décorées que les anciennes, qui coûtèrent \$ 14.40 chacune (Nous donnons les prix de ces objets afin de montrer la valeur des sacrifices qu'on a dû faire pour le paiement) » Wilfrid ROY, *Saint-Magloire de Bellechasse : monographie*, Québec, s.n., 1925, p. 222.

<sup>103</sup> Surtout à partir de 1890.

synchronie, entre l'histoire de la paroisse et un lecteur qui doit se reconnaître en elle. Les procédés sont multiples pour créer ce rapport<sup>104</sup>. Lorsqu'ils discutent d'art, les auteurs décrivent et interprètent de manière plus élaborée les œuvres qu'ils ont sous les yeux, un décor que le lecteur peut donc aussi contempler. Nous comprenons l'importance accordée aux donateurs d'ornements, ceux du passé comme ceux du présent, comme une stratégie qui vise à construire une continuité<sup>105</sup>, puis à transmettre le constat du progrès de la collectivité.

### *3.2 Appréciation des œuvres dans le micro récit*

Les micro récits s'enrichissent aussi, dans le temps, du jugement que les auteurs posent sur les œuvres. Nous nous sommes demandée à quels paradigmes de beauté les auteurs font référence dans leur appréciation du décor et de l'architecture. Nous annonçons plus haut que par le biais de la monographie de paroisse, les auteurs cherchent à raconter le vrai et à montrer le bien. Qu'en est-il du beau ? Des trois fondamentaux, ce dernier est probablement le plus contestable, celui qui est le plus sujet à négociation. Dans la décoration intérieure de l'église, le programme iconographique est souvent laissé à la discrétion du prêtre, mais l'acquisition de nouvelles œuvres, par exemple, n'est pas nécessairement le résultat d'ententes harmonieuses entre le prêtre et les paroissiens, comme en témoigne le commentaire un peu amer de l'abbé Gatien à propos du remplacement du tableau du maître-autel:

Peu de temps après avoir fait le tableau de ste Anne, M. Plamondon sachant combien le tableau du maître-autel déplaisait à M. le curé [l'auteur], fit généreusement les propositions suivantes à ce sujet : ce monsieur offrait de faire, à la place du tableau du maître-autel [...] du mérite duquel chacun

<sup>104</sup> Voir chapitre II, p. 44-51.

<sup>105</sup> « Voici certes un beau témoignage en faveur de la générosité des paroissiens de l'Ange-Gardien. Mais ce qui n'est pas moins admirable, c'est qu'aujourd'hui leurs petits-fils ont voulu lutter dignement, et, au moyen d'une suscription volontaire de \$600.00 ont doté leur jolie église de six superbes vitraux peints. » René-Edouard CASGRAIN, *Histoire de la paroisse de l'Ange-Gardien*, Québec, Dussault & Proulx, 1902, p. 209.

peut juger en le voyant, une copie fidèle du superbe tableau de l'adoration des mages qui est à la chapelle des Messieurs du Séminaire de Québec [...] à condition qu'on lui abandonnerait le tableau actuel à grands personnages ; qu'on lui donnerait trois louis en dédommagement pour les frais des matières du nouveau tableau qu'il ferait ; enfin à condition qu'on lui donnerait la préférence pour faire les deux tableaux qu'on avait résolu de faire peindre pour mettre dans les deux grands trumeaux du cœur [...]; les sujets de ces nouveaux tableaux, ainsi que leurs dimensions, étaient au choix de M. le curé. Ainsi, pour trois louis et le sacrifice peu pénible sans doute du tableau actuel du maître-autel, on pouvait se procurer une copie superbe d'un des plus magnifiques tableaux qu'il ait certainement au pays. Aucune proposition plus généreuse et plus à l'avantage de la paroisse ne pouvait être faite. [...] Cependant ces propositions si avantageuses, [...] furent rejetées avec dédain, pour ne pas dire avec indignation. Changés tout à coup et comme par enchantement en admirateurs passionnés de leur tableau à figures gigantesques et surtout charmés par ces couleurs qu'eux seuls y voyaient, et demandant avec une espèce d'inquiétude ironique, si le tableau qu'on leur offrait à la place du leur, serait aussi brillant et aussi haut de couleur, car c'étaient les seules choses qu'ils paraissaient alors le plus apprécier ; en un mot paraissant désespérer d'avoir jamais dans leur église, rien de si parfait en fait de peinture, que leur grand tableau, MM les marguilliers rejetant les propositions de M. Plamondon, refusèrent obstinément d'abandonner le chef-d'oeuvre qui orne leur maître-autel. [...] Les choses sont donc restées dans l'état où elles étaient, et le grand tableau figure encore au-dessus du maître-autel, objet de l'admiration des uns, objet de pitié pour les autres (GATIEN, 1884: 220-224).

Remarquable, parce que inhabituel<sup>106</sup>, ce type de commentaire permet d'entrevoir et de soupçonner les conflits qui peuvent surgir lorsque des conceptions opposées sur la beauté des

---

<sup>106</sup> Voici d'autres exemples : « Le révérend M Doucet, à la tête d'une souscription volontaire et généreuse avait acheté une magnifique statue de la Ste Vierge qui devait être installée solennellement le jour qui verrait la bénédiction de l'église neuve. Sous M. Provancher, les habitants demandèrent de devancer l'heure de l'installation de la statue de la Ste Vierge achetée par M. Doucet. Cette demande, bien légitime et qui faisait honneur à la piété et au zèle des habitants de l'Isle Verte pour la Très Sainte-Vierge, fut refusée sous nous ne savons quel prétexte. A peine l'église était-elle bénie et décidément ouverte au culte, M. Gagnon, à la demande de bon nombre des habitants de la paroisse, s'empressa, lui, d'exposer à la vénération des fidèles la statue qui menaçait et allait en effet devenir légendaire dans la paroisse. Il paraît que cette statue, si elle avait eu le mérite d'exciter l'admiration des uns par sa beauté réelle et son travail artistique, par contre, elle n'avait pas manqué de blesser quelques prudes de la localité, et c'en était assez pour que la discorde éclatât dans le camp. Sous le fallacieux prétexte qu'elle n'était pas assez décente, certaines personnes inconnues profitèrent des ombres de la nuit pour entrer dans l'église et y commettre le sacrilège enlèvement de la statue qu'ils allèrent, suivant les uns, jeter à la mer, tout près de l'Isle Verte, suivant les autres, enterrer à quelques perches de distance de l'église dans la direction du Nord. Nous nous étonnons qu'on n'ait pas à l'instant même réparé l'outrage fait à la Mère de Dieu, en souscrivant de suite pour l'achat d'une nouvelle statue qu'on aurait installée avec pompe. Ce mouvement réparatoire aurait pris les proportions d'une solennité grandiose, d'une fête sans précédent dans les annales de l'histoire religieuse des paroisses et l'on aurait vengé dignement la mère et son fils. » GAUVREAU, 1889: 186-187.

œuvres ornant l'église se confrontent. Les discours d'appréciation des œuvres que nous trouvons communément dans la monographie n'ont pas ce ton. La représentation par l'écriture du legs matériel a plutôt pour corollaire sa mise en valeur.

En analysant la récurrence des termes (surtout des adjectifs) dans les jugements avancés par les auteurs, nous pouvons regrouper leurs appréciations. Ancienneté, exemple et art sont les substantifs autour desquels ils construisent leur appréciation des œuvres. Nous avons ainsi établi trois registres – historique, moral et artistique – qui nous semblent opératoires pour comprendre comment ces micro récits participent, en définissant le beau, à l'atteinte des objectifs que la monographie poursuit.

### 3.2.1 *Registre historique*

Le temps porte en lui la continuité. Les objets marqués par le temps sont des repères du passage de la communauté dans l'histoire : « On aime à voir ces souvenirs du temps de nos pères. Il ne faut pas oublier que ces statues ont aujourd'hui près de 150 ans d'existence » (TRUDELLE, 1887: 70). L'ancienneté, le fait d'être des témoins du passé, donne une valeur aux œuvres. Les

---

«Il y avait aussi des peintures représentant une vierge, le Christ et des anges. Sur cette dernière, on voyait un dragon si horrible que le curé a dû le dérober aux regards des fidèles.» Soeur MARGUERITE-MARIE, *Autrefois et aujourd'hui à Sainte-Anne de la Pérade : jubilé sacerdotal de Mgr des Trois-Rivières*, Trois-Rivières, S. de Carufel, 1895, p. 59.

Nous pouvons également rappeler le cas du tableau de *sainte Marie-Madeleine en prière*, 1720, (attr. À Jean Leblond (1688-1724) : dans une lettre adressée à l'évêque de Québec, le 8 juillet 1793, deux paroissiennes se plaignent ainsi de la disparition du tableau : « Monseigneur, / Ce mo ci est pour présenter nos regrets et pour vous faire part de nos chagrins au sujet de notre cher Eglise depuis bien longtemps quel a toujours éter ornée et magnifique mans parée aujourd'hui vos messieur les curé lont dépouiller de tout ce quel avais de plus beau e lui a oter toute ces tapisserie en disant que lon ne les mettre jamais. Jugez monseigneur dans quel consternation est tout le Cap de voir oter à cet Madelenne ce qui lui apartien. La voila com jamais on la vu pour nous - nous n'avons point parue ni ala messe ni a vespre. [...] » cité par Paul-Emile BRETON, *Cap-de-La-Madeleine. Cité mystique de Marie*, Trois-Rivières, Imprimerie St-Joseph, 1937, p. 112-113.



auteurs cherchent à souligner cette ancienneté en repérant dans les documents d'archives ou des sources imprimées les indices qui permettent de dater les œuvres<sup>107</sup> :

Quant aux deux tableaux qui ornent les autels latéraux, nous croyons qu'ils sont dus au pinceau du frère Luc, récollet, de Québec. Voici ce que dit à ce sujet le père Leclerc : 'Le frère Luc Lefrançois était excellent peintre. Il s'occupa de la décoration des églises ; il fit le grand tableau du grand-autel de l'église des Franciscains et celui de la chapelle. Il enrichit l'église de la paroisse d'un grand tableau de la Sainte-Famille, celle des RR. PP. Jésuites d'un tableau de l'Assomption de la Sainte-Vierge et acheva celui du maître-autel qui représente l'adoration des rois. Les églises de l'*Ange-Gardien*, du Château Richer à la côte de Beaupré, celles de la Sainte-Famille dans l'Île d'Orléans, et de l'Hôpital de Québec ont été pareillement gratifiés de ses ouvrages. Le Frère Luc avait fait profession le 8 octobre 1645 et mourut à Paris le 17 mai 1685.' Si cette date est exacte, les deux tableaux de L'*Ange-Gardien* ont dû être placés dans l'église vers 1680 par le Séminaire de Québec, qui était alors chargé de cette cure (CASGRAIN, 1902: 94).

L'ancienneté leur donne aussi la beauté de la patine du temps. Cette patine, chargée de mémoire, confère au temple et aux œuvres un caractère sacré, qui s'ajoute à celui que porte leur iconographie religieuse : « Ce qui donne son cachet à Notre-Dame des Victoires – car elle en a un bien marqué – ce qui en fait le charme, c'est son air ancien, sa lumière assombrie, sa simplicité et son intimité, l'atmosphère du pieux chez-soi que l'on respire devant son autel » (D'AMOURS, 1918: 8).

Ces « reliques<sup>108</sup> » d'un temps autre, mais toujours présentes, témoignent aussi de mœurs et des façons de faire en voie de disparition. Et c'est non sans nostalgie et même avec regret que les auteurs le constatent. L'abbé Jean-Dominique Brosseau déplore qu'au profit de bâtiments plus somptueux et au goût du jour l'on délaisse l'architecture traditionnelle :

<sup>107</sup> Voir aussi Charles TRUELLE, *Paroisse de Charlesbourg*, Québec, Impr. A. Côté, 1887, p. 48.

<sup>108</sup> Qualifier les œuvres de reliques c'est conférer à leur ancienneté un caractère sacré en même temps qu'une valeur documentaire. La relique atteste d'un vécu à vénérer et elle est unique. Voir ALLAIRE, 1905: 229 ; BEAUBIEN, 1898: 313 ; FROMENT, 1915: 27 ; TRUELLE, 1887: 48 ; ROY J.-E., 1889: 154,155 ; SIROIS, 1903: 18.

La nouvelle église n'avait rien pourtant des splendeurs dont on se plaît aujourd'hui à revêtir le moindre temple des jeunes paroisses à peine sorties de la « friche ». On ne manquait nullement de goût en ce temps-là, mais on aimait donner à la maison de Dieu un air d'austérité simple et imposante, avec une solidité défiant les injures du temps. La pierre des champs, un peu disparate, mais peu chère, un mortier bien préparé, bien « mûr » comme on disait, ont assuré à nos chères vieilles églises une durée que probablement ne connaîtront pas les constructions pimpantes mais déjà lézardées et ruineuses de maintes paroisses récentes. Puis, si leurs formes extérieures étaient plutôt austères, comme les dogmes de la Foi, un peu aussi comme l'esprit de l'« ancien temps », légèrement teinté de jansénisme, l'intérieur en était tout gai de belle lumière, de resplendissantes dorures encore toutes fraîches, de vives couleurs nullement ternies ni oxydées comme la peinture bon marché de nos temps. N'était-ce pas l'image des saintes joies goûtées dans la pratique très simple du devoir journalier, dans la rude vie du défricheur ? On faisait donc solide et durable, simple et de bon goût, riche sans faux luxe, avec un légitime souci de donner ce qu'on pensait convenir à la grandeur et à la générosité du Maître, sans ménager peines et travail pour creuser dans le chêne de délicates et patientes sculptures, qu'on jugerait aujourd'hui trop coûteuses et qui, en vérité, le seraient trop, vu le besoin actuel d'avoir tout vite et pas cher (1913: 91-92).

Pour les auteurs, ces églises sont belles parce que, anciennes, elles ancrent la mémoire de la communauté dans un passé qui sert d'exemple et elles marquent le paysage d'un signe distinctif. Dans l'extrait suivant l'abbé Louis Lalande cherche la source de cette architecture distinctive :

Ces murs modestement élevés sous le long toit aigu qu'ils supportent, ce portail presque tout entier en face pyramidale, surmonté de son clocher, svelte, unique comme le Dieu du temple et la foi des fidèles qui s'y rassemblent pour prier, tout cet ensemble a quelque chose de religieux et de national, précieux pour nous comme de vieux monuments, cher comme nos anciens souvenirs. La Bretagne, dit-on nous en a fourni les modèles; presque toutes les églises de nos paroisses ont été bâties sur ce plan. Nous serions tentés de dire qu'elles ne sont pas seulement plus champêtres, plus bretonnes, plus canadiennes que les autres, mais quelles ont un air plus catholique. Sans beaucoup d'imagination on pourrait peut-être ajouter que, pour cette raison, le protestantisme, si souvent notre imitateur en architecture, n'a jamais imité ce genre. Personne ne peut s'y tromper, en effet, et même sans la croix qu'elles portent fièrement sur leur pinacle, le voyageur le plus étranger y reconnaîtrait des églises de notre culte (LALANDE, 1891: 254-255).

En décrivant cette architecture en voie de disparition, en remontant à ses sources et en la qualifiant de belle, il semblerait que les auteurs fassent appel à la fois aux valeurs documentaires (capacité à rendre compte de manières de faire du passé) et esthétiques des œuvres pour leur donner une préciosité.

Dans leurs monographies, les auteurs se préoccupent, sont même outrés, de la manière dont certaines œuvres anciennes ont été restaurées. Les auteurs prennent peu à peu conscience de la perte d'un patrimoine culturel.

L'abbé Dionne écrit, à propos de tableaux qui furent nettoyés probablement lors du deuxième centenaire de l'église Notre-Dame-des-Victoires de Québec en 1888 : « Ces tableaux ont beaucoup souffert de retouches criminelles barbouillées, il y a quelques années, par un escroc abusant de M. le curé de Québec d'alors. Le tableau de Ste Geneviève qui couronne l'autel de la chapelle est abîmé à tout jamais » (DIONNE, 1888: 54). Soulignons ici, que ce n'est pas la perte de la valeur documentaire de l'œuvre qui préoccupe l'auteur, mais le fait que les retouches aient été faites maladroitement.

Le commentaire du notaire Joseph-Edmond Roy sur les effets pervers des restaurations abusives est éloquent :

Longtemps abandonné aux soins des pauvres habitants de Tadoussac, qui n'avaient d'autre église, l'ensemble de cette vieille chapelle a été quelque peu mutilé par des additions qui ont pu avoir dans le temps leur utilité, mais que le chercheur de choses anciennes déplore toujours. C'est ainsi qu'on a cru devoir orner le pignon bien en pointe d'autrefois, tombant raide sur les murs d'appui, d'un larmier doucement courbé. Cela manque de cachet. Que dire encore de ce misérable jubé qui alourdit la nef et de cette sacristie banale qui enserre le rond-point du sanctuaire et en gêne la forme gracieuse ? En voulant restaurer et donner le ton moderne à cette mesure séculaire, on a grandement péché. Il aurait mieux valu ne pas réparer des ans l'irréparable outrage (1889: 153).

Dans la même veine, l'abbé René-Edouard Casgrain s'insurge :

[...] Combien est-il regrettable qu'on ait dépouillé quelques-unes de nos églises de leur vieux missels, vieux tableaux, anciennes statues et antiques ornements sacerdotaux : qu'on ait osé vendre ou échanger de beaux vases sacrés d'argent solide, voire même des reliquaires, pour des objets de cuivre, sous prétexte que ces derniers étaient plus à la mode du jour. N'a-t-on pas vu de plus, en 1880, de prétendus connaisseurs en architecture enlever de la voûte de la petite église de l'Ange-Gardien de belles sculptures en bois dorées, pour les remplacer par une misérable et vulgaire décoration en plâtre. N'est-il pas temps d'arrêter ces déprédations, qui ne font pas plus honneur à nos connaissances historiques qu'à nos goûts artistiques ? (1902: 159-160).

Crime, péché, abus ou déprédation, la restauration et la rénovation représentent pour les auteurs une atteinte à l'authenticité de l'œuvre et un outrage au témoignage de l'histoire de la collectivité. À la suite de Aloïs Riegl<sup>109</sup>, nous dirions que le discours des auteurs sur la conservation s'appuie sur la valeur mémorielle des œuvres. Joseph-Edmond Roy opine qu'il est préférable de « ne pas réparer des ans l'irréparable outrage ». Ils préfèrent donc adopter une attitude favorable au maintien de la valeur d'ancienneté de la chapelle de Tadoussac plutôt que de la voir devenir un amas d'ajouts disparates. Pour ces auteurs, l'œuvre ancienne doit être conservée pour témoigner d'un moment précis de l'histoire de la communauté :

Nous avons peut-être trop insisté sur l'idée de conserver, avec plus de soins, tout ce qui se rattache à l'art religieux, et rappelle notre passé; mais il suffit de constater l'avidité avec laquelle nos riches voisins américains cherchent à s'emparer de tous nos souvenirs, pour nous engager à ne pas nous en déposséder si aisément, mais à les garder précieusement, pour les transmettre aux générations futures, ainsi que font les grandes maisons à l'égard des biens et des bijoux de famille (CASGRAIN, 1902: 325).

---

<sup>109</sup> Aloïs RIEGL, *Le culte moderne des monuments, sa nature, son origine*, Paris, L'Harmattan, 2003 (1903), p. 55-112.

Cette prise de conscience d'un patrimoine historique à conserver n'est pas étrangère à la création, en 1922, de la Commission des monuments historiques de la province de Québec. L'abbé Gosselin souligne l'importance et la nécessité de la création d'une telle instance :

Ce deuxième centenaire [de l'église de Saint-Pierre à l'île D'Orléans<sup>110</sup>] n'échappa point à notre archiviste provincial [Pierre-Georges Roy]. Aussi, la Commission des monuments historiques à peine créée, il s'empressa de faire classer l'église de Saint-Pierre. Ce privilège, on s'en doute bien, elle le doit à son grand âge, car il serait puéril de prétendre qu'elle est un chef-d'oeuvre architectural. Mais le fait qu'elle remonte au début du XVIII<sup>e</sup> siècle lui donne droit à cet honneur. En effet le vandalisme et les incendies ont si bien fait leur oeuvre qu'il reste à peine quelques églises de l'avant dernier siècle, et pas une, je crois, du XVII<sup>e</sup>, pas même celle de Sainte-Anne de Beaupré dont la démolition est au moins un sacrilège matériel. Pratiquement, on devrait rarement décréter une démolition sans consulter qui de droit, et sans la discuter à fond (1923: 2).

Le premier *Rapport* de la Commission, rédigé en 1923 par Pierre-Georges Roy, établit une typologie encadrant l'enquête et la constitution de dossiers en vue du classement des monuments à caractère artistique et historique : il s'agit d'une première étape de reconnaissance officielle du patrimoine culturel canadien-français<sup>111</sup>.

### 3.2.2 *Registre moral*

Par leur iconographie, les œuvres sont dotées de sens. Si pour les auteurs le temps rend une œuvre belle, le sujet qu'elle évoque participe tout autant de sa beauté. Aussi, dans la

<sup>110</sup> Pour une compréhension de la place mythique qu'occupe l'île d'Orléans dans la conception de l'histoire nationale selon la Commission, voir Étienne BERTHOLD, *Patrimoine et pédagogie : une étude de cas des patrimonialisations de l'île d'Orléans et de Place-Royale aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Thèse, Université du Québec - Institut national de la recherche scientifique, 2007, 295 f.

<sup>111</sup> La classification comporte huit catégories : les monuments commémoratifs, les églises et chapelles anciennes, les forts, les moulins à vent, les calvaires et croix de chemin, les inscriptions commémoratives, les monuments de dévotion et les vieilles maisons. Voir Antoine ROY, *L'oeuvre historique de Pierre-Georges Roy : bibliographie analytique*, Paris, Jouve & Cie, 1928, p. 209. Pour un commentaire analytique et critique du texte de loi et de son application, voir Richard HANDLER, « On Having a Culture. Nationalism and the Preservation of Quebec's Patrimoine », in George STOCKING (ed.), *Objects and Others*, Madison, University of Wisconsin Press, 1985, p. 192-217.

description et l'interprétation du décor, les auteurs des monographies paroissiales mettent-ils l'accent sur le caractère pieux et exemplaire des œuvres<sup>112</sup>, lesquelles doivent « parler au cœur et à l'âme » (GAUVREAU, 1889: 204).

En fait, la scène représentée dans un tableau ou un décor qui porte au recueillement compensent parfois la touche incertaine sur une toile ou le mélange biscornu d'ordres architecturaux :

Définir le caractère de son architecture ne serait pas facile : comme le grand nombre des églises de notre pays, son genre particulier semble être celui de n'en avoir pas. On dirait que certains architectes ne sont satisfaits, qu'après avoir ébauché, dans un même édifice, les traits de tous les genres connus et imaginés. Pourtant en dépit de ce mélange d'ordres divers et de plusieurs irrégularités, l'église [de Boucherville] plaît par ses détails et le caractère pieux de l'ensemble [...]. Parmi ces peintures décoratives, l'une d'elles attire particulièrement l'attention, moins pour sa valeur artistique que par le sujet qu'elle retrace : c'est un hommage à la Vierge, Étoile de la mer. Au milieu des vagues soulevées par un vent de tempête, une barque légère, perdue dans le lointain d'un sombre horizon, semble sur le point de naufrager. Sur le rivage, une croix se dresse dans un jour tranquille et radieux. Le cœur de Marie y brille comme l'étoile des cieux, et en le voyant les marins guident leur barque vers cette croix, port de salut (LALANDE, 1891: 255-258).

À la lecture des monographies de paroisse, nous comprenons que, s'il est clair que le décor de l'église doit contribuer à l'éducation du chrétien<sup>113</sup>, sa description et son interprétation permettent d'approfondir et d'en diriger l'enseignement. En effet, à partir du moment où les

---

<sup>112</sup> L'abbé Couillard-Desprès s'y prendra même à suggérer le sujet d'un tableau à partir d'un passage cité des Relations des Jésuites sur le père Anne de Nouë qui, parti chercher des secours, meurt gelé au milieu d'une tempête féroce : « Enfin, le 2 février, à une lieue en amont du fort, au Cap au Massacre, ils voient l'endroit où s'est reposé le missionnaire, et ils le retrouvent à trois lieues plus haut vis-à-vis l'île Plate. Il est gelé à mort, à genoux, ses yeux sont ouverts, fixés vers le ciel, et il a les bras croisés sur la poitrine [...] Où trouver un modèle plus digne du pinceau d'un artiste ou du ciseau d'un sculpteur? COUILLARD-DESPRES, 1926: 35.

<sup>113</sup> « Il convenait que ces jeunes filles eussent à contempler, aux heures de la prière, des modèles de beauté artistique mais surtout de beauté morale : on y a songé en consacrant les quatre fenêtres rectangulaires qui s'ouvrent de chaque côté des transepts aux patronnes de la jeunesse » ANONYME, *Notes historiques sur East-Angus : description de l'église et compte-rendu des fêtes civiles et religieuses*, Québec, s.n., 1924, p. 9.

auteurs détaillent davantage leurs descriptions des œuvres, ils s'emploient également à relier tableaux et paroissiens en orientant la lecture du tableau. La puissance du pouvoir iconographique de la peinture en fait un médium privilégié pour l'enseignement :

Sans être ni un missionnaire de la religion, ni un professeur de morale, ni un maître de gouvernement, la peinture nous moralise, parce qu'elle nous touche et qu'elle peut éveiller en nous de nobles aspirations ou d'utiles remords. Ses figures, dans leur éternel silence, nous parlent plus haut et plus fort que ne le feraient les philosophes ou les moralistes, des hommes semblables à nous. Leur immobilité met notre esprit en mouvement. Plus persuasives que le peintre qui les a créées, elles perdent le caractère d'un ouvrage humain, parce qu'elles semblent vivre d'une vie supérieure et appartenir à un autre monde, au monde idéal<sup>114</sup>.

Les auteurs procèdent de deux manières pour créer cette alliance entre le lecteur et les œuvres qu'ils mettent en récit. Soit ils décrivent et expliquent l'œuvre pour ensuite exposer l'enseignement à retenir, soit ils intègrent le paroissien dans la scène codifiée par le biais d'une substitution de type allégorique. L'auteur anonyme de la monographie sur East-Angus, ainsi que les abbés Jean-Dominique Brosseau et Stanislas-Albert Moreau, procèdent de la première manière :

Les dernières grandes verrières sont : S. Louis rendant la justice, mort de S. Louis, et enfin l'apothéose qui couronne cette admirable prédication en tableaux où il semble qu'on ait voulu proposer à l'imitation des fidèles les trois amours qui ont rempli le cœur du saint roi : *Dieu, patrie, famille*. Cette éloquence n'est pas la moins persuasive qui s'adresse à l'âme en passant par les yeux ! (1924: 7)

Dans la monographie de Saint-Georges d'Henryville, l'abbé Jean-Dominique Brosseau s'attarde sur le tableau du maître-autel, lequel retrace une légende erronée, apocryphe dit l'auteur, mais dont le sujet est néanmoins présenté comme un enseignement destiné aux paroissiens :

---

<sup>114</sup> Charles Blanc, *Grammaire des arts du dessin*, cité dans Alfred MARTINUS, *La connaissance pratique du beau : essai d'esthétique*, Montréal, les frères des écoles chrétiennes, 1924, p. 160-161.

[...] Saint Georges fut le premier martyr de la sanglante persécution de Dioclétien ; soldat ou peut-être officier, il déchira un des édits affichés sur les murs de Césarée en Palestine et pour cet acte de courage subit les derniers supplices. L'allégorie le montre par la suite comme vainqueur du Serpent Infernal, sous les yeux de l'Église devenue Reine du monde par la conversion publique de Constantin et du peuple romain presque en entier. Quoi qu'il en soit de la légende, l'allégorie n'en est pas moins fort belle ; elle prêche la virile constance du héros chrétien aux descendants des infatigables défricheurs d'Henryville ; eux aussi, ils ont fait preuve d'énergie dans la lutte et d'une foi invincible dans l'épreuve (1913: 98).

Dans l'extrait suivant, le paroissien est invité à suivre l'exemple de la patronne de la communauté. La compréhension de l'iconographie détermine, ou du moins suggère, un comportement au dévot :

L'ancien tableau de la Sainte, à l'Acadie, la représentait assise et travaillant à une étoffe de différentes couleurs, pour donner aux paroissiens l'exemple de l'assiduité au travail. Le tableau actuel nous la montre descendant les degrés d'une église ou de son palais, et rencontrant un pauvre, à qui elle donne du pain, pour que l'on se souvienne, à l'Acadie, que l'aumône est une oeuvre divine, et que donner aux pauvres c'est prêter à Dieu. Sainte Marguerite est la patronne de l'Écosse, et la titulaire et le modèle des fidèles de l'Acadie, à qui jeune fille, épouse et mère, elle a donné de beaux exemples [...] (MOREAU, 1908: 58)

L'abbé Stanislas-Albert Moreau est l'auteur de deux autres monographies paroissiales : une première sur Berthier (1889), paroisse dont il fut le vicaire et une deuxième sur Saint-Luc (1901), sa paroisse natale<sup>115</sup>. Dans sa monographie sur Berthier, il utilise le procédé de substitution dont nous parlions afin de lier les paroissiens au tableau représentant la Patronne :

[...] Ce tableau [...] représente sainte Geneviève un genou sur un rocher, les mains jointes sur la poitrine et le regard au Ciel. Elle tient entre sa poitrine et son bras gauche sa houlette pastorale, et est entourée d'agneaux, qui broutent autour du rocher, ou qui lèvent la tête vers elle. À son cou pend une médaille (1) [note : Van-Loo l'a peinte avec cette médaille au 17<sup>e</sup> siècle], rappelant celle que lui a donnée saint Germain d'Auxerre. Les

<sup>115</sup> Démembrée de la paroisse de l'Acadie, objet de la monographie d'où le précédent extrait a été tiré.



agneaux qui sont à ses pieds figurent les paroissiens de Berthier suppliant sainte Geneviève d'intercéder pour eux auprès de Dieu. Son attitude montre qu'elle est attentive à leurs prières (1889: 75).

Dans l'ouvrage déjà cité sur Sainte-Anne de Yamachiche, l'abbé Napoléon Caron, d'un discours persuasif et un peu ampoulé, fait usage des deux procédés. La description que cet auteur fait des peintures du dôme et surtout leur explication lui permettent de transmettre un avertissement aux paroissiens : « Ô vous qui êtes sans péché, tenez-vous sous l'étendard de saint Michel, faites cause commune avec ce vaillant défenseur des droits de son Maître [...]. Vous qui n'êtes pas sans péché, voyez dans cette image comme s'exerce la justice de Dieu » (1892: 91). Sa plume fait aussi de l'œuvre une preuve de l'existence divine : « N'avons-nous pas, dans tout cet ensemble, une image fidèle à la Création ? [...] Mais comment ! Le déplacement des atomes aurait inspiré l'idée de ce tableau ? <sup>116</sup> ». Enfin, dans la description de l'ensemble iconographique l'abbé Caron place le paroissien au centre de l'image : en entrant dans l'église de Yamachiche, c'est le paroissien qui pense se trouver soudainement dans la Jérusalem céleste, car complètement ébahi, subjugué, par la beauté de la représentation <sup>117</sup>.

Ces micro récits semblent étayer, au niveau moral et sous le mode allégorique et figuré, le rôle d'*exemplum* dont les auteurs souhaitent doter la monographie. Si l'histoire fournit des exemples d'ordre temporel, l'art en fournit d'autres, d'ordre spirituel. La capacité des œuvres à inspirer le sentiment religieux, à élever l'esprit vers le bien, participe de leur beauté.

<sup>116</sup> L'extrait complet est cité au chapitre II, p. 55.

<sup>117</sup> « Ne lui semble-t-il pas [...] qu'il ait été transporté, instantanément dans un endroit enchanté ? Qu'il y soit arrivé au moment même où devait se dérouler sous ses regards des scènes qui n'appartiennent pas à ce monde, mais qui sont plutôt une image de ce qui ne se voit que dans la Jérusalem Céleste ? » CARON, 1892: 90.

### 3.2.3 *Registre artistique*

Après le temps et le sens, c'est sur l'expression que les auteurs s'attardent lorsqu'ils abordent les œuvres. Aussi, saluent-ils le talent des artistes, et leur aptitude à inspirer la dévotion : « Tous ces tableaux dénotent, au dire des connaisseurs, une haute capacité artistique chez l'artiste qui les a exécutés ; la pose des personnages est naturelle, le coloris est riche et brillant et l'idéalisme mystique qui s'en dégage est propre à élever l'esprit et à favoriser la piété » (DEMERS, 1906: 252). À propos d'un tableau à Saint-Henri de Lévis où *saint François de Paule* est représenté ressuscitant un enfant, Joseph-Edmond Roy note que l'artiste « a su peindre admirablement le double sentiment d'angoisse qui étroit la pauvre mère : douleur et espérance » (1897-1904: II, 208). Dans ces passages, nous décelons l'importance que revêt pour les auteurs la beauté morale exprimée dans l'idéalisme<sup>118</sup>. L'abbé Caron – en évaluant un tableau de l'église de Yamachiche qui représente une mère, deux enfants aux bras, donnant l'aumône à un pèlerin – suggère plus clairement cette idée de la représentation idéalisée d'un sujet tenu pour exemplaire : « On sent, cependant, dit-il, que cette scène n'est pas une scène réelle de la vie, mais elle a, au plus haut degré, la vraisemblance, qui est la condition obligée de toute œuvre vraiment artistique » (1892: 94).

Victor Cousin écrit, dans son ouvrage intitulé *Du vrai, du beau et du bien*, que « [l]e troisième ordre de beauté qui surpasse les deux autres [la beauté physique et la beauté intellectuelle], c'est la beauté morale » et « si toute beauté couvre une beauté morale, si l'idéal monte sans cesse vers l'infini, l'art qui exprime la beauté idéale épure l'âme en l'élevant vers l'infini, c'est-à-dire vers Dieu » (1860: 160, 184). Lorsque nous nous sommes interrogée, comme

---

<sup>118</sup> « Établir l'influence moralisatrice des beaux-arts, c'est montrer en même temps leur rôle social, c'est décerner à l'artiste chrétien la qualification d'auxiliaire de la religion » MARTINUS, 1924: 64.

nous l'écrivions plus haut, sur les paradigmes de beauté auxquels les auteurs pouvaient se référer pour construire leurs appréciations des œuvres, nous aurions bien sûr souhaité qu'ils les citassent. Or, ce n'est pas le cas. L'idéalisme en art est cependant un principe de beauté important dans la pensée esthétique de la période que couvre notre étude.

Au Québec, chez les religieux, l'abbé Jérôme Demers « au séminaire de Québec, vers 1828, mettait entre les mains des élèves un *Précis d'architecture* qu'il avait composé. C'était mieux que rien » dit Monsieur Olivier Maurault, p.s.s. (1923: 20). Chez l'abbé Jérôme Demers, la beauté architecturale se définit autour de deux concepts principaux : la convenance et la vraisemblance. La convenance permet de comprendre la fonction du bâtiment et la vraisemblance d'admirer une œuvre qui cherche à atteindre l'idéal<sup>119</sup>. Ce précis tente de redéfinir le rôle de l'architecte en l'épurant des préoccupations d'ordre pratique (la construction et la distribution) pour le diriger vers la décoration, domaine de l'esprit (GRIGNON, 1988: 12-13).

Le frère Martinus, qui enseigne le dessin au Mont-Saint-Louis à partir de 1894, fait paraître en 1916 *L'art ornemental*. Il écrit également une série d'articles dans *La Revue Canadienne* à partir de juillet 1919, qui seront reliés dans un ouvrage posthume intitulé *La connaissance pratique du beau* et publié en 1924. Sa pensée emprunte beaucoup à Victor Cousin – et à certains membres de sa famille intellectuelle<sup>120</sup> – et aux auteurs inspirés par Saint-Thomas d'Aquin (comme Zigliara et Bossuet) dont la doctrine est restaurée par le Pape Léon XIII dans l'encyclique *Aeterni Patris* en 1879. La philosophie thomiste connaît cependant un réel essor au Québec à partir des publications de Mgr Pâquet, notamment ses *Études et appréciations*, dont les quatre volumes sont publiés entre 1917 et 1927. Yvan Lamonde explique que « la philosophie au

<sup>119</sup> La vraisemblance serait la représentation de la réalité idéalisée.

<sup>120</sup> Principalement Platon, Aristote, saint Augustin, saint Thomas, Bossuet, Thomas Reid, Kant et Quatremère de Quincy.

Canada français de 1853 à 1917 consistait, comme l'attestent les premières interrogations de Maximilien Bibaud<sup>121</sup>, en un éclectisme d'idées conséquent à la diversité des intérêts de ces clercs et érudits qu'on appelle justement polygraphes » (1972: 27).

Chez les laïques, Napoléon Bourassa (1827-1916), Louis-Honoré Fréchette (1839-1908) et Jean-Baptiste Lagacé (1839-1908) publient des articles où ils discutent d'esthétique, du beau moral et du beau idéal<sup>122</sup>. Louis Fréchette, dans un article paru en 1890 dans *L'Électeur*, écrit au sujet du progrès artistique :

Mais le progrès se fait, et la peinture – cette grande manifestation du beau dans la nature et dans l'ordre idéal – commence à étendre jusque chez-nous le regain de popularité dont elle jouit au loin, dans cette fin de siècle qu'on dit pourtant si pessimiste et si terre à terre. Oh ! non, le goût des arts, la passion du beau, la recherche de l'idéal ne sont point des choses du passé. Plus que jamais l'humanité se tourne vers ces rafraîchissantes sources de toute poésie<sup>123</sup>.

Certains auteurs comme l'abbé Charles Beaubien et Edouard-Zotique Massicotte citent des vers de Louis-Honoré Fréchette. Monsieur Maurault fait souvent référence à Napoléon Bourassa. Pouvons-nous avancer qu'ils ont lu leurs œuvres et, parmi elles, celles qui abordent

<sup>121</sup> « Y a-t-il quelques Canadiens qui se soient distingués dans la philosophie intellectuelle ? Tels sont le grand-vicaire Demers, l'honorable Pierre Bédard, l'abbé Odelin » cité dans Lamonde, 1972: 23.

<sup>122</sup> Dans la préface de l'ouvrage posthume du frère Martinus, Jean-Baptiste Lagacé écrit : « L'idée du Beau est vivante en nous, une parole chaude, s'échappant d'une âme enthousiaste, suffit parfois à lui révéler sa vocation qui est de germer dans le secret de la sensibilité et de se manifester au dehors par l'harmonie et l'ordre qu'elle met dans tous nos actes. De cette idée de perfection émane une force qui, nous élevant au-dessus de nous-mêmes, nous transporte dans le ciel de l'idéal. [...] L'école de la beauté est une école de perfectionnement moral et intellectuel. » MARTINUS, 1924: x. Anne-Elizabeth Vallée, qui prépare une thèse intitulée *La contribution artistique, pédagogique et théorique de Napoléon Bourassa à la vie culturelle montréalaise entre 1855 et 1890* nous a informée de deux écrits de Bourassa portant sur l'art et le sentiment religieux. Le premier est le discours d'inauguration de la chapelle Nazareth en 1872 et a paru dans *La Minerve*, le second est un essai intitulé *Influence du sentiment religieux sur l'art*, dont le manuscrit se trouve à Bibliothèque et Archives Canada, Fonds Napoléon-Bourassa (R7636-0-3-F).

<sup>123</sup> Louis FRECHETTE, « À propos de peinture », *L'Électeur* (Québec), 27 novembre 1890, p. 1, cité dans Annie D'AMOURS, *La nature morte au Québec et la question du sujet en art (1887-1907)*, Mémoire, Université Laval, 2005. (coll. « Mémoires et thèses électroniques »), site Internet, <http://archimede.bibl.ulaval.ca/archimede/files/9f66a3c2-7aae-47b7-bc88-34a54323062b/ch03.html#ftn150>, consulté le 17 avril 2008.

l'idéalisme en art ? Ont-ils étudié le *Précis* de Demers ? Ont-ils lu Cousin ? Martinus ? Chez des auteurs dont la plume est plus savante, comme celle de Napoléon Caron, Olivier Maurault, Henry-Raymond et René-Édouard Casgrain, ou encore celle de Joseph-Edmond Roy ou d'Édouard-Zotique Massicotte, nous pouvons le supposer. C'est une hypothèse cependant qui ne se confirme pas effectivement à la lecture du récit de leurs monographies paroissiales. Une étude approfondie sur la sociabilité des auteurs et sur le contenu de leur bibliothèque permettrait, peut-être, d'en vérifier la justesse.

Néanmoins, l'idée du beau moral représenté de manière idéaliste par les artistes transparaît dans le récit de la monographie. Cette beauté, les auteurs la trouvent dans l'harmonie, la sobriété et l'unité de la composition<sup>124</sup> et dans l'effet que produit l'œuvre, effet que certains artistes savent rendre mieux que d'autres.

Pour être beaux, l'architecture et le décor de l'église doivent avoir une gestalt forte. Il semble important pour les auteurs de pouvoir embrasser d'un seul coup d'œil un ensemble uni qui fait impression par l'harmonie qui s'en dégage<sup>125</sup> : « Le curé Martin savait très bien que la beauté d'un édifice ne consiste pas dans une décoration quelconque appliquée à la construction, mais dans les qualités esthétiques de l'édifice lui-même. Aussi en entrant dans le temple [église Saint-Jean l'Évangéliste], le visiteur est d'abord frappé par la simplicité et l'unité du style » (GRAVEL, 1925: 156). Marc Grignon explique que chez l'abbé Jérôme Demers, l'unité « définie

<sup>124</sup> La régularité participe aussi de l'harmonie et de l'unité : « Cette église, belle et spacieuse avec ses colonnes ioniques, ses ornements posés avec sobriété mais avec justesse, présente une magnifique apparence de régularité dans la style qui a été suivi » DEMERS, *Notes sur la paroisse Saint-François de la Beauce*, p. 107

<sup>125</sup> « Le plâtre n'offre pas les ressources du marbre et du bronze ; et pourtant l'artiste a su donner de la grâce et une expression exquise à ses personnages. Il les a groupés de manière à assurer l'unité et l'harmonie de la composition » Louis LALANDE, *Saint-Antoine de New Bedford, Mass*, Montréal, Imprimerie du Messager, 1913, p. 44-45.  
« l'impression de sécurité qui se dégage de tout cet ensemble achève de faire ressortir l'unité harmonieuse de sa conception où l'on trouve réunies la *puissance* et la *grâce*, les deux conditions de la beauté dans les arts. » ANONYME, p. 5.

seulement par le critère de convenance [...], ne serait que le résultat d'une iconographie cohérente. Le frère Martinus, pour sa part, trouve la source de la beauté, de l'unité et de l'harmonie chez saint Thomas et chez Cousin :

‘Le même principe qui lui donne l'être, dit saint Thomas, lui donne en même temps l'unité [...] L'artiste, qu'il soit poète, peintre, musicien ou architecte, doit ramener à l'unité toutes les parties de son œuvre ; toutes doivent tendre au même but, réaliser les divers aspects d'une même idée'. C'est le résultat de cette condition rendue effective qui a fait définir le beau, l'unité dans la variété (1924: 12).

Lorsque nous lisons que les auteurs accordent une importance marquée à l'unité stylistique, nous comprenons, en référant à la pensée de Riegl, que la valeur accordée à l'œuvre est une valeur de nouveauté<sup>126</sup>. La nouveauté offre la possibilité d'un décor homogène (plutôt que l'assemblage d'œuvres acquises dans le temps et témoignant de goûts de différentes époques). Si dans le registre historique les auteurs regrettent la disparition de l'architecture traditionnelle, au sein du registre artistique, la nouveauté est souhaitée : « L'église actuelle de Charlesbourg a été bâtie trop tard et trop tôt. [...] Trop tôt, car, lorsqu'on l'a construite, on n'avait pas encore le goût de ces magnifiques églises en pierres de rang, ou en pierres de taille, qu'on construit depuis quelques années [...] » (TRUDELLE, 1887: 203).

Dans les œuvres peintes, les auteurs cherchent également cette unité et cette harmonie et même s'ils disent aimer l'œuvre, ils souligneront, s'il y a lieu, le manque d'unité dans la représentation<sup>127</sup>. L'abbé Napoléon Caron qui habitue le lecteur à de longues descriptions

---

<sup>126</sup> Voir RIEGL, 1903: 96.

<sup>127</sup> « Ceux qui ont eu le bonheur de voir les paysages eux-mêmes y trouvent une ressemblance qui étonne. Un artiste, juge en peinture, y trouverait peut-être matière à des restrictions; il critiquerait les transitions heurtées du dessin, dont les couleurs et les contours ne permettent pas assez à la vie et à l'air d'y circuler librement. Il désirerait moins de coups de pinceaux hasardés et une touche plus légère, mais qui jamais a pu satisfaire des désirs d'artistes ? » Louis LALANDE, *Une vieille seigneurie. Boucherville. Chroniques. Portraits et souvenirs*, Montréal, Imprimerie de L'Étendard, 1891 (1890), 2<sup>e</sup> éd., p.259-261.

ponctuées de superlatifs, s'exprime ainsi à propos d'une toile qui semble un peu le laisser indifférent :

Ce tableau de Beaucour est imité de plusieurs autres, comme il est facile de s'en apercevoir par un certain disparate qu'il y a entre les différentes parties. Néanmoins, l'auteur avait un peu la touche des grands maîtres, et son oeuvre mérite d'être conservée. On croit que ce tableau fut fait à la demande de M. Ecuier (1892: 134).

Les auteurs semblent, par ailleurs, avoir un opinion plus mitigée devant l'œuvre d'artistes locaux, et l'arrivée de tableaux en provenance de l'Europe les réjouit<sup>128</sup> :

Exécutés dans le pays par des peintres de second ordre, ils sont loin d'être des chefs-d'œuvre ; aussi les deux ensemble n'ont coûté que quarante trois piastres. Celui de saint Denis, quoique ayant droit d'être le plus beau, est encore plus médiocre. Également peint dans la colonie, il a pourtant été payé une somme considérable pour le temps [...]. Autant nos églises étaient jadis dépourvues de jolis tableaux, autant en surabondaient en France. Mais voici que la plus terrible des révolutions va dépouiller celle-ci au bénéfice de notre pays. [...] Heureusement, alors il y aura sur place un ami du Canada aussi sincère que véritable connaisseur, qui en fera l'achat pour nous. Cet homme de la Providence est le grand-vicaire même de Paris, l'abbé Philippe Desjardins. Proscrit par les spoliateurs sacrilèges en même temps que son frère Louis-Joseph Desjardins au plus fort de l'orage révolutionnaire, il vint chercher asile sur nos bords. Le bienveillant accueil qu'il y reçut nous l'attacha. Quand, huit ans après, il retourna dans sa patrie, il ne chercha plus qu'à nous témoigner sa gratitude. C'est ainsi qu'il se mit à notre service pour nous doter des trésors que gaspillaient les persécuteurs. [...] C'est ainsi que St Denis a pu se payer le luxe de ses six plus beaux tableaux, en 1817 (ALLAIRE, 1905: 237-239).

Plusieurs auteurs<sup>129</sup> insistent sur la provenance des artistes ayant exécuté des travaux dans l'église; cela semble donner valeur aux œuvres. Remarquons également, que la mention d'artistes étrangers coïncide avec l'apparition dans le récit de la description des décorations à la fresque,

<sup>128</sup> Joseph-Edmond Roy, accorde, dans son récit sur Saint-Henri de Lauzon, une grande place à la description des tableaux apportés au pays par les abbés Desjardins. Voir ROY J.-E., 1897-1904: II, 206-210. Pour une étude approfondie sur les tableaux que les abbés Desjardins ont introduit au pays, voir LACROIX, 1998: 4 vol.

<sup>129</sup> Les abbés Benjamin Demers, Napoléon Caron, Michel-Gaudiose Lemieux et Louis Lalande notamment.

technique de décoration nouvelle que ces catholiques étrangers apportent au pays. La présence d'artistes bavarois ou italiens, comme Luigi Capello (1843-1902), semble être motivée par leur expertise et l'espoir qu'ils créent des émules au pays<sup>130</sup>. À propos de l'église de Saint-Romuald d'Etchemin, l'abbé Benjamin Demers explique que :

Ce n'est qu'en 1868 [...] que le curé Sax se décida de finir à fresque l'intérieur de l'église. C'était un genre nouveau et un peu risqué dans notre pays où le climat nous apporte des extrêmes de froid en hiver et des extrêmes de chaleur en été. Le genre de peinture à fresque avait été adopté cependant depuis quelques années à l'église du Gesù à Montréal et semblait donner satisfaction. Dans un voyage qu'il fit aux États-Unis, M. Sax alla consulter les Bénédictins qui se connaissaient en *arts*, et ceux-ci lui donnèrent le nom de W. Lamprecht, jeune artiste de Munich et grand prix de sa célèbre école de peinture, et ils le lui recommandèrent comme l'un des meilleurs peintres résidant alors aux États-Unis. M. Sax s'aboucha avec lui et passa un contrat pour la décoration à fresque de l'intérieur de son église (1906: 251-252).

Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, cette technique semble devenir récurrente, plusieurs auteurs décrivent avec force détails cette « peinture décorative » (MASSICOTTE, 1893 : 79). Les sujets peints sur la voûte enthousiasment particulièrement les auteurs<sup>131</sup> ; certains parlent de « genre à la mode » (COUILLARD-DESPRES, 1915-1917: 358), faisant référence ainsi à d'autres églises décorées de la même manière.

Mais ce ne sont pas tous les auteurs qui tournent exclusivement leur regard admiratif vers les œuvres des artistes d'outremer. Monsieur Olivier Maurault, s'intéresse au travail des artistes locaux. Dans ses deux monographies sur Saint-Jacques de Montréal, il fait leur courte biographie (ex. Victor Bourgeau, 1923: 54-55). Il est aussi un grand admirateur de Napoléon Bourassa dont

<sup>130</sup> Voir Laurier LACROIX et Alexandra SHTYCHNO, « Luigi Giovanni Vitale Capello », Dictionnaire biographique du Canada en ligne, 2000, Université Laval, site Internet, <http://www.biographi.ca/FR/ShowBio.asp?BioId=40730&query=capello>, consulté le 3 avril 2007.

<sup>131</sup> Voir CARON, 1892: 90-91 et KIROUAC, 1909: 151.



il parlera abondamment de son travail à Notre-Dame de Lourdes (102-103). Il lui laissera aussi la parole, en le tenant pour expert de la description architecturale (55-57).

Monsieur Maurault est aussi un de ceux qui cherche le plus à insérer des micro récits sur les arts. En écrivant l'histoire de la paroisse, dès que son récit s'approche d'une œuvre, il insère et souligne tout ce qui touche de près ou de loin les arts : lorsqu'il cite le *Dénombrement du comté de Montréal fait en 1825 par MM. Louis Guy et Jacques Viger*, par exemple, il fera un appel de note pour y relever la présence d'artistes dans la métropole :

On y voit que la ville abritait alors des artistes. Maurice Dupin, maître de dessin ; John Drake, peintre de portraits et paysagiste ; James O'Donnell, l'architecte de la paroisse ; Alexander Duff, maître de musique ; Thomas Delvecchio, collectionneur ; Dominique Massenti, mouleur de statues en plâtre ; Louis Dulongpré, peintre de portraits ; Chs Robinson, architecte et artificier ; Jocelyn Waller, homme de lettres ; Adolphus Bourne, graveur ; une fabrique d'orgues de Jacotel ; une fabrique d'instruments de musique de Gottlep Seebold (1923: 17).

Maurault introduit le lecteur au vocabulaire architectural en précisant le sens des termes techniques (1920: 16-18 ; 1923: 63, 69). Il a un souci d'exactitude dans l'attribution des œuvres, il prévoit la méprise possible chez le lecteur qui pourrait faire des œuvres de l'église, peintes par Chabanne, des toiles de Puvis de Chavannes (1920: 20). Cependant, son investissement dans l'écriture demeure circonscrit dans la description et la justesse des informations divulguées. Lorsqu'il s'agit d'apprécier les œuvres, il passe la plume à Napoléon Bourassa dont nous avons déjà évoqué les conceptions idéalistes et moralistes en matière de beauté artistique.

Arts du dessin, architecture, peinture et sculpture, ont ici le statut de document, de mémoire et de symbole : ils témoignent, ils renseignent, ils enseignent et ils évoquent. Leur matérialité en fait des biens que l'on partage, auxquels on s'identifie et que l'on lègue. Les auteurs reconnaissent dans les œuvres ce legs matériel et symbolique essentiel à l'identité collective ; l'art, comme l'histoire, comme la foi, en constitue un des piliers. Le Frère Martinus cite cette phrase de Ruskin adressée aux historiens : « Les grandes nations écrivent leur autobiographie dans trois manuscrits: le livre de leurs faits, le livre de leurs paroles et le livre de leur art » (1924: 62). Il nous semble que cette perspective convienne pour comprendre la part que le micro récit sur l'art prend dans l'écriture de l'histoire de la paroisse.

## Conclusion

Le récit de la monographie de paroisse présente un caractère polysémique indéniable qu'il importe d'étudier dans ses différentes strates. Au terme de cette analyse, il nous semble clair que la monographie de paroisse doit être comprise comme la représentation écrite d'un legs culturel que les auteurs visent à transmettre. À la fois membres d'une institution puissante (ou de l'élite locale) et d'une communauté paroissiale qu'ils connaissent bien, les auteurs – clercs et notables – disposent de l'autorité que leur confère l'écriture. Dans ce mémoire, nous nous sommes proposée d'explorer cette écriture et avons dégagé trois niveaux de discours qui révèlent le rapport complexe que les auteurs entretiennent avec l'histoire, le souvenir et le présent. La performance des micro récits sur l'art à l'intérieur de ces niveaux de discours peut s'évaluer au sein de trois registres principaux.

Dans le registre historique, les auteurs chargent les œuvres d'une valeur de mémoire marquée par l'esthétique de l'ancien (la patine du temps) et la richesse documentaire (capacité à restituer un moment précis du passé de la communauté) de l'objet. Ici, les micro récits rendent compte de préoccupations autour de l'authenticité de l'œuvre et participent à un premier discours sur la conservation et la transmission d'un legs culturel. Le document d'archive et le souvenir sont les principales sources à partir desquelles le micro récit s'étaye pour restituer, par exemple, des ensembles iconographiques disparus.

C'est à l'intérieur du registre moral que se déploie l'*exemplum*. Bien qu'elle soit un ouvrage de nature historique, la monographie de paroisse est aussi un livre de piété où l'auteur suggère un comportement au dévot. Dans ce registre, le micro récit opère davantage dans le

rapport de synchronie ou de contemporanéité que l'auteur établit entre lui-même, le récit et son lecteur. Ce registre éclaire essentiellement sur la fonction des œuvres, présentés comme de véritables instruments d'éducation spirituelle.

Au troisième registre, le micro récit sur l'art s'inscrit dans la critique et fait état de quelques éléments de la pensée esthétique contemporaine. Le discours rend compte des jugements que les paroissiens et le clergé émettent dans leur appréciation des œuvres. Ces micro récits serviraient sans doute au chercheur intéressé par l'histoire du goût. Aussi, les auteurs témoignent d'une plume admirative le travail d'artistes étrangers qui apportent au pays des techniques de décoration nouvelles qui marqueront notablement les intérieurs des églises construites ou rénovées durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Parce qu'elle permet plus facilement l'unité stylistique et la cohérence entre les différentes composantes de la décoration intérieure de l'église, la nouveauté est prisée. Au sein du registre artistique, la valeur de nouveauté l'emporte sur celles qui sont liées à la mémoire.

En début de processus en vue de la préparation de ce mémoire, nous nous étions fixée deux objectifs. Nous voulions, en premier lieu, rendre compte de la diversité, et donc de la richesse, des discours contenus dans la monographie paroissiale. Nous croyons qu'il s'agit d'un matériau à potentialité très forte pour les chercheurs en histoire de l'art : dans ce récit historique traversé constamment de micro récits, des liens s'entremêlent entre interprétation des œuvres et idéologies véhiculées, entre fonction des œuvres et conceptions sur l'art. Notre deuxième objectif était d'évaluer la place de la monographie de paroisse dans l'historiographie de l'histoire de l'art au Québec au moment où cette discipline émerge. Or, cet objectif n'a pas été complètement atteint.

Les historiens de l'art trouveront, avec raison, que nous avons trop délaissé l'analyse de la monographie paroissiale dans la perspective de son insertion comme discours à l'historiographie de l'histoire de l'art du Québec. Qu'au profit de la définition du genre lui-même, ce que des chercheurs en histoire et en littérature québécoises sauraient sans doute mieux faire, nous avons effleuré les discours qui restituent les décors des différentes églises qui se sont succédées dans une même paroisse et dont l'apport à notre l'histoire de l'art est significatif. Nous admettons ce choix. Il nous est apparu primordial, dans un premier temps, de savoir sur quel support historique ces discours prenaient racine. En effet, sans comprendre la raison d'être de la monographie de paroisse et les objectifs que les auteurs poursuivent, nous n'aurions pas compris la manière dont ceux-ci mettent les œuvres en récit. Ainsi, des lectures ponctuelles ou synthétiques de phénomènes propres à l'art religieux au Québec (ex. les réseaux de commanditaires, les ateliers d'artistes, la censure) pourront être entreprises : elles permettront d'utiliser à meilleur escient les ressources de ces textes prolifiques et inspirés par cette étape capitale du développement historique du Québec, la vie de la paroisse.

### Bibliographie

ALLAIRE J-B-A 1905 – ALLAIRE, Jean-Baptiste-Arthur, *Histoire de la paroisse de Saint-Denis-sur-Richelieu*, Saint-Hyacinthe, Imprimerie du "Courrier de Saint-Hyacinthe", 1905, viii-543 p.

ANONYME 1924 – ANONYME, *Notes historiques sur East-Angus : description de l'église et compte-rendu des fêtes civiles et religieuses*, Québec, s.n., 1924, 36 p.

AUCLAIR 1925 – AUCLAIR, Elie-Joseph, *Histoire de la paroisse N.-D.-des-Sept-Douleurs de Verdun de Montréal, depuis sa fondation par Monseigneur J.-A. Richard jusqu'à ses noces d'argent, 1899-1924*, Montréal, s.n., 1925, 176 p.

BARDIN 2003 – BARDIN, Laurence, *L'analyse de contenu*, Paris, Presses Universitaires de France, 2003 (1977), 296 p., (coll. « Le psychologue », n° 69).

BEAUBIEN 1898 – BEAUBIEN et Charles-Philippe, *Le Sault-au-Récollet, ses rapports avec les premiers temps de la colonie*, Montréal, Beauchemin, 1898, 505 p.

BÉCHARD 1902 – BÉCHARD, Auguste, *Histoire de l'Île-aux-Grues et des îles voisines*, Arthaskaville, Imprimerie de « La Bataille », 1902, 108 p.

BÉLANGER/LANDRY/JETTÉ 1990 – BÉLANGER, Pauline, Yves LANDRY et René JETTÉ, *Inventaire des registres paroissiaux catholiques du Québec, 1621-1876*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1990, xix, 352 p.

BELLAY 1893.07 – BELLAY, A., « L'église de Saint-François d'Assise de la Longue Pointe », *Revue canadienne*, n° 29 (Juillet 1893), p. 420-428.

BERTHOLD 2007 – BERTHOLD, Étienne, *Patrimoine et pédagogie : une étude de cas des patrimonialisations de l'île d'Orléans et de Place-Royale aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle*, Thèse, Université du Québec - Institut national de la recherche scientifique, 2007, x, 295 f.

BOURGEAULT 1866.03 – BOURGEAULT, Florent, « Étude sur Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Île », *L'Écho du cabinet de lecture paroissiale de Montréal*, (mars 1866), p. 78-83.

BOURNE 1829 – BOURNE, George, *The Picture of Quebec*, Quebec, published by D. and J. Smillie, 1829, 139 p.

BRETON 1937 – BRETON, Paul-Emile, *Cap-de-La-Madeleine. Cité mystique de Marie*, Trois-Rivières, Imprimerie St-Joseph, 1937, 213 p.

BROSSEAU 1913 – BROSSEAU, Jean-Dominique, *Essai de monographie paroissiale : St-Georges d'Henryville et la seigneurie de Noyan*, St-Hyacinthe, Cie d'imprimerie et comptabilités de St-Hyacinthe, 1913, 238 p.

C 1912 – C, « Les monographies paroissiales », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 18, n° 2 (février 1912), p. 33-39.

CAIRE-JABINET 2002 – CAIRE-JABINET, Marie Paule, *Introduction à l'historiographie*, Paris, F. Nathan, 2002 (1994), 127 p.

CARON C.-I. 2007 – CARON, Caroline-Isabelle, « Patrimoine, généalogie et identité : la valorisation de la mémoire familiale au Québec et en Acadie au XXe siècle », *Enfances, Familles, Générations*, n° 7 (automne 2007), p. [1-14] p.

CARON I. 1926 – CARON, Ivanhoë, *Les Monographies, leur rôle, leur caractère*, Québec, [s.n.], 1926, 23 p.

CARON N./DESAULNIERS/SULTE 1892 – CARON, Napoléon, DESAULNIERS et Benjamin SULTE, *Histoire de la paroisse d'Yamachiche*, Trois-Rivières, V. Ayotte, 1892, 300 p.

CASGRAIN R.-E.1902 – CASGRAIN, René-Edouard, *Histoire de la paroisse de l'Ange-Gardien*, Québec, Dussault & Proulx, 1902, 374 p.

CHAREST 1891 – CHAREST, François-Venant, *Notes sur la paroisse de St Janvier de Weedon*, Sherbrooke, Imprimerie du Séminaire St Charles-Borromée, 1891, 88 p.

CHARLAND P.-V. 1914.07 – CHARLAND, Paul-Victor, « La chapelle Sainte-Anne », *La Nouvelle-France*, vol. 3, n° 7 (juillet 1914), p. 296-312.

CHARLAND P.-V. 1924.09 – CHARLAND, Paul-Victor, « Les ruines de Notre-Dame. L'ancien intérieur », *Le Terroir*, vol. 5, n° 5 (septembre 1924), p. 100-103.

CHOQUETTE 1911 – CHOQUETTE, Charles Philippe, *1811-- Un siècle-- 1911 : histoire du séminaire de Saint-Hyacinthe depuis sa fondation jusqu'à nos jours*, Montréal Impr. de l'Inst. des Sourds-Muets, 1911, 2 vol.

CHOUINARD 1906 – CHOUINARD, Édouard-Pierre, *Histoire de la paroisse de Saint-Joseph de Carleton (Baie des Chaleurs) : 1755-1906*, Rimouski, l'Imprimerie Générale, 1906, 111 p.

COUILLARD-DESPRES 1915-1917 – COUILLARD-DESPRES, Azarie, *Histoire de la Seigneurie de St-Ours*, Montréal, Imprimerie des Sourds-Muets, 1915-1917, 2 vol.

COUILLARD-DESPRES 1926 – COUILLARD-DESPRES, Azarie, *Histoire de Sorel de ses origines à nos jours*, Montréal, Imprimerie des Sourds-Muets, 1926, 343 p., [Réimpression facsim., Sorel, Éditions Beaudry & Frappier, 1980].

COUSIN 1854 – COUSIN, Victor, *Du vrai, du beau et du bien*, Paris, Didier, 1860 (1854), 8e éd., xii, 496 p.

D'AMOURS 1917 – D'AMOURS, Joseph-Arthur, *Saint-Mathieu de Central Falls : une paroisse de langue française aux Etats-Unis : simple monographie*, Québec, Impr. l'Action sociale ltée, 1917, 124 p.

D'AMOURS 1918 – D'AMOURS, Joseph-Arthur, *Notre-Dame des Victoires de Québec*, Québec, Imp. l'Action sociale ltée, 1918, xiii-84 p.

DANSEREAU 1864 – DANSEREAU, Arthur, *Annales historiques du Collège de l'Assomption depuis sa fondation*, Montréal, Typographie Eusèbe Senécal, 1864, x, 44 p.

DEMERS 1891 – DEMERS, Benjamin, *Notes sur la paroisse Saint-François de la Beauce*, Québec, Imprimerie C. Darveau, 1891, 151 p.

DEMERS 1906 – DEMERS, Benjamin, *La paroisse de St-Romuald d'Etchemin, avant et depuis son érection*, Québec, J.-A. K.-Laflamme, imprimeur, 1906, 396 p.

DESAULNIERS 1909 – DESAULNIERS, François Lesieur, *La Généalogie des familles Richer de La Flèche et Hamelin : avec notes historiques sur Sainte-Anne-de-la-Pérade, les Grondines, etc.*, Montréal, imprimé par A.-P. Pigeon, 1909, xxi, 24 p.

DEWALT 2004 – DEWALT, Bryan, « Les techniques de l'imprimé », in Yvan LAMONDE, Patricia FLEMING et Fiona A. BLACK, *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada de 1840 à 1918*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, vol. II, 2004, p. 92-104.



DIONNE 1888 – DIONNE, Narcisse-Eutrope, *Historique de l'église de Notre-Dame des Victoires, basse-ville de Québec : deuxième centenaire, 1688-1888*, Québec, Typographie de Léger Brousseau, 1888, 88 p.

DOUVILLE 1903 – DOUVILLE, Joseph-Antoine-Irénée, *Histoire du collège-séminaire de Nicolet, 1803-1903 : avec les listes complètes des directeurs, professeurs et élèves de l'institution*, Montréal, Librairie Beauchemin (à responsabilité limitée), 1903, 2 vol.

DUGAS G. 1900 – DUGAS, Georges, *Histoire de la paroisse de Sainte-Anne des Plaines : érigée sous Mgr Hubert, évêque de Québec, en l'année 1787*, Montréal, Granger frères, libraires-éditeurs, 1900, vii-207 p.

FERLAND 1854 – FERLAND, Jean-Baptiste-Antoine, *Notes sur les regîtres [sic] de Notre-Dame de Québec*, Québec, Imprimerie d'Aug. Coté et cie., 1854, 75 p.

FERRETTI 1999 – FERRETTI, Lucia, *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*, [Montréal], Boréal, 1999, 203 p.

FLEMING 2004 – FLEMING, Patricia, « Origines et parcours des premiers imprimeurs », in Yvan LAMONDE, Gilles GALLICHAN et Patricia FLEMING, *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada des débuts à 1840*, [Montréal], Presses de l'Université de Montréal, 2004, p. 64-74.

FOUCAULT 1969 – FOUCAULT, Michel, *L'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969, 275 p.

FYSON 2001 – FYSON, Donald, « La paroisse et l'administration étatique sous le Régime britannique (1764-1840) », in Serge COURVILLE et Normand SÉGUIN, *La paroisse*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2001, p. 25-39.

GAGNON 1978 – GAGNON, Serge, *Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920 : la Nouvelle-France de Garneau à Groulx*, Presses de l'Université Laval, 1978, 474 p., (coll. « Les Cahiers d'histoire de l'Université Laval », n° 23).

GATIEN 1884 – GATIEN, Félix, *Histoire de la paroisse du Cap-Santé*, Québec, Imprimerie Léger Brousseau, 1884, 376 p.

GAUVREAU 1889 – GAUVREAU, Charles-Arthur, *L'Isle-Verte (St Jean Baptiste)*, Lévis, Mercier & cie, libraires, imprimeurs et relieurs, 1889, 250 p.

GAUVREAU 1891 – GAUVREAU, Charles-Arthur, *Trois-Pistoles*, Lévis, Mercier & cie, libraires, imprimeurs et relieurs, 1891, 336 p.

GOSSELIN D. 1923 – GOSSELIN, David, *À travers Saint-Pierre, Île d'Orléans*, Québec, Imprimerie franciscaine missionnaire, 1923, x-50 p.

GRAVEL 1921 – GRAVEL, Albert, *Sainte-Praxède de Brompton (Bromptonville) : cinquante ans de vie paroissiale dans les Cantons de l'Est*, Sherbrooke, Typ. du "Progrès de l'Est", 1921, xii, 90 p.

GRAVEL 1925 – GRAVEL, Albert, *Histoire de Coaticook*, Typ. de "La Tribune", 1925, 222 p.

GRIGNON 1988 – GRIGNON, Marc, « Le précis d'architecture de Jérôme Demers : une théorie déchirée », *Annales d'histoire de l'art canadien*, vol. XI, n° 1-2 (1988), p. 1-22.

GUAY 1873-1874 – GUAY, Charles, *Chronique de Rimouski*, Québec, P.-G. Delisle, 1873-1874, 2 vol.

HAMELIN H. 1916 – HAMELIN, Hormisdas, *Notre-Dame-des-Sept-Douleurs ou une Paroisse franco-américaine*, Montréal, Arbour & Dupont, imprimeurs-éditeurs, 1916, 362 p.

HAMELIN J./GAGNON N. – HAMELIN, Jean et Nicole GAGNON, *Histoire du catholicisme québécois : le XX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Boréal, 1984, vol. III, t. 1, 508 p.

HANDLER 1985 – HANDLER, Richard, « On Having a Culture. Nationalism and the Preservation of Quebec's Patrimoine », in George STOCKING (ed.), *Objects and Others*, Madison, University of Wisconsin Press, 1985, p. 192-217.

HARE/WALLOT 2004 – HARE, John et Jean-Pierre WALLOT, « Les entreprises d'imprimerie », in Patricia FLEMING, Gilles GALLICHAN et Yvan LAMONDE, *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada des débuts à 1840*, [Montréal], Presses de l'Université de Montréal, 2004, p. 75-82.

HARVEY 2001 – HARVEY, Fernand, « L'historiographie régionaliste des années 1920-1930 au Québec », *Cahiers des Dix*, n° 55 (2001), p. 53-102.

HAWKINS 1834 – HAWKINS, Alfred et John Charlton FISHER, *Hawkins's Picture of Quebec : with Historical Recollections*, Quebec, printed for the proprietor by Neilson & Cowan, 1834, viii-477 p.

HEINICH 1998 – HEINICH, Nathalie, *Ce que l'art fait à la sociologie*, Paris, Éditions de Minuit, 1998, 90 p., (coll. « Paradoxe »).

HUDON 1996 – HUDON, Christine, *Prêtres et fidèles dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, 1820-1875*, Sillery, Septentrion, 1996, 469 p.

JODOIN 1889 – JODOIN, Alexandre, *Histoire de Longueuil et de la famille De Longueuil, avec gravures et plans*, Montréal, Imprimerie Gebhardt-Berthiaume, 1889, ix-681 p.

KIROUAC 1909 – KIROUAC, Jules-Adrien, *Histoire de la paroisse de Saint-Malachie*, Québec, Typ. Laflame et Proulx, 1909, 214 p.

LABERGE 2001 – LABERGE, Alain, « L'implantation de la paroisse dans la vallée du Saint-Laurent aux VIIe et XVIIIe siècles », in Serge COURVILLE et Normand SÉGUIN, *La paroisse*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2001, p. 14-25.

LACROIX 1998 – LACROIX, Laurier, *Le fonds de tableaux Desjardins nature et influence*, Thèse, Université Laval, 1998, 4 vol.

LAJEUNESSE 1997 – LAJEUNESSE, Marcel, « La bibliothèque au Québec, une institution culturelle au coeur des débats sociaux », in André TURMEL (dir.), *Culture, institution et savoir*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996, p. 171-179 [dans l'édition électronique 1-14], édition électronique réalisée par Jean-Marie Tremblay, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi. L'article peut être téléchargé à partir de [http://classiques.uqac.ca/contemporains/lajeunesse\\_marcel/biblio\\_au\\_quebec/biblio\\_au\\_quebec.html](http://classiques.uqac.ca/contemporains/lajeunesse_marcel/biblio_au_quebec/biblio_au_quebec.html).

LALANDE 1890 – LALANDE, Louis, *Une vieille seigneurie. Boucherville. Chroniques. Portraits et souvenirs*, Montréal, Imprimerie de L'Étendard, 1891 (1890), 2<sup>e</sup> éd., 406 p.

LALANDE 1913 – LALANDE, Louis, *Saint-Antoine de New Bedford, Mass*, Montréal, Imprimerie du Messager, 1913, 174 p.

LAMBERT 2000 – LAMBERT, James H., « Plessis, Joseph-Octave », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, vol VI (1821-1835), 2000, site Internet,

<http://www.biographi.ca/fr/ShowBio.asp?BioId=37198&query=plessis>, consulté le 18 janvier 2007.

LAMONDE 1972 – LAMONDE, Yvan, *Historiographie de la philosophie au Québec (1853-1970 [i.e. 1971])*, Montréal, Hurtubise HMH, 1972, 241 p.

LANGEVIN 1860 – LANGEVIN, Jean, *Notes sur les archives de Notre-Dame de Beauport*, Québec, St. Michel et Darveau, 1860, vol. I, 139 p.

LAPALICE 1930.12 – LAPALICE, Ovide Michel, « Pierre Le Ber, peintre », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 36, n° 12 (décembre 1930), p. 748-749.

LE MOYNE 1995 – LE MOYNE, Thomas-Napoléon, *L'Île Perrot et ses environs : essai historique (de 1672 à 1872)*, Saint-Timothée, Publications généalogiques, 1995 (*L'Opinion publique*, 15 juin au 21 septembre 1882), 71 p.

LEMIRE/SAINT-JACQUES 2005 – LEMIRE, Maurice et Denis SAINT-JACQUES (dir.), *La vie littéraire au Québec - 1895-1918 : Sois fidèle à ta Laurentie*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, CRILCQ, 2005, vol. V, 680 p.

LEMOINE 1872 – LeMoine, James McPherson, *L'album du touriste : archéologie, histoire, littérature, sport*, Québec, imprimé par Augustin Côté et cie, 1872, Seconde éd., 385, [8] p.

LEROUX 2004 – LEROUX, Éric, « Les imprimeurs : de l'atelier à l'industrie », in Yvan LAMONDE, Patricia FLEMING et Fiona A. BLACK, *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada de 1840 à 1918*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, vol. II, 2004, p. 77-90.

LÉVÊQUE 1908 – LÉVÊQUE, Luc-Alphonse, *La Paroisse de Saint-Camille, comté de Wolfe, province de Québec*, Montréal, Imprimerie du Messager, 1908, 122 p.

MAILLOUX 1879 – MAILLOUX, Alexis, *Histoire de l'Île-aux-Coudres*, Montréal, La Compagnie de lithographie Burland-Desbarats, 1879, 91 p.

MARGUERITE-MARIE 1895 – MARGUERITE-MARIE, Soeur, *Autrefois et aujourd'hui à Sainte-Anne de la Pérade : jubilé sacerdotal de Mgr des Trois-Rivières*, Trois-Rivières, S. de Carufel, 1895, 218 p.

MARTIN 1988 – MARTIN, Denis, *Portraits des héros de la Nouvelle-France : images d'un culte historique*, Ville de LaSalle, Hurtubise HMH, 1988, xiv, 176 p.

MARTINUS 1924 – MARTINUS, Alfred, *La connaissance pratique du beau : essai d'esthétique*, Montréal, les frères des écoles chrétiennes, 1924, 332 p.

MASSICOTTE E.-Z. 1893 – MASSICOTTE, Édouard-Zotique, *La cité de Sainte-Cunégonde de Montréal : notes et souvenirs*, Montréal, J. Stanley Houle, éditeur, 1893, 198 p.

MASSICOTTE G. 1985 – MASSICOTTE, Guy, « Les études régionales », *Recherches sociographiques*, vol. 26, n° 1-2 (1985), p. 155-173.

MATHIEU 1986 – MATHIEU, Jacques et CÉLAT (dir.), *Étude de la construction de la mémoire collective des Québécois au XXe siècle : approches multidisciplinaires*, Québec, CELAT, 1986, 320 p., (coll. « Cahiers du CÉLAT »).

MAURAUULT 1920 – MAURAUULT, Olivier, *Saint-Jacques de Montréal : monographie*, Montréal, s.n., 1920, 31 p.

MAURAUULT 1923 – MAURAUULT, Olivier, *Saint-Jacques de Montréal : l'église - la paroisse*, Montréal, au presbytère, 1923, 126 p.

MOREAU 1889 – MOREAU, Stanislas-Albert, *Précis de l'histoire de la seigneurie, de la paroisse et du comte de Berthier, P.Q., (Canada) : dédié a la grande et belle paroisse de Ste. Geneviève de Berthier*, Berthier, Cie d'imp. de Berthier, 1889, 118 p.

MOREAU 1908 – MOREAU, Stanislas-Albert, *Histoire de L'Acadie, Province de Québec*, Montréal, s.n., 1908, iii-162 p.

PAQUET E.1894 – PAQUET, Etienne Théodore, *Fragments de l'histoire religieuse et civile de la paroisse de Saint-Nicolas*, Lévis, Mercier, 1894, xv-398 p.

PERRON 2003 – PERRON, Normand, « Le Chantier des histoires régionales et la *Public History* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 57, n° 1 (été 2003), p. 23-32.

PINSON 2006 – PINSON, Guillaume, « Rumeurs et anecdotes : imaginer la modernité dans la presse vers 1900 », *Tangence*, n° 80 (hiver 2006), p. 85-99.

PROVOST 1888 – PROVOST, Théophile-Stanislas, *Histoire d'un établissement paroissial de colonisation : St-Jean de Matha*, Joliette, Imprimerie de "L'Étudiant" et du "Couvent", 1888, 154 p.

RICHARD 1885 – RICHARD, Louis, *Histoire du Collège des Trois-Rivières, première période, de 1860 à 1874*, Les Trois-Rivières, P.V. Ayotte et cie : Typographie du Journal des Trois-Rivières, 1885, vi, 521 p.

RIEGL 1903 – RIEGL, Aloïs, *Le culte moderne des monuments, sa nature, son origine*, Paris, L'Harmattan, 2003 (1903), 115 p.

RIOPEL 2003 – RIOPEL, Marc, « Réflexions sur l'application de l'histoire », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 57, n° 1 (2003), p. 5-21.

ROY A. 1928 – ROY, Antoine, *L'oeuvre historique de Pierre-Georges Roy : bibliographie analytique*, Paris, Jouve & Cie, 1928, xxi, 268 p.

ROY C. 1930 – ROY, Camille, *Histoire de la littérature canadienne*, Québec, Imprimerie de l'Action sociale ltée, 1930, Nouv. éd. rev. et mise à jour, [5e éd.], 276 p.

ROY J.-E. 1889 – ROY, Joseph-Edmond, *Au Royaume du Saguenay. Voyage au pays de Tadoussac*, Québec Imprimerie générale A. Coté et cie, 1889, 235 p.

ROY J.-E. 1897-1904 – ROY, Joseph-Edmond, *Histoire de la Seigneurie de Lauzon*, Lévis, Mercier et cie, libraires-imprimeurs et relieurs, 1897-1904, 5 vol.

ROY J.-E. 1899-1902 – ROY, Joseph-Edmond, *Histoire du notariat au Canada depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*, Lévis, Imprimé à la revue du notariat, 1899-1902, vol. I, 394 p.

ROY P.-G. 1914.01 – ROY, Pierre-Georges, « Biographies canadiennes : François Baillairgé », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 20, n° 1 (janvier 1914), p. 17-19.

ROY P.-G. 1914.09 – ROY, Pierre-Georges, « Biographies canadiennes : Jean-Antoine Aide-Créquy », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 20, n° 9 (septembre 1914), p. 297.

ROY W. 1925 – ROY, Wilfrid, *Saint-Magloire de Bellechasse : monographie*, Québec, s.n., 1925, 302 p.

SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ 1905.08 – PÈRES RÉDEMPTORISTES, « La première église 1661-1667 », *Annales de la Bonne Sainte-Anne de Beaupré*, vol. 33, n° 5 (août 1905), p. 135-138.

SAVARD 2005 – SAVARD, Guillaume, *Du monastère au musée : statuts et fonctions de l'oeuvre peinte à l'Hôpital-Général de Québec (1693-1960)*, mémoire, Université Laval, 2005, 278 p.

SCOTT 1919 – SCOTT, Henri-Arthur, *Grands anniversaires : souvenirs historiques et pensées utiles*, Québec, l'Action sociale, 1919, xiv, 304 p.

SIROIS 1903 – SIROIS, Joseph-Napoléon Théodule, *Monographie de St-Ignace, du cap St-Ignace : Depuis 1672 à 1903*, Lévis, La Revue du notariat, 1903, 119 p.

SULTE 1882 – SULTE, Benjamin, *Histoire des Canadiens-Français, 1608-1880*, Montréal, Wilson, 1882, 8 v.

SULTE 1886 – SULTE, Benjamin, *Histoire de Saint-François-du-Lac*, Montréal, L'Étendard, 1886, 120 p.

TRUDELLE 1878 – TRUDELLE, Charles, *Trois souvenirs*, Québec, Imprimerie de Léger Rousseau, 1878, 172 p.

TRUDELLE 1887 – TRUDELLE, Charles, *Paroisse de Charlesbourg*, Québec, Impr. A. Côté, 1887, 325 p.

VOYAGEUR 1871.05.16 – VOYAGEUR, « Les galeries de tableaux à Québec », *Le Journal de Québec*, n° 14 (16 mai 1871), p. 1-2.